

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

Deux dirigeants vietnamiens  
MM. Pham Van Dong  
et Le Duan  
en visite officielle à Moscou

LIRE PAGE 3

1,80 F

Algérie, 1,20 F; Maroc, 1,20 F; Tunisie, 1,20 F; Allemagne, 1,20 F; Autriche, 1,20 F; Belgique, 1,20 F; Canada, 3,75 F; Danemark, 3,75 F; Espagne, 4,00 F; Grande-Bretagne, 2,50 F; Grèce, 2,50 F; Inde, 50 F; Italie, 400 L; Liban, 300 P; Luxembourg, 12 F; Norvège, 2 F; Pays-Bas, 1,25 F; Portugal, 24 Esc; Suède, 2,80 F; Suisse, 1,10 F; U.S.A., 65 Cts; Yougoslavie, 13 Din.

Tarif des abonnements page 6  
5, RUE DES ITALIENS  
75001 PARIS - CEDEX 09  
C.C.P. 4292 PARIS  
TÉLEX Paris n° 65672  
Tél. : 246-72-23

## BULLETIN DE L'ÉTRANGER

### Une Constitution pour l'Espagne

« Politiquement traditionnel, socialement progressiste. » Le président des Cortès, M. Hernandez Gil, a défini de cette façon le projet de Constitution qui a été approuvé solennellement le mardi 31 octobre à Madrid par les deux Chambres. Cette double formule traduit-elle la réalité de l'Espagne d'aujourd'hui ? Elle montre assez bien, en tout cas, à quelles contingences les législateurs ont dû se plier pour donner aux Espagnols la première Constitution « de concorde » de leur histoire. De la droite à la gauche, chacun se reconnaît, peu ou prou, dans cette nouvelle charte qui va clore définitivement l'ère franquiste et qui sera soumise à référendum au début de décembre. Les quinze mois qui ont été nécessaires pour l'élaborer sont justifiés « a posteriori » par les trois cent vingt-cinq ou sur trois cent quarante-cinq votants — qu'elle a recueillis chez les députés, la proportion étant à peu près la même chez les sénateurs.

Les oppositions sont venues, comme on s'y attendait, de l'extrême gauche nationaliste — basque et catalane — et de la « droite de la droite », c'est-à-dire d'une partie de l'Alliance populaire, qui s'est divisée au moment du vote. Les héritiers de Franco estiment dangereux que l'Espagne soit reconnue désormais comme une réalité multinationale et font des objections sur le traitement donné à la famille — dont la « stabilité » ne leur semble plus assurée — et à la liberté d'exportation reconnues par les nouveaux textes.

Pour les nationalistes catalans modérés, en revanche, cette loi fondamentale est la meilleure qu'ils aient jamais obtenue. Beaucoup estiment qu'elle sera reconnue plus tard comme la Constitution « des autonomes ». Les socialistes la jugent assez « ouverte » pour qu'ils n'aient pas envie d'en changer s'ils arrivent au pouvoir. Quant aux communistes, ils affirment qu'elle permettra, le jour venu, des transformations de caractère « socialiste ». M. Santiago Carrillo se veut, comme à son habitude, plus optimiste qu'il n'est en réalité ? Un nationaliste catalan, M. Luis Xirriachs, a voté « non », précisément en soulignant le contraire : selon lui, le modèle économique défini dans la nouvelle charte est si anachronique que, au cas où, venant au pouvoir, la gauche voudrait faire des réformes, elle pourrait être accusée de violer la Constitution comme le fut en son temps Salvador Allende.

Un point est apparu clairement en cours des débats de mardi. La politique de consensus, jugée nécessaire pendant la période pré-constitutionnelle, ne devrait pas durer au-delà. Le premier secrétaire du parti socialiste, M. Felipe Gonzalez, réaffirmé à ce sujet une position déjà connue, et qui semble correspondre au vœu de l'opinion publique : le gouvernement devra trouver une majorité au sein du Parlement s'il veut se maintenir et laisser la minorité jouer son rôle d'opposition. M. Adolfo Suárez, qui ne compte pas de majorité absolue au Congrès des députés, sera vite amené à en faire l'expérience. Selon une disposition du texte constitutionnel, il lui faudra se soumettre à un vote d'investiture au plus tard trente jours après le référendum, ce qui implique sa démission préalable. A moins que le roi ne dissolve les Cortès et n'appelle les Espagnols aux urnes.

Deux hypothèses ont été avancées sur ce qui se passera après le référendum : le maintien de l'administration centriste grâce au soutien communiste, ou bien la formation d'un gouvernement de coalition entre le parti de M. Suarez et celui de M. Felipe Gonzalez. Autrement dit, des consensus partiels pourraient remplacer le consensus global qui a caractérisé depuis un an la politique espagnole.

## Le premier ministre d'Iran dénonce le « coup mortel porté à l'économie » par la grève du secteur pétrolier

### La raffinerie d'Abadan est remise en marche sous la protection de l'armée

La raffinerie d'Abadan, l'une des plus grandes du monde, dont les ouvriers ont cessé le travail, fonctionne de nouveau depuis mardi 31 octobre sous le contrôle de techniciens envoyés par le gouvernement militaire de la ville et sous la protection de l'armée iranienne. Le ralentissement des exportations pétrolières iraniennes ne devrait pas avoir de trop graves conséquences sur l'approvisionnement des pays importateurs. En revanche, on peut redouter qu'il n'entraîne une majoration du prix du pétrole plus importante que prévu, lors de la réunion de l'OPEP, le 16 décembre prochain, à Abou-Dhabi.

Une séance houleuse s'est déroulée mardi à Téhéran. Tandis que des manifestations et des émeutes se déroulaient dans plus de trente villes, les grèves qui affectent de nombreux secteurs, et plus particulièrement celui du pétrole, se sont étendues, dans la journée du mardi 31 octobre, à l'Iran Air qui assure le fonctionnement de l'aéroport de Téhéran. En fin d'après-midi, le gouvernement a dépêché des troupes en nombre pour assurer la sécurité de la raffinerie d'Abadan, des installations des champs pétroliers et les ports du golfe. Cette décision a été prise après que le premier ministre, M. Jafar Charif-Esmami, eût mis l'accent en Parlement sur les conséquences dramatiques de la grève du secteur pétrolier. L'opposition rétorqua que le gouvernement, en faisant bloc avec l'Arabie Saoudite au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour contrôler les prix du brut, n'est que l'inflation mondiale se poursuit et que, le dollar ne cesse de baisser, a infligé au pays un dommage bien plus important que celui résultant des arrêts de travail.

### De notre envoyé spécial

liard de mètres cubes de gaz à l'Union soviétique est également affecté par l'arrêt du travail. Au Parlement, où le député de Karaj, M. Abbas Akhbari, avait déposé une motion de censure, le premier ministre a obtenu la confiance par 175 voix contre 35. On constate cependant que, lors d'un précédent vote, l'opposition n'avait rassemblé que 18 voix contre. Au cours de la séance fort agitée qui a vu mettre en cause d'anciens ministres et de nom-

breuses personnalités, M. Charif-Esmami s'est écrié : « Ceux qui incitent les ouvriers du pétrole à la grève portent un coup grave à l'économie du pays. Ceux qui agissent ainsi devraient se faire connaître pour que la nation sache qui ils sont. » Plusieurs députés ont alors crié le nom de M. Amiri, ancien premier ministre, qui apparaît comme le principal candidat à la succession de M. Charif-Esmami.

PAUL BALTA.  
(Lire la suite page 3.)

## Le déficit budgétaire dépassera en 1978 30 milliards de francs

Le récent indice des prix ne doit pas faire illusion. Les mécanismes profonds de l'inflation continuent d'être présents dans l'économie française. En particulier, ceux qui tiennent au financement monétaire du déficit des comptes de l'Etat. Résumant, M. Michel Debré écrit : « On ne peut avoir une politique de lutte contre la hausse des prix et contre le chômage sans mettre l'accent d'abord sur les finances publiques. Or les budgets de 1978 et 1979 sont très mauvais. Un déficit inouï et qui s'aggrave. » De fait, le déficit dépassera cette année 30 milliards de francs.

Selon les dernières statistiques budgétaires — évidemment tenues secrètes — un déficit des comptes de l'Etat supérieur à 30 milliards de francs, probablement voisin de 35 milliards, peut-être même proche de 40 milliards, est à craindre pour 1978. On est loin de la modeste impasse de 6,9 milliards de francs annoncée par le gouvernement au Parlement à la fin de l'année dernière, lors du vote du budget de 1978. Le gouvernement aura à expliquer, avec précision, sur l'ampleur d'un tel dérapage. Sous-estimation volontaire des dépenses ? Surestimation non moins volontaire des recettes ? Ou incapacité de contrôler les charges de l'Etat ? Leur croissance rapide ne date pas — il est juste de le souligner — de l'actuel premier ministre, même si des dépenses importantes ont été décidées avec son consentement : sauvetage de la sidérurgie, fonds d'adaptation industrielle. Le problème n'est pas actuellement de connaître les causes

ou de déterminer des responsabilités. Il est plutôt de se demander si l'Etat — qui se veut exemplaire — n'entretient pas lui-même une source permanente d'inflation en faisant appel à la création monétaire pour financer le déficit. Il est évident que la réponse est à l'évidence affirmative. Il est un bon moyen pour financer un déficit budgétaire de façon saine, c'est-à-dire non inflationniste : l'appel à l'épargne des particuliers. Les Allemands en ont fait usage pendant des années avec les succès que l'on sait : massifs déficits et considérables comptes de l'Etat et des laender, le taux d'inflation n'a cessé de se ralentir outre-mer, pour se situer au chiffre de 2,5 % l'an.

En France, le gouvernement a lancé trois petits emprunts en mai, juillet et octobre, pour un total de 17 milliards de francs. Un quatrième emprunt sera certainement émis sous peu, ce qui portera à quelque 12 milliards de francs l'épargne ainsi collectée. Si l'on ajoute 5 milliards de francs de bons du Trésor supplémentaires placés dans le public (une autre forme d'épargne), on arrive à un total de 34 milliards de francs. Même si l'on tient compte du rôle — d'ailleurs complexe et discuté — dans ses effets — de ce qu'il est convenu d'appeler les correspondants du Trésor (chèques postaux, Caisse d'épargne et consignations...), il faut bien admettre que l'Etat sera vraisemblablement responsable de la création purement monétaire de 10 à 15 milliards de francs en 1978. Il ne faut pas oublier l'effet également inflationniste des entrées de devises — qui engendrent une création de francs — pour un montant qui peut être estimé supérieur à 10 milliards de francs. Ainsi, 20 à 30 milliards de francs auront été créés en 1978 sans qu'il y ait eu, en contrepartie, création de biens ou de services. Il n'est pas non plus douteux que l'activité économique en ait été un peu stimulée à court terme, les pouvoirs publics se réjouissant d'ailleurs qu'en juillet dernier, à Bonn, la France a accepté un déficit budgétaire pour soutenir la conjoncture européenne. Reste à savoir si le gouvernement n'est alors sérieusement proclamer qu'il combat l'inflation. Au train où vont les choses, le marché des charges risque un jour ou l'autre de répondre par la négative. C'est peut-être un ancien haut fonctionnaire qui résume le mieux l'écueil politique économique : « Et si l'on ne peut pas le résoudre, et d'abord chaque chose et son contraire. »

ALAIN VERNHOLLES.

## L'AFFAIRE DARQUIER DE PELLEPOIX

L'affaire Darquier de Pellepoix dépasse désormais la personnalité talote et sinistre de l'ancien commissaire-général aux questions juives. Certes, un débat s'est engagé sur le problème de l'extradition, mais elle semble impossible ; de plus, Darquier, né le 19 décembre 1887 à Cahors, est dans un état de santé qui rendrait sans doute son transport impossible. Mais, au-delà de la publication de l'interview dans l'Express, ce que remet en cause avec une fermeté croissante des personnalités et des groupes de plus en plus nombreux, c'est tout ce qui, volontairement ou non, tend à réhabiliter le nazisme et ses alliés, s'excuser ou à minimiser les persécutions antisémites. Seul le Front national, avec une indécence qui ne peut surprendre, trouve moyen de mettre en cause même Simone Weil, tout en reconnaissant qu'elle a été victime de certaines persécutions.

Comment lutter contre ce que le ministre de la Santé et de l'Éducation nationale, M. Jacques Chirac, a qualifié de « banalisation du racisme » ? Diverses solutions sont proposées : réunir les témoignages des victimes, publier les statistiques de la déportation des Français juifs — encore que

l'on souligne trop rarement que beaucoup de juifs réfugiés en France furent livrés aux Allemands — donner, aux associations d'anciens combattants et déportés le droit de se porter partie civile, ou comme le propose le plus jeune député de l'Assemblée nationale, M. Michel Bernier (R.F.P.), créer un « haut comité contre le racisme et le nazisme ». Le gouvernement ne peut qu'être resté indifférent. D'autant que, saisissant cette occasion, M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, et maître de Marseille, accuse le pouvoir de faiblesse à l'égard de l'extrême droite.

A l'étranger, si, en Espagne, on ne note pas de réactions officielles, on évoque, dans les milieux français de Madrid, comme le rapporte Charles Vanhecke, le personnage de Darquier de Pellepoix, très en vogue au temps du franquisme. En Allemagne fédérale, Indique de Bonn Jean Weiz, certains ironisent sur le leçon dont la France tire ses criminels de guerre ; mais le problème essentiel demeure celui de la prescription des crimes nazis, dont il faut décider si elle prendra effet à la fin de l'année prochaine.

## La loi n'est pas la morale

Gardons-nous des causes évidentes. Ce qui paraît équilibré, juste, voire moral, n'est pas nécessairement légal. De la déroute qu'il a subi devant la Haute Cour — en son absence, car il a déjà fui en Espagne — la déportation de dizaines et de dizaines de milliers de Français et d'étrangers juifs est le plus saillant. C'est elle que la mémoire retient, au point de croire que seuls ces faits ont été examinés par la Haute Cour. Or c'est faux. Tous les faits ont été examinés et, de toute façon, ils sont prescrits. C'est-à-dire, le temps ayant passé, réputés n'avoir jamais existé, dût la morale en être choquée. C'est ce que confirme un communiqué du ministère de la Justice, publié mardi 31 octobre. La peine prononcée le 10 décembre 1947, par contumace, comportait trois éléments. La

Haute Cour ordonnait la condamnation à mort, la dégradation nationale et la confiscation des biens. Qu'en est-il advenu ? La prescription de la peine de mort est incontestablement acquise, depuis dix ans, aux termes de l'article 763 du code de procédure pénale, qui prévoit pour elle un délai de « vingt années rétroactives ». Ce qui n'empêche pas pour le fondateur de la Ligue antisémite, le droit de venir en France, car, dans son deuxième alinéa, l'article 763 prévoit une interdiction de séjour « en vue d'arrêter » contre le condamné qui n'a pas subi sa peine mais s'est tenu, le temps fixé par la loi, à l'abri du bras séculier. Cette interdiction de séjour, qui vise le seul département où demeurent la victime ou bien « ses héritiers directs », s'entend dans ce cas-ci à tout le territoire français, compte tenu de l'ampleur des préparatifs d'extermination conduits par l'ancien commissaire. Il n'apparaît pas, en revanche, que les peines prononcées le 10 décembre 1947, dites « peines accessoires », la dégradation nationale (aujourd'hui, civile), et la confiscation des biens, puissent être levées, sauf grâce présidentielle applicable à tout domaine. En sorte que la « demande d'extradition » formulée par M. Jean-Pierre Pierre-Block, député de Paris (U.D.F.) et quelques autres — outre qu'une telle procédure appartient en seul gouvernement — semble être du domaine du vœu pieux, puisque dépourvue de toute base juridique : la loi n'est pas la morale. La loi ne saurait être animée par l'inspiration du moment ; autrement dit les clameurs de foule, aussi légitimes qu'elles soient. Dans son communiqué de mardi, la chancellerie indique

## TRADITION ET RENOUVEAU

### La japonologie en France

Ancien conseiller culturel au Japon, M. Thierry de Beauclerc, fait le point de la japonologie française. L'Europe et le Japon s'observent. Leurs échanges se multiplient, la recherche commune d'un nouvel ordre économique et monétaire soulève entre eux des interrogations portées. Mais plus de cent ans après s'être découverts, ils ne parviennent toujours pas à comprendre ce qui les fait courir et espérer. D'un côté, l'humaniste observe l'Europe, de l'autre l'orientaliste repousse ou loin le Japon dans son exotisme ; à une science compréhensible, tout devient difficile ou incongru. Il faut parler la langue, comprendre la culture, éviter les faux pas, emprunter les justes détours. Le Japon se laisse oborder comme un monde à part qui évite autant que possible de s'intégrer à des études plus générales, à la connaissance horizontale ou à l'analyse du présent : le japono-

logie pure se débarrasse de la sinologie, ou des sciences politiques quant aux méthodes de compréhension. Il semble que la curiosité s'arrête à l'époque même de l'ouverture, qu'après Meiji, le Japon ne présente plus aux étrangers qu'une face miroir qui camoufle une spécificité inexprimée qu'ailleurs seule la connaissance historique des âges antérieurs pourrait espérer révéler.

THIERRY DE BEAUCLERC.  
(Lire la suite page 5.)

A l'occasion du 1<sup>er</sup> novembre « Le Monde des arts et des spectacles » présente un supplément spécial sur LE THÈME DE LA MORT (Lire pages 7 à 10.)

## AU JOUR LE JOUR

### Le temps qui passe

Si la cour d'appel d'Amiens a débouté le Canard enchaîné, qui voulait obtenir réparation d'une poés antémontée de mœurs, en décembre 1973, ce n'est pas parce qu'il n'y avait pas de coupables dans cette affaire, mais parce qu'il y a prescription. Et si M. Darquier de Pellepoix peut aujourd'hui insulter sans être inquiété ceux qu'il a persécutés il y a trente ans, ce n'est pas parce que, comme il dit, « à Auschwitz, on n'a jamais gué que les poux », c'est parce qu'il ne peut plus être extradé depuis 1948. Ce n'est donc pas la faute de la justice de ce pays si le temps qui passe aboutit les canailles grandes ou petites. Mais, dans ces conditions, il ne reste plus qu'à aménager dans notre jurisprudence une place pour les trous de mémoire.

BERNARD CHAPUIS.

Le conflit chez Ugine-Kuhlmann LE TRIBUNAL DE LYON LIMITE A DIX LE NOMBRE DES MEMBRES DES PIQUETS DE GRÈVE (Lire l'article de BERNARD ELIE page 18.)

recherche un appui firme pétrolière étrangère

DU SAMEDI PORTER

ISSUS DES COSTUMES PROFUSION

690 F 890 F 690 F

ian

UN PAPE VENU DE L'EST

Les Églises orthodoxes dans l'expectative

par GÉRARD STÉPHANESCO (\*)

TOUT a été dit sur le fermeté doctrinale de Jean Paul II, sur la robustesse de son tempérament, sur l'Église polonaise et le poids que ses origines ne manqueraient pas d'exercer sur le comportement du Saint-Père. Le moment est, sans doute, venu de se demander comment les Églises orthodoxes vont réagir à son élection.

L'attitude des responsables des deux grandes Églises orthodoxes, durant les prochains mois, à l'égard de la nouvelle politique vaticane. Mais, à tout prendre, il n'est pas l'essentiel. L'essentiel réside dans les « problèmes concrets » qui sont de trois ordres : l'immaculée Conception de la Vierge, le Filioque (3) et la suprématie, l'Infaillibilité du pape.

Les deux premiers ne semblent plus constituer aujourd'hui d'obstacle insurmontable. Bien imprudent, par exemple, celui qui dirait que la Vierge est plus vénérée par les orthodoxes de Grèce ou de Syrie ou par les catholiques de Pologne. Dans le domaine dogmatique, la question de savoir si le Saint-Esprit procède à la fois du Père et du Fils — le Filioque — a aussi quelque peu perdu de son acuité.

La métropole ou le patriarche peuvent réunir les évêques pour prendre une décision collégiale, mais, seule, elle ne peut pas gouverner. Au centre, donc, se trouvent trois éléments : un lien, un peuple de fidèles et un évêque. Sur le plan universel, le patriarche oecuménique de Constantinople est considéré comme un primus inter pares (premier parmi les égaux) parmi les autres patriarches. Mais il ne dispose pas d'une autorité particulière. Il n'existe aucun organe fédérant. L'organe suprême des évêques orthodoxes est conciliaire, c'est la concertation, la convocation d'une assemblée générale pour les orthodoxes.

Avec le patriarche orthodoxe de Moscou, aussi, les liens s'établissent et se resserrent. Mgr Nicodème, métropolite de Léningrad, passait pour un grand admirateur de la structure de l'Église catholique. Se mori, dans les bras de Jean Paul II, au Vatican, va laisser un vide. La fraction conservatrice du Saint-Synode pourrait inciter l'Église russe à être réservée. Peut-être que les collaborateurs de Mgr Nicodème, l'évêque Juvenal et l'évêque Alexis, pourront se faire écouter et réussir à maintenir la ligne tracée par le métropolite de Léningrad.

Reste l'Infaillibilité du pape, proclamée lors de Vatican I en 1870. Dans son remarquable ouvrage *Byzance et le Primauté romaine* (4) François Dvornik n'hésite pas à commencer par ces lignes : « On peut dire à juste titre qu'aujourd'hui le seul obstacle sérieux au rapprochement des Églises orthodoxes et de l'Église catholique est le question de la primauté romaine. »

Dans une telle assemblée, après le patriarche de Constantinople, viennent dans l'ordre ceux d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem puis de Moscou. Mais il ne s'agit que d'une hiérarchie honorifique, sans pouvoir réel.

Le dynamisme de la tradition

Les orthodoxes ne nient nullement qu'avant la séparation entre l'Orient et l'Occident, c'était à l'évêque de Rome que tous reconnaissaient la primauté. Mais pour eux cette primauté n'est pas une primauté d'honneur. Ils rejettent donc le dogme de 1870 qui donne un caractère infaillible aux promulgations pontificales.

Certes, Vatican II leur a apporté sur ce point quelques satisfactions, sans toutefois renoncer au dogme de l'Infaillibilité. Certains d'entre eux considèrent qu'il y a quelques contradictions entre le fait que le pape soit le vicario di Christi sur terre et qu'il se réclame en même temps de la collégialité épiscopale.

Même les incroyants...

par JACEK KURON (\*)

Le soir du 17 octobre, au lendemain de l'élection du pape, deux hommes, fort émus, se disputent une place dans un autobus bondé de Varsovie. La bagarre est dans l'air. Soudain, une femme s'en mêle : « Du calme, messieurs ! Nous avons un pape ! » Les esprits se calment, une joie générale s'installe. Les passagers, ivres ou pas, tout à l'heure étrangers les uns aux autres, commencent dans un sentiment de fierté nationale.

Comme à tous les hommes de gauche, ce sentiment m'inspire méfiance. Il a trop souvent servi de cause inhumaine. Pourtant, incroyant, je partage la fierté des Polonais, après la décision du concile. Depuis plus de trente ans, la société polonaise se bat inlassablement pour sa dignité, pour une vie humaine, pour la justice. Ce combat lui vaut une Église incomparablement plus indépendante de celles de tous les autres pays du bloc soviétique. C'est grâce à son indépendance que cette Église est devenue la principale force des Polonais.

En novembre 1959 éclatent à Nowa-Huta, ville ouvrière entièrement nouvelle construite à proximité de Cracovie, des manifestations et des combats de rue. Le parti interdit la construction d'une église : les ouvriers protestent. Il y a des morts et des blessés. Les verdicts tombent, lourds. En dépit d'entraves et de chicanes, la population élève son église.

Les grèves et manifestations de 1976 ont obligé le pouvoir à annuler les hausses des prix injustes, car dirigées contre les plus démunis. Mais, en reculant, le pouvoir licenciat par milliers les grévistes, les caïennais, les arrêtés, les condamnant à des peines sévères. Le premier à s'élever pour défendre les ouvriers fut le prêtre de Pologne, le cardinal Stefan Wyszyński.

Du côté des jeunes

Le Comité de défense des ouvriers créé en septembre 1976 centralise un large mouvement pour venir en aide aux persécutés. Son succès est, sans aucun doute et en grande partie, dû au soutien direct et indirect de l'Église et de l'épiscopat.

Malgré, du courage, parfois des combats avec la police, et entraîne toujours des représailles, des arrestations, des amendes, des saisies. Je mentionne Zbrozka-Duza, près de Grojec, car c'est là que fut fondé le Comité d'autodéfense paysanne de la région de Grojec, représentation indépendante d'une centaine de villages qui organise les paysans dans la lutte pour leurs intérêts. Les réunions ont lieu dans la salle paroissiale de l'église de Zbrozka-Duza.

Gaude, Mater Polonia

par KONSTANTY JOCZ (\*)

GAUDE, Mater Polonia, ce chant historique, l'Église polonaise le chante aujourd'hui, exprimant avec l'Église catholique tout entière sa joie d'avoir un nouveau pape — successeur de saint Pierre, — Jean Paul II, naguère cardinal Karol Wojtyła, archevêque de Cracovie. La succession apostolique est toujours vivante et s'épanouit en leurs nouvelles. La joie de l'Église catholique est d'autant plus grande que le dernier concile oecuménique a été un événement universel vers l'Est, l'Occident et le tiers-monde.

La beauté de l'Église polonaise, ce n'est pas seulement les foules populaires hertziennes, c'est aussi le fait que les Églises de tous les continents de la dernière guerre. C'est aussi une documentation sur les problèmes importants dans la vie de la nation.

En leur temps, l'épiscopat polonais, les cardinaux polonais, et l'actuel pape Jean Paul II, ont attiré l'attention sur le fait que c'est dans son travail quotidien qu'il faut regarder et juger l'Église polonaise. Il me semble que les commentateurs de la presse occidentale considèrent l'Église polonaise comme une Église traditionnelle, attachée à la foi du peuple polonais, sans voir une seule chose, à savoir que l'Église polonaise a une importance d'intellectuels catholiques qui, de par leur présence dans un monde d'athéisme politique, apprécient plus profondément l'attitude rationnelle dans notre lutte et le besoin d'une foi

profonde, de la grâce et de la prière. Sur le plan des rapports de l'Église et de l'État, depuis quelques années des contacts réguliers ont été établis entre l'Église polonaise et le Saint-Siège. Mais on peut considérer qu'un accord ou un modus vivendi formel ne sont pas pour demain, car l'épiscopat polonais, dont faisait partie l'actuel pape Jean Paul II, y pose une condition : la reconnaissance par l'État polonais du statut de droit public de l'Église catholique romaine en Pologne. Ce qui a une énorme signification, car bien des questions seraient réglées ou bénéficiées de l'Église polonaise. L'Église catholique cesserait d'être traitée, sur le plan juridique, comme une coopérative ou toute autre entreprise commerciale.

Une théologie de la liberté

L'Église en Pologne, ce sont des séminaires pleins, où le manque de vocations ne se fait pas sentir. Les séminaristes appelés sous les drapeaux et qui font le service militaire reviennent au séminaire. Dans les séminaires polonais, la formation des prêtres se fait sur des bases solides et saines.

Cracovie et les autres Instituts religieux développent la pensée théologique d'une liberté totale de l'Église en Pologne et dans le monde entier. En ce qui concerne l'œcuménisme, bien que le catholicisme soit la religion dominante en Pologne, des rencontres ont lieu avec d'autres confessions chrétiennes, ainsi que des colloques œcuméniques. Les Églises catholiques sont prêtes aux confessions qui n'ont pas de lieux de culte propres, avec beaucoup de bienveillance et de compréhension pour les besoins des chrétiens.

Ainsi, toutes les confessions, en Pologne, sont plus libres par la loi en un seul Dieu que séparées par les différences dogmatiques. L'Église polonaise est en train de vivre d'incroyables métamorphoses internes.

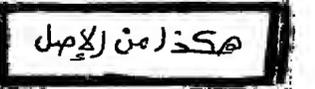
Un phénomène dans le camp socialiste

Ainsi, en maintenant la séparation de l'Église et de l'État, sur la voie de règlements internes, comme entre unités émanant de l'État et l'accord tacite de l'épiscopat et l'épiscopat du Saint-Siège, bien des problèmes importants peuvent être réglés, avant qu'on en arrive à un accord bilatéral international entre l'État et la République populaire de Pologne et le Saint-Siège. C'est l'apparition d'un nouveau type de rapport entre l'Église et l'État dans les pays socialistes, inconnu jusqu'à présent dans l'enseignement du droit canon.

Au lendemain de l'élection du nouveau pape, le Comité étudiantin de solidarité de Cracovie envoya ce télégramme au Vatican : « Saint Père, c'est dans la joie et la prière que nous nous joignons à Toi qui en Pologne étais avec nous. Le Comité étudiantin de solidarité rassemble les adversaires du totalitarisme. Il compte, bien sûr, de nombreux incroyants qui, sans aucune hypocrisie politique, peuvent se dire unis au pape dans la prière. Croissants ou incroyants, les militants du mouvement étudiantin ressentent avec le Saint Père une communauté d'esprit, car il était avec eux dans tous les moments difficiles. Il était avec eux quand on découvrait dans la porte cochère d'un petit immeuble de Cracovie le cadavre de l'un d'entre eux, Stanislaw Fijas ; quand ils furent arrêtés, battus ou asphyxiés par les gaz lacrymogènes de la police.

Il y aurait beaucoup à dire des sermons du cardinal Wojtyła, qui était, sans équivoque, du côté des jeunes à la recherche de la vérité, entassés dans les salles paroissiales et les églises, où, avec son consentement, trouvaient refuge, la parole libre, la littérature et la science non censurées. Il ne faut toutefois pas oublier que ces remarques concernent l'Église tout entière.

Quand les universitaires, membres de la Société des cours scientifiques, indépendance de l'État, et qui dispense des cours dans le cadre de l'Université volante, furent victimes de la répression policière, l'épiscopat tout entier se dressa pour les défendre. L'Église polonaise, qui jouissait toujours d'un immense soutien populaire, n'a pas toujours su trouver une langue commune avec la gauche. À la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle, l'intelligence progressiste nourrissait à l'égard de l'Église une malveillance, sinon une animosité, que cette dernière lui rendait. Que de changements de part et d'autre !



Handwritten notes and signatures in the top right corner.

Handwritten notes and signatures in the bottom right corner.

# étranger

## LA CRISE EN IRAN

### La suspension des exportations de pétrole risque d'entraîner une forte hausse des prix

La suspension des exportations de pétrole de l'Iran — déjà gravement perturbées ces derniers jours par des mouvements de grève — si elle devait durer bloquerait le marché du « brut ». Quatrième producteur mondial derrière l'U.R.S.S., les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite, avec une production de 276,4 millions de tonnes (19,1 % de la production mondiale), l'Iran est en effet le deuxième exportateur — derrière l'Arabie Saoudite — des vastes réserves d'hydrocarbures du système de celles des pays membres de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole).

Les exportations iraniennes vers l'Europe couvrent le quart de ses besoins. Sur le Vieux Continent, le principal client est la Grande-Bretagne, suivie de l'R.F.A., des Pays-Bas, de l'Italie,

## LE PREMIER MINISTRE DÉNONCE LE « COUP MORTEL PORTÉ À L'ÉCONOMIE »

(Suite de la première page.)

Le gouvernement, qui s'efforce sans grand succès d'enrayer la dégradation de la situation, a poursuivi son entreprise d'« assainissement » en décidant, mardi soir, le transfert des fonds et des installations de la Société du Soleil et de Lion-Rouge (équivalent de la Croix-Rouge) et de l'organisation impériale des services sociaux au ministère de la Santé. Le chah avait en effet ordonné qu'une commission spéciale examine la situation de toutes les fondations et institutions dirigées par des membres de la famille royale.

Le gouvernement a également annoncé qu'il prendrait des dispositions pour garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire. Ces mesures arrivent manifestement trop tard et ne semblent guère impressionner la population, comme le montrent les imposantes manifestations qui continuent de se dérouler dans plus de trente villes, dont Isfahan, Qom, Chiraz et Abadan. Renforçant la thèse des opposants qui accusent des groupes de « provocateurs » d'attiser des incendies criminels et de mener à des actes de violence, les étudiants d'Amol ont été arrêtés, dans la nuit de lundi, dix personnes qui ont déclaré travailler pour le commissariat de police de cette ville. Elles se trouvent selon le quotidien *Kayan International*, à bord d'une BMW immatriculée à Téhéran et transportant une grande quantité d'armes et de bombes incendiaires. Depuis quatre nuits, les étudiants faisaient des rondes systématiques, des rumeurs ayant laissé entendre que des « gens de l'extérieur » venaient mettre le feu aux magasins et aux bazars.

PAUL BALTA.

## LA NÉGOCIATION ISRAËLO-ÉGYPTIENNE

### Jérusalem impute à Washington le « freinage » des pourparlers

De notre correspondant

Jérusalem. — Malgré l'annonce de « progrès » après la reprise le 31 octobre, des rencontres tripartites à Blair-House, les négociations continuent d'être marquées par le différend israélo-américain, soudainement aggravé la semaine dernière par la décision prise à Jérusalem de renforcer les implantations israéliennes en Cisjordanie. Les gouvernements israélien et américain semblent se livrer à une petite guerre des nerfs.

La Maison Blanche a fait savoir, le 31 octobre, que M. Carter restait très « irrité » par les dernières prises de position israéliennes — considérées comme un « non-sens » — et a laissé clairement entendre qu'il n'était pas question d'une entrevue entre M. Carter et Begin à l'occasion du voyage de ce dernier à New-York.

M. Begin a quitté Israël ce mercredi matin pour un séjour privé aux Etats-Unis, mais ce voyage sera rendu en visite officielle au Canada. Pour sa contribution à la paix, il doit recevoir à New-York le prix Nobel de la Paix remis par le Conseil national des Eglises. Le prix a été également attribué au président Sadate, qui s'est rendu à Jérusalem en tant que collaborateur. Seule une rencontre entre M. Begin et le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, a été prévue.

D'autre part, on a « appréché » à Jérusalem, à sa juste valeur, le fait que la Maison Blanche ait pris le soin, ces derniers jours, de faire l'éloge de M. Saoud, secrétaire d'Etat adjoint, dont les propos tenus lors de sa récente tournée au Liban, ont été jugés particulièrement favorables au dialogue israélo-arabe. M. Saouders, lui-même, a souligné, le 30 octobre, devant des représentants des communautés juives américaines, que ses remarques sur l'interprétation américaine des accords de Camp David à propos de l'avenir de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est, étaient tout à fait conformes à la position officielle de son gouvernement et reflétaient exactement l'opinion personnelle du président Carter.

En outre, l'envoi d'une mission du Pentagone chargée d'étudier le montant de l'aide américaine après le retrait israélien du Sinaï, a été ajourné sans explication.

M. Begin a réaffirmé mardi soir (le Monde du 1<sup>er</sup> novembre) que Jérusalem resterait à jamais la capitale « éternelle » de l'Etat d'Israël, avec honneur, le premier ministre a déclaré. « Je n'ai jamais vu M. Carter qui Jérusalem est la capitale d'Israël au même titre que Washington est celle des Etats-Unis. Le sens de ces paroles est différent. Washington existe depuis deux cents ans, alors que Jérusalem existe depuis plus de trois mille ans ».

Quelques heures plus tôt, le gouvernement israélien avait fixé le budget du renforcement des implantations en Cisjordanie. Celui-ci serait de près de 500 millions de livres (1,1 F = 4,6 livres) et prévoit la construction de cinq cents nouvelles unités de logements. Selon ce projet, le nombre

des colons israéliens en Cisjordanie, qui est actuellement de sept mille, devrait s'élever à près de dix mille. Mais de nombreux observateurs en Israël continuent de penser que cet objectif sera difficile à atteindre — sinon impossible — le recrutement de volontaires devenant de plus en plus problématique (le Monde du 31 octobre).

Enfin, un certain nombre d'influences et de rumeurs malveillantes à l'encontre des Etats-Unis sont distillées depuis quelques jours par les milieux gouvernementaux de Jérusalem. Ces allé-

## LA CONFÉRENCE PRÉPARATOIRE DU SOMMET DE BAGDAD

### Partisans et adversaires de sanctions contre l'Égypte paraissent s'orienter vers un compromis

De notre envoyé spécial

Bagdad. — La conférence des ministres arabes des affaires étrangères, destinée à préparer le sommet qui commencera le jeudi 2 novembre, devait s'ouvrir, ce mercredi, un document de travail unique élaboré dans la nuit par un comité spécial de rédaction.

Formé de l'Irak, de la Syrie, de l'O.L.P., de la Jordanie, du Koweït et de la Tunisie, le comité a travaillé à partir de cinq projets de documents présentés par les mêmes pays (à l'exception de la Tunisie) et l'O.L.P. Le texte mis au point constituait un compromis entre les thèses des deux blocs qui, d'ores et déjà, et avant l'entrée en scène des chefs d'Etat, s'opposent à Bagdad.

Le langage est net et sépare par-

titans et adversaires de sanctions contre l'Égypte : faut-il se prendre, comme le réclament la Syrie et l'O.L.P., au nom des principes de la Ligue arabe, ou éviter de pénaliser le peuple égyptien, qui a constamment consenti de lourds sacrifices pour la cause arabe, et de s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Égypte, ainsi que le soutient le document de travail koweïtite, manifestement inspiré par l'Arabie Saoudite ?

Tout le monde, certes, s'entend pour condamner les accords de Camp David, mais certains, dans le sillage de Saoudites, les considèrent comme simplement « insultants », et d'autres, suivant en cela la Syrie, veulent s'y opposer par tous les moyens pour éviter qu'ils ne soient appliqués. M. Dayan l'a reconnu — c'est l'intervention directe du président américain qui a permis d'éviter l'imposable — la question de la délé-

gation égyptienne à la fin de la semaine dernière. D'ailleurs, le président américain a déjà prouvé à de multiples reprises qu'il faisait du succès de ces négociations une affaire personnelle.

FRANCIS CORNÛ.

## Israël

### Les augmentations de prix provoquent une vague de grèves

De notre correspondant

Jérusalem. — Après une série de décisions économiques prises la semaine dernière, le gouvernement de M. Begin s'apprête à faire face à une vague de grèves et à un mouvement d'agitation sociale d'une ampleur sans précédent depuis son accession au pouvoir en mai 1977.

Vendredi 23 octobre, le ministre des finances a annoncé une série de hausses de prix que l'on attendait pas avant les élections municipales du 7 novembre et qui sont beaucoup plus importantes que prévu. Le prix du carburant augmente de 18 à 25 % et les tarifs de l'électricité de 14 %. Ces augmentations vont avoir une répercussion immédiate sur le niveau général des prix, qui pourraient faire un bond de 3,5 % selon les premières estimations et atteindre une inflation déjà galopante qui, d'après certains économistes, devrait dépasser le seuil des 50 % à la fin de l'année.

Dimanche, la tension s'est aggravée après le conseil des ministres qui a décidé de maintenir à 14 % le plafond des augmentations de salaires, alors que la Histadrout (centrale syndicale unique) demandait de manière pressante que ce plafond soit fixé de 20 à 25 % pour compenser l'accroissement rapide du coût de la vie.

L'accord passé au printemps dernier entre le gouvernement et

la Histadrout paraît désormais rompu. Le ministre des finances s'engageait à réduire l'escalade des prix en maintenant les subventions pour les produits de première nécessité, tandis que les syndicats acceptaient que les salaires n'augmentent pas de plus de 15 %. Le secrétaire général de la centrale, M. Yehoram Meshel, a déclaré que « la confrontation était désormais inévitable », laissant entendre qu'il n'était plus possible d'éviter une vague de grèves, notamment dans le secteur public. Les syndicats d'enseignants, qui réclament des augmentations de l'ordre de 35 %, ont décidé le 7 à une quinzaine de jours de déclencher une grève illimitée à partir du 12 novembre.

Depuis lundi, le personnel des postes et télécommunications a cessé le travail. Il n'y a plus de courrier, certains hôpitaux téléphoniques sont interrompus, et la radio et la télévision ont cessé leurs programmes.

Pour tenter d'enrayer ces mouvements, le gouvernement s'est encore durci sa position le 31 octobre en déclarant qu'il était prêt à prendre des mesures autoritaires, menaçant particulièrement de recourir à des réquisitions d'office pour éviter la paralysie de certains services. Il a également fait savoir que les jours de grève ne seraient pas payés — ce qui est exceptionnel en Israël.

F. C.

« Israël », et d'autres, suivant en cela la Syrie, veulent s'y opposer par tous les moyens pour éviter qu'ils ne soient appliqués. M. Dayan l'a reconnu — c'est l'intervention directe du président américain qui a permis d'éviter l'imposable — la question de la délé-

Dans le premier camp figurent l'Arabie Saoudite, les pays du golfe conservateurs (Koweït, Bahrein, Oman, Emirats arabes unis, Qatar, Yémen du Nord), la Jordanie, le Maroc, le Soudan, Djibouti, et bien que sa position soit plus ambiguë, la Jordanie. Dans le second, on trouve la Front de la libération (Syrie, Libye, Algérie, Yémen du Sud et O.L.P.). L'Irak, pays hôte, joue les médiateurs, ce qui lui interdit d'afficher une position très « dure ».

Les débats ont parfois été d'une « franchise désastreuse », comme l'écrit le journal *As-Safir*, de Beyrouth (palestinoprogressiste). Ainsi, répondant à la thèse israélienne, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam, a déclaré, s'adressant à ses collègues des pays du golfe : « Consultez donc vos consciences au lieu d'exprimer l'opinion de vos gouvernements qui sont aliénés. Vous considérez la condamnation de Sadate comme une ingérence dans les affaires intérieures de l'Égypte, mais ne considérez-vous pas qu'en disposant des droits de la terre de quatre pays arabes, Sadate a été ingéré dans leurs affaires intérieures ? » Et M. Farouk Kaddoumi (O.L.P.) d'ajouter : « Si les accords de Camp David ne sont pas considérés comme une ingérence dans les affaires intérieures de l'Égypte, mais ne considérez-vous pas qu'en disposant des droits de la terre de quatre pays arabes, Sadate a été ingéré dans leurs affaires intérieures ? » Et M. Farouk Kaddoumi (O.L.P.) d'ajouter : « Si les accords de Camp David ne sont pas considérés comme une ingérence dans les affaires intérieures de l'Égypte, mais ne considérez-vous pas qu'en disposant des droits de la terre de quatre pays arabes, Sadate a été ingéré dans leurs affaires intérieures ? »

« A quel l'ami Saoud El Faycal a répondu : « La Mecque et Yareb ont des hommes pour les défendre, et les richesses pétrolières pour leur en donner les moyens. »

Malgré cette véhémence, la tension est au compromis. Ce qui se dessine aurait les contours suivants : condamnation verbale des accords de Camp David ; sanctions limitées à la décision de transfert du siège de la Ligue arabe du Caire vraisemblablement à Tunis, transfert qui deviendrait exécutoire seulement après la signature du traité de paix égypto-israélien. Cela donnerait satisfaction à la Syrie sans gêner outre mesure l'Égypte et sans la mettre au ban de la nation arabe par un boycottage ou une exclusion ; constitution d'un fonds annuel de 5 milliards de dollars où le part de l'Égypte — 5 milliards — serait provisoirement gelée en attendant qu'elle se prononce définitivement sur la « paix séparée » avec Israël.

LUCIEN GEORGE.

## AFRIQUE

### Algérie

#### LE PROJET DE BUDGET DONNE LA PRIORITÉ AUX MESURES SOCIALES

(De notre correspondant.)

Alger. — Ouvrant sa session d'automne, l'Assemblée populaire nationale a entamé, le lundi 30 octobre, l'examen du projet de loi de finances pour 1978. Ce texte fixe le budget général de l'Etat à 36,7 milliards de dinars, soit une augmentation de 13 % par rapport à l'année dernière. Les dépenses de fonctionnement s'élevaient à 20,4 milliards de dinars (+ 12,7 %) et celles d'équipement à 16,3 (+ 14 %). Les recettes prévues montent à 36,9 milliards de dinars, ce qui assure largement l'équilibre du budget.

Comme en 1976, l'accent a été mis sur la formation et l'éducation, ainsi que sur les dépenses à caractère social. Plus significatives des intentions du gouvernement sont les mesures proposées, d'une part pour réformer la fiscalité, d'autre part pour concrétiser la priorité accordée à l'habitat.

L'impôt sur les salaires, appliqué sur la base d'un barème élaboré en 1968 va être très modifié et s'appliquera désormais à la totalité des revenus salariaux.

Par ailleurs, M. Benyahia, ministre des finances, a annoncé que les abattements pour charges de famille seraient réduits pour les revenus salariaux et supprimés pour les autres. C'est à un indice supplémentaire de la préoccupation des autorités devant une progression démographique qui annule en grande partie les efforts de développement. — D. J.

### République Sud-Africaine

#### Le scandale du département de l'information rebondit

De notre correspondante

Johannesburg. — Chaque jour amène une nouvelle pièce au scandale dans lequel sont impliqués les responsables de l'ancien département de l'information. Dévoilé à l'origine par des journaux anglophones d'opposition, il est à présent repris par les quotidiens africains progressistes. La presse sud-africaine accuse le département de l'information d'avoir secrètement utilisé plus de 10 millions de rands (1 rand = 4,50 F) de fonds publics pour lancer et soutenir le journal anglophone *The Citizen*. Créé en 1976 par M. Louis Luyt, directeur d'une compagnie mise en difficulté l'an passé après un différend avec la société française Gasocan, *The Citizen* avait pour but de briser le monopole de l'opposition dans la presse anglophone. M. Luyt a dû rendre le quotidien au début de 1978, mais les noms de la plupart des actionnaires restent toujours inconnus.

Les journaux demandent également au gouvernement que soit révélée où sont passés les 13 millions de rands, qui, destinés au *Citizen*, ont mystérieusement disparu « dans les caisses d'une société privée traversant des difficultés financières ».

La presse anglophone et africaine affirme également que M. John McGoff, propriétaire d'une chaîne de journaux conservateurs aux Etats-Unis, aurait reçu du département de l'information 10 millions de rands pour acheter

le *Washington Star*. L'opération ayant échoué, M. McGoff aurait gardé deux ans cet argent avant de le rembourser, avec des intérêts, par l'intermédiaire d'une banque suisse. Les journaux demandent encore où est allé et argent.

Aujourd'hui, l'opposition demande la démission de M. Connie Mulder, qui détient jusqu'en septembre le portefeuille de l'information et est désormais chargé des affaires africaines. M. Mulder a maintes fois affirmé que l'Etat n'avait jamais financé *The Citizen*.

Le premier ministre, M. Pieter Botha, a, dans une interview télévisée mardi 31 octobre, refusé de faire tout commentaire aussi longtemps que le résultat de l'enquête en cours ne sera pas connu. — C. C.

M. Jacques Soustelle, ancien ministre français, en visite en Afrique du Sud, estime qu'« un appui occidental à une politique de sanctions économiques contre l'Afrique du Sud serait peu sage, car ces sanctions nous feraient autant, sinon plus de mal qu'à ce pays ».

M. Soustelle qui a conduit pendant deux semaines une délégation privée de l'industrie française, a déclaré mardi 31 octobre que « dans le cas de l'Afrique du Sud, les sanctions ne seraient pas le meilleur moyen d'encourager ce pays dans la voie du changement et des réformes en matière de relations raciales ». — (A.F.P.)

## DE HAENDEL A GAINSBORG.

Au sommaire du n° 5 du Monde de la Musique : un reportage sur la musique à la Jamaïque, à la redécouverte de Haendel, une interview imaginaire de Scriabine, les 70 ans d'Olivier Messiaen, le Tango de Valeria Munarriz, Serge Gainsbourg, une interview d'Anne Sylvestre, ECM et le jazz européen, la vie quotidienne aux JMF, les accessoires de Hi-Fi vraiment utiles, l'analyse des souscriptions, les disques pour enfants, une jeune claveciniste : Noëlle Spiehl, et bien sûr tous les concerts à Paris et en Province. Mensuel de toutes les musiques, le Monde de la Musique a l'ambition d'être complet sans cloisonnement ni sectarisme. Le Monde de la Musique vous est proposé chaque mois par Le Monde et Télérama. Chez votre marchand de journaux 7 F.

## LE MONDE DE LA MUSIQUE.

Toutes les musiques, de tous les pays, de tous les temps.



Le Monde de la Musique

# AMÉRIQUES

## Brésil

### A L'APPROCHE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

#### Le gouvernement est embarrassé par les grèves de Sao-Paulo

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — Le climat social se détériore à nouveau au Brésil. Les ouvriers du plus grand syndicat du pays, celui des métallurgistes de Sao-Paulo, ont commencé, le lundi 30 octobre, une grève générale illimitée pour des revendications salariales. Quelque deux cent cinquante mille travailleurs ont arrêté le travail dans environ dix mille entreprises. C'est le mouvement le plus important depuis les grandes grèves de mai 1978, alors que ces dernières avaient essentiellement touché les faubourgs industriels, cette fois, c'est la métropole elle-même qui est affectée. Un autre arrêt de travail atteint la principale zone industrielle de Belo-

Horizonte, celle de Betim, où il touche huit mille ouvriers, essentiellement du secteur automobile. Le pouvoir est embarrassé par ce mouvement de Sao-Paulo. De toute évidence, à moins de quinze jours des élections législatives, le gouvernement n'est guère enclin à prendre des mesures impopulaires, alors que la position du parti gouvernemental Arena est particulièrement délicate dans l'état de Sao-Paulo. Les autorités ont jusqu'ici tenté de se maintenir à l'écart du conflit, en incitant travailleurs et employeurs à se mettre d'accord sans l'intervention de l'État. La grève est cependant illégale aux termes de la législation existante.

#### Confusion du côté patronal

Du côté patronal, c'est apparemment la confusion. Plusieurs entreprises ont adopté une attitude dure, suspendant des milliers de travailleurs et les menaçant de réviser leur contrat comme la loi les y autorise. La police militaire est présente à la porte de plusieurs usines. Les milieux industriels enlèvent l'attention du gouvernement. Celui-ci fait valoir que le patronat de Sao-Paulo, qui critique perpétuellement l'intervention de l'État dans la vie économique, peut difficilement faire appel à lui dès qu'un mouvement de grève affecte la région. Il estime que le principe de négociation directe entre employeurs et salariés, tant invoqué à Sao-Paulo, doit maintenant prévaloir.

L'actuel mouvement devrait accentuer les contradictions au sein des organisations patronales de la grande métropole brésilienne, et notamment la FIESP, la Fédération des industries de l'État de Sao-Paulo. Divers chefs d'entreprise considèrent que l'ac-

tuelle direction de la FIESP, connue pour son conservatisme, n'est guère à même de faciliter une évolution dans les relations de travail qui apparaît de plus en plus indispensable.

Tout le monde est d'accord sur un point : l'actuelle législation sur la grève, adoptée après le coup d'État militaire de 1964 doit être révisée. Le développement économique de la région de Sao-Paulo fait apparaître comme plus archaïques encore des dispositions qui interdisent la grève dans les secteurs « essentiels », et, dans les autres, la subordination à une série de conditions préalables qui la rendent pratiquement impossible. Le maintien de cette loi, et d'une façon plus générale d'une législation syndicale directement inspirée de l'Italie mussolinienne, semble en tout cas contradictoire avec l'ouverture politique réelle que le président Geisel a amorcée.

THIERRY MALINIAK.

# Le Canada en question

## III. — La société Alberta and Co

De notre envoyé spécial BERNARD FERON

Dans ses premiers articles (« Le Monde » du 31 octobre et du 1<sup>er</sup> novembre), notre envoyé spécial a analysé l'évolution de la politique du gouvernement « indépendantiste » du Québec. La victoire du parti de M. Lévesque en 1976 a cependant incité les gouvernements des provinces anglophones du Canada à réviser leurs relations avec l'autorité fédérale. La Colombie britannique entend être mieux représentée à Ottawa, là où se prennent les décisions. En revanche, l'Alberta met l'accent sur l'accroissement des pouvoirs des provinces et le dépeçage de la bureaucratie fédérale.

Edmonton. — Le nom indique qu'une page de la conquête du sol a été écrite en ce lieu, loin du sud, déjà, où se concentre le puits d'un pétrole canadien. En 1978, Fort-McMurray revient dans l'histoire : 400 kilomètres la sépare d'Edmonton. Elle fut mal traitée par le chemin de fer : il faut deux jours pour se rendre, par ce moyen, dans la capitale de la province. Heureusement il y a la route et surtout l'avion, avec plusieurs liaisons quotidiennes par Boeing. Des maisonnettes de bois s'élevaient dans un paysage humide, boisé et quelque peu raïonné. Un building de treize étages a quand même

poisé au milieu d'un ensemble d'immeubles de quatre étages. Fort - McMurray comptait une quinzaine de milliers d'habitants au début des années 70. La population atteint maintenant le chiffre de 24 000. Ce n'est pas une mégapole, et pourtant elle a son journal quotidien (*The Day*), sa station de radio et de télévision.

La fortune récente est née dans un quasi-désert. Il y a longtemps déjà des explorateurs avaient noté la couleur et la consistance du sable dans les parages. Puis des entrepreneurs essayèrent d'extraire du sable quelque trésor. La tâche dépassait leurs moyens. Après des années de tâtonnements, le secret du sable fut percé. La terre, ici, était imbibée de pétrole. Des compagnies privées achetèrent des concessions et se mirent à l'ouvrage. Elles allaient renoncer, car l'affaire n'était décidément pas rentable, lorsque le gouvernement fédéral se mit de la partie. Il prit par l'intermédiaire de Pétru Canada 15 % du capital d'une nouvelle société dont l'objet était l'exploitation des sables bitumineux de la vallée de l'Atabasca. Le gouvernement de la province d'Alberta acquit 13 %. Des compagnies privées se partagent le reste. Ainsi naquit en 1974 l'ambitieux projet de Syncrude qui devrait assurer au Canada une assez large autonomie en matière pétrolière.

#### Prolonger l'âge d'or

Une fois encore, le destin favorisait la province qui produit déjà 85,5 % du pétrole canadien, 84 % du gaz et environ le tiers des céréales. Ajoutons que le gouvernement d'Alberta est propriétaire de 85 % du gaz et du pétrole de la province. Le charbon Syncrude, qui entre peu à peu en activité, devrait lui permettre de prolonger l'âge d'or. Va-t-il élargir davantage ? Pour l'instant, l'exploitation coûte très cher. Des gues

puts terrestres ou marins. Il semblait absurde de s'y intéresser au temps où l'on pompait l'or noir sans penser que les réserves allaient s'épuiser. Ce n'est plus le cas.

Grâce à ses réserves, l'Alberta, ce Texas du Canada, permet à la Confédération de satisfaire une bonne partie de ses besoins. La province est la première à en bénéficier. Le gouvernement a surplombé l'impôt sur les transactions et abaissé l'impôt sur le revenu. Il veut bien que les autres en profitent, notamment ceux qui l'ont dévoré. Mais il entend poser ses conditions. M. Peter Lougheed, premier ministre, est, pour Ottawa, un partenaire plutôt incommode.

#### Un conservateur sûr de lui

M. Peter Lougheed est un conservateur sûr de lui. Petit-fils d'un sénateur, il fit, avant de s'élancer dans la politique, carrière dans la société Mannix. Il met une certaine coquetterie à rappeler que, même lorsqu'il se critique lui-même, beaucoup de gens l'appellent simplement Peter. Il apparaît d'abord comme le P.D.G. de la société Alberta. Il entend débarrasser l'éducation de tout ce qui, à son sens, l'encombre inutilement. Les écoles devraient mettre l'accent sur les enseignements fondamentaux : l'histoire, les mathématiques, l'histoire, et cesser de s'occuper de matières qualifiées d'intérêt social : l'éducation sexuelle, l'enseignement du code de la route, c'est la besogne des parents. A eux de la faire bien ou mal. Il l'a dit l'an dernier à un congrès de pédagogues. Vous reprenez l'argent pour faire votre métier, mais pour autre chose ?

Il n'est pourtant pas de ceux pour qui seule compte la rentabilité immédiate. Il sait que la richesse pétrolière, même avec l'appât des sables bitumineux, ne durera pas. Il faut donc profiter de l'abondance et mettre en œuvre une stratégie diversifiée des générations futures afin que la prospérité demeure : lorsque le pétrole sera tari. Ainsi il a insisté en mars 1976 au Fonds d'Énergie-Héritage de l'Alberta : 30 % des revenus que le gouvernement tire des richesses non renouvelables (gaz, pétrole) sont mis de côté et placés « afin que les générations futures bénéficient du même niveau de vie que les générations actuelles ».

C'est pourquoi il est aisé dans les négociations avec l'autorité fédérale. Ottawa entend que le pétrole de l'Alberta aille, dans le reste du pays, à un coût sensiblement inférieur au prix mondial ; ainsi les provinces désertiques de l'Est peuvent-elles bénéficier de leur accès à la communauté. M. Lougheed, appuyé par les sociétés privées, veut que le prix de vente se rapproche le plus possible du prix mondial. S'il en était autrement, dit-il, les compagnies chercheraient à obtenir pour leurs revenus un rendement à court terme et se désintéresseraient de la recherche de nouveaux puits. Les coûts, à l'échelle et coûteuse. Le premier mi-

l'Alberta fut de 1935 à 1971 le fief du Parti du crédit social, une formation de droite. Les hommes, qui se perpétuaient au pouvoir, finirent par laisser l'électorat. M. Lougheed prit la direction du parti conservateur au moment où l'opinion souhaitait donner quelques vacances aux crédésocialistes (les Tories n'avaient alors aucun représentant au Parlement de la province et jamais encore ils n'avaient formé un gouvernement à Edmonton). Il gagna les élections de 1971. Il eut la chance de venir aux affaires quand la province devint une puissance pétrolière, et le mérite de guider l'expansion. Aux élections suivantes, il obtint un triomphe, emportant 89 des 15 sièges de la Chambre provinciale. Des experts assurent qu'aux prochaines élections, il pourrait enlever la totalité des sièges.

Le gouvernement albertain est alors tout prêt à comprendre la révolte des indépendantistes québécois. Ceux-ci ont raison de proclamer qu'ils ne supportent pas la tutelle d'Ottawa, ils veulent gérer eux-mêmes leur domaine. Il faut briser la Fédération telle qu'elle existe actuellement et qui est agencée de manière à assurer la prépondérance des gens de l'Ontario. Il faut préciser et étendre l'autonomie réelle de toutes les provinces. Pourtant, la solution des indépendantistes est inacceptable. M. Lougheed est catégorique : si le Québec veut se retirer de la Confédération, qu'il le fasse, mais qu'il ne compte pas sur nous pour une association. « Nous sommes canadiens avant d'être albertains », dit-il souvent. Il prône seulement une modification profonde de la Constitution. Comment ?

Il ne s'agit pas tellement d'accroître à Ottawa la représentation des provinces : les délégués des États seront d'ailleurs élus vite contaminez par la bureaucratie s'ils restent quelque temps dans la capitale fédérale. Il s'agit que dépérissent cette bureaucratie et qu'elle ne soit plus un poids sur le budget, en réduisant son pouvoir de décision. Et pourquoi, par exemple, au lieu de siéger à Ottawa, la Cour suprême ne se déplacerait-elle pas constamment d'une province à l'autre ?

Plus chacune de ses composantes sera forte et plus le pays en fin de compte sera puissant. Cette philosophie-là paraît convenir à une région qui se glorifie de sa nouvelle richesse, où les gens s'installent pour gagner de l'argent, qui se targuent de produire des biens réels malgré les pannes des producteurs de papiers. Une profession de foi qui retient l'attention lorsque celui qui la professe peut être sans risque de passer pour un fanfaron : « Nous devons être forts, nous devons être dynamiques. Nous sommes la province de l'énergie du Canada. » FIN



Rembrandt, "Autoportrait" (1631), Rijksmuseum, Amsterdam.

## Le pays de Rembrandt est le pays de la Rabobank.

Rembrandt trouva son inspiration en Hollande et cependant son art est universel. La Centrale Rabobank trouve aussi son inspiration en Hollande... et cependant elle étend de plus en plus ses services au monde entier.

Fort de son expérience dans le domaine agricole, la Centrale Rabobank cofine im groupe coopératif de banques qui compte plus de 3100 établissements et dont le bilan 1977 est supérieur à 61 milliards de florins hollandais (plus de 26 milliards de dollars U.S.). Elle n'est pas seulement l'une des plus importantes banques de Hollande et l'une des 30 plus importantes dans le monde, c'est une banque qui plonge profondément ses racines dans presque tous les secteurs de la vie économique néerlandaise.

La Centrale Rabobank offre maintenant une gamme complète de services bancaires dans le monde entier. Pour accélérer cette expansion, elle a participé récemment à la création du "Unico Banking Group", qui l'unit à 5 autres banques coopératives

parmi les plus importantes d'Europe. Ajouté au soutien de la London and Continental Bankers Ltd., ceci lui permet d'offrir localement à ses clients internationaux un service sans égal.

Enfin, elle est active sur le marché des Euro-monnaies et Euro-obligations. Ses transactions internationales dans le domaine des devises étrangères et des Euro-crédits ainsi que sa participation à de nouvelles émissions se sont considérablement accrues.



Centrale Rabobank, International Division, Catharinesingel 20, P.O. Box 8098, Utrecht, Pays-Bas, Téléphone 030-362611, Telex 40700.

# Rabobank

## Le Maître Hollandais en matière de Banque.

# DIPLOMATIE

## Ouverture d'une réunion d'experts sur le règlement pacifique des différends

De notre correspondant

Montreux. — En application des dispositions de l'Acte final de Helsinki, une réunion d'experts des trente-cinq États ayant participé à la coopération sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) est ouverte mardi 31 octobre à Montreux, en vue d'examiner les possibilités d'établir un système de règlement pacifique des différends. En 1973 déjà, durant la phase préparatoire de la C.S.C.E. à Genève, la Suisse

avait présenté un projet détaillé de règlement des différends par voie de négociation, d'enquête, de médiation, de conciliation et d'arbitrage. Aucun consensus n'ayant pu se dégager sur cette première proposition, la Suisse fut chargée à Helsinki de convoquer une nouvelle réunion d'experts pour « poursuivre l'examen et l'élaboration d'une méthode générale, mais acceptable, de règlement pacifique des différends visant à compléter les méthodes existantes ».

### ÉLECTION DE CINQ JUGES A LA COUR DE LA HAYE

Nations unies (New-York) (A.F.P.) — Cinq nouveaux membres de la Cour internationale de Justice de La Haye, organe des Nations unies, ont été élus mardi 31 octobre par l'Assemblée générale. MM. Roberto Ago (Italie), Richard Baxter (États-Unis), Abdullah Al-Khalil (Égypte), Platon Morozov (U.R.S.S.) et José Esteban Canarrá (Brésil). Le mandat des nouveaux juges est de neuf ans à partir du 6 février 1979.

Outre ces cinq nouveaux membres, la Cour internationale de Justice sera composée à partir du 6 février prochain de MM. Taslim Elias (Nigeria), Isaac Foster (Sénégal), André Gros (France), Manfred Lachs (Allemagne), Hermann Mosler (R.F.A.), Nagendra Singh (Inde), Shigeru Oda (Japon), José María Ruda (Argentine), Salah El-Dine (Tanzanie) et Sir Humphrey Waldock (Royaume-Uni).

Pour tenter d'atténuer les réticences de certains États, un nouveau document de travail moins ambitieux a été proposé par la Suisse. Selon ce texte, il faut « procéder pas à pas » pour élaborer une méthode de règlement pacifique des différends acceptable par tous les États participants. Mais, en même temps, ce document de travail estime que « sans un droit même minimum de recours à une tierce instance il ne saurait y avoir de progrès par rapport à la situation actuelle ». Le minimum possible serait le droit de recours à une instance d'enquête, de conciliation et de conciliation dont seule la procédure aurait un caractère obligatoire. Dans un premier temps, la procédure arbitrale pourrait être limitée à certaines questions non politiques et n'aurait pas les intérêts vitaux des États. Une fois adoptée une convention, elle pourrait être ultérieurement aménagée par de nouvelles conférences.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

سكزا من لاجل

ASIE

Japon

La réorganisation des « forces d'autodéfense » n'en modifie ni le caractère ni les missions

Tokyo. — Cette année, le défilé des forces d'autodéfense japonaises, samedi 28 octobre, pour l'anniversaire de leur création en 1954, a revêtu une signification particulière, en raison du contexte dans lequel il se situe. D'une part, le Japon est en période électorale pour la désignation du futur premier ministre — et le débat sur la défense partage les politiciens. D'autre part, la question du « réarmement » nippon est à l'ordre du jour ; on a beaucoup écrit au Japon et à l'étranger, sur ce sujet. Enfin, au-delà de la question de la défense proprement dite de l'archipel, se profile une autre interrogation : le Japon va-t-il entrer dans le club « des pays marchands d'armes » ? La récente mise en garde adressée par le COCOM (organisme de contrôle des ventes de matériels dits « stratégiques » au bloc communiste) aux Japonais à la suite de leurs exportations en Chine d'équipements « ambigus », et apparemment pour prévenir une récidive, donne en outre à ce problème toute son actualité.

De notre correspondant

Une armée hors la loi

Si l'on s'en tient à la situation présente, il convient, sur ces deux questions, de nuancer les propos. D'abord en ce qui concerne le « réarmement ». Cette expression est un raccourci, commode sans doute, mais trompeur à la fois. Elle implique une connotation élastique et surtout historique, qui évoque quelque peu l'époque où les militaires étaient au pouvoir. Il est vrai que les Japonais,

avec une mauvaise foi indéniable depuis la guerre, n'ont fait que rendre plus épineuse la question de leur défense. Baptiser d'une formule défensive « forces d'autodéfense » une armée qui compte aujourd'hui deux cent quatre-vingt-huit mille hommes et est, par son équipement, depuis 1976, la septième du monde, disposant d'un budget de 8 milliards de dollars, est une hypocrisie irritante. A cela s'ajoute que ces « forces d'autodéfense » sont, en dernière analyse, inconstitutionnelles. L'article 9 de la Loi fondamentale stipule, en effet : « Il ne sera jamais maintenu de forces terrestres, navales ou aériennes, ou autre potentiel de guerre. Le droit de belliférance de l'Etat ne sera reconnu ». C'est clair, inutile d'éplucher, les « forces d'autodéfense » sont « hors la loi ».

Cette situation conduit certains politiciens de premier plan, comme M. Nakasone, à demander une révision de la Constitution pour « Je m'exprime en accord avec les faits ». Cela dit, au-delà des aspects juridiques de la question, si l'on accepte la situation de fait (le Japon a une armée), peut-on pour autant parler de « réarmement » ?

Dans l'état actuel des forces militaires nippones et compte tenu de la mission qui leur est assignée, le mot « réarmement » n'a pas de sens. Pour l'instant, essentiellement le Japon procède à une modernisation de son armée pour en renforcer l'efficacité mais dans les limites qui lui sont fixées : repousser une attaque conventionnelle limitée

Les ventes d'armes

Parallèlement, le Japon revêt le fonctionnement de son Conseil national de la défense, organisme suprême en matière militaire, et surtout va aménager un système de coopération entre les États-Unis et les forces japonaises. Jusqu'à présent, rien n'était prévu au niveau de coordination des actions en cas de crise.

En définitive, tant sur le plan technique (« modernisation ») qu'opérationnel, le Japon n'a pas encore modifié la mission de ses forces militaires. Il est à noter que l'ensemble des nouvelles dispositions ne va pas dans le sens d'une plus grande indépendance. De Tokyo sur la plan militaire, mais, au contraire, conduit à un renforcement de l'intégration

du système de défense nippon dans le dispositif militaire américain du Pacifique.

Washington souhaite assurément que le Japon se renforce militairement et assume davantage sa défense. En revanche, rien n'indique que, pour l'instant, les Américains désirent une extension du cadre de la mission assignée aux « forces d'autodéfense » nippones. Si les États-Unis se dégagent progressivement du Sud-Est asiatique et de Corée du Sud, leur présence demeure extrêmement importante au Japon actuellement.

La deuxième question sur laquelle il convient aussi de nuancer les jugements est celle du Japon « nouveau marchand de canons ». Pas plus qu'il n'est encore possible de parler dans le cas du Japon d'un « complexe militaro-industriel ». L'expression est un peu forte, à moins qu'on ne l'applique pour prétendre que les pays industrialisés. On ne peut, dans l'état présent de l'industrie des armes au Japon, affirmer qu'il va devenir un concurrent des actuels « marchands de mort ». Le jour, d'ailleurs, où des armes japonaises seront sur le point d'apparaître sur le marché, on peut compter préalablement sur les concurrents pour dénoncer hautement les activités du Japon.

Pressions et précédents

Cela dit, il y a assurément des pressions sérieuses des milieux d'affaires qui voient une source de profit leur échapper et estiment que les commandes de l'agence de défense ne peuvent offrir à rentabilité la production d'armes. Il y a aussi des précédents : les importantes fournitures d'équipements et d'armes sociologiques à l'armée américaine au Vietnam, le vent, en septembre dernier, de goupilles de grandes aux Philippines par un industriel nippon, qui e d'ailleurs été arrêté. Dans l'état présent de la politique japonaise cependant, on voit mal comment le gouvernement pourrait se livrer à la production d'armes — à moins d'une crise économique grave. Si une évolution, en revanche, est probable, c'est dans les rapports avec la Chine qui exerce des pressions très fortes sur Tokyo pour acheter du matériel militaire ou Japon à sens renversé en cause la présence à n'importe quel moment doute de plus en plus de matériel « ambigus » (ordinateurs, systèmes de télécommunications, etc.) aux Chinois.

Si l'on s'en tient donc aux faits, tant la « réarmement » nippon que la création d'un complexe « militaro-industriel » sont, pour l'instant, du domaine de l'extrapolation. Aussi longtemps que s'exercera sur les forces d'autodéfense un contrôle civil, comme c'est le cas, et que la présence à n'importe quel moment doute de plus en plus de matériel « ambigus » (ordinateurs, systèmes de télécommunications, etc.) aux Chinois.

Un certain « boom » des études japonaises orientales a suivi à l'École des langues orientales la perte d'enthousiasme ou de curiosité pour la Chine moïste. Aujourd'hui progressivement la tendance à nouveau se renverse. On se trouve dans une situation paradoxale où, malgré l'importance croissante des relations économiques franco-japonaises, les japonologues trop littéraires ou formés sur les schémas adoptés du passé ne parviennent pas à trouver un emploi.

Renouvellement

Dans d'autres pays européens, le renouvellement des études japonaises ou connu jusqu'ici un plus grand succès. En Allemagne, les universités de Bochum, de Bonn ou de Berlin, en Angleterre, l'université de Sheffield (et le projet d'un institut de recherches lié à la London School of Economics et financé partiellement par les institutions japonaises), se consacrent pour l'essentiel à la connaissance du Japon contemporain. Il convient surtout d'insister sur la particularité de ces études allemandes ou anglaises, qui ont à leur tête un spécialiste d'orientation d'origine japonaise, dénommé de connaissances (droit, économie, sociologie, philosophie), alors que l'université française continue de faire la distinction entre la science noble, la japonologie qui s'adresse au Japon éternel, et la pratique vulgaire des études japonaises qui se comprennent avec d'autres sciences.

Au-delà d'une responsabilité partagée devant l'ordre mondial, au-delà d'une solidarité nécessaire entre puissances industrielles et libérales, le Japon et l'Europe doivent se reconnaître dans le défi commun qu'ils adressent au monde : comment des peuples si anciens, si jaloux de leur authenticité, peuvent-ils subir l'uniformité technique, se mêler aux autres et intégrer sans jamais le renier un passé qui est aussi leur force ?

Plutôt que de chiffrer des progrès, présenter des ressentiments, il importe de redéfinir entre le Japon et l'Europe, dans une plus exacte compréhension mutuelle, cet espace commun d'ordre culturel autour de politique qui les rapprochera. Une telle tâche implique en France la réorientation des curiosités vers le Japon d'aujourd'hui, c'est-à-dire d'abord un bouleversement des facultés et des routines universitaires.

THIERRY DE BEAUCÉ,

Vietnam

MM. Le Duan et Pham Van Dong font une « visite officielle d'amitié » à Moscou

De notre correspondant

Moscou. — MM. Le Duan et Pham Van Dong, respectivement secrétaire général du parti communiste vietnamien et premier ministre, arrivés ce mercredi 1<sup>er</sup> novembre à Moscou pour une « visite officielle d'amitié ». Les dirigeants vietnamiens, qui sont salués dans la Prévost de ce jour par un long et élogieux article, pourraient rester en Union soviétique jusqu'aux fêtes d'octobre et même anniversaire de la révolution russe.

Même si les problèmes bilatéraux doivent tenir la première place dans les conversations entre les dirigeants soviétiques et vietnamiens, il est tentant de voir, dans cette visite, une réplique au récent voyage au Japon du vice-premier ministre chinois M. Teng Hsiao-ping. Moscou et Pékin sont en effet engagés, en Asie, dans une course de vitesse dont le but est de rallier à leurs points de vue respectifs le plus grand nombre de soutiens. Les Soviétiques sont bien obligés de reconnaître qu'à ce jeu les Chinois ont construit, ces derniers temps, beaucoup plus de points qu'eux-mêmes.

En Asie du Sud-Est, le Vietnam est actuellement — avec le Laos — le seul allié sur lequel l'Union soviétique puisse compter totalement. Il y a un an encore, intervenant lors de la séance solennelle marquant le sixième anniversaire de la révolution d'Octobre, M. Le Duan avait jeté un froid en remerciant publiquement la Chine pour l'aide financière et matérielle qu'elle lui avait fournie pendant la guerre contre les Américains. Ce temps paraît bien lointain. Dès le début du conflit entre le Cambodge et le Vietnam, puis du différend entre la Chine et le Vietnam, Moscou a pris fait et cause pour Hanoi ; face à un ennemi commun, les liens entre les deux capitales ne pouvaient que se renforcer et ont été transformés par l'Etat indochinois en ce que la Far Eastern Economic Review de Hongkong a appelé « une véritable solidarité à statut particulier ».

Quelle que soit la responsabilité de l'U.R.S.S. dans la détérioration des relations sino-vietnamiennes, DANIEL VERNET.

La japonologie en France

(Suite de la première page.)

Depuis la porte étroite des comptoirs hollandais de Nagasaki au dix-septième siècle, les Japonais ont toujours cherché à diriger la curiosité des étrangers. S'ils s'ouvraient aux techniques et à l'esprit importé de l'Occident, ils n'acceptaient pas pour autant de se méprendre sur la « découverte » de la sociologie et l'analyse historique du présent ont-elles été découragées pendant l'ère Meiji et l'indépendance pendant la période militariste. Le Japon a l'habitude — par réserve ou par prudence — de se réfugier aux extrêmes dans la révérence exotique ou dans l'imitation parfaite.

Une complexité existe, objective, entre le « Japon » japonais et la japonologie « extérieure » précisée, elle aussi, de défendre son identité. Les Japonologues, « enfants de la langue » comme disait Jacques Barque des arabisants traditionnels, insistent presque par nature sur la spécificité de leur domaine, sur le primat des exploitations de la tradition classique, sur l'absence de connaissance qui interdirait une mise en relation avec les circonstances du présent, les pays et les civilisations voisines.

Aussi, derrière l'apparence d'un Japon maintenant précurseur de l'Occident à venir, derrière la société futuriste de l'organisation parfaite et de l'informatic, derrière la menace du porteur de la « bombe atomique », l'Europe ne connaît encore que les références confuses d'un peuple trop métré ou trop cruel, celui de Madame Chrysanthe, du suicide de Mishima, de l'hérésie des kamikazes ou des grâces de l'ikébono. Ce Japon des mystères, impénétrable, garde à l'extérieur une image trop floue pour ne pas inspirer d'inquiétude. On parait mais la culture en relation avec sa force économique. La « Japon Incorporated » est bien cette société anonyme dont n'apparaissent ni les fins ni les valeurs.

En vase clos

La japonologie française a grandi en vase clos, subissant la contagion du goût des spécialités étroites qui caractérise l'académisme japonais. Sa généalogie remonte, de grand maître en grand maître, avec des sectes et des hérésies, jusqu'à Charles Hogueau qui, en 1930, fut le premier à en définir les limites et le contenu autour de ses propres spécialités : l'archéologie, la philologie, l'ethnographie et la linguistique.

Elle repose sur la tradition onirique, des études orientalistes ou la France, en raison de ses ambitions coloniales, de sa curiosité pour les mondes étrangers, avait pris une avance particulière. Mais elle n'a subi ni les interrogations politiques de l'époque de Komolukura, les traits d'architecture de l'époque Edo ? Ce n'est certes pas la valeur de l'éducation qui est en cause, mais le monopole d'une orientation passéiste.

Aujourd'hui la France forme peu d'étudiants en japonologie. Depuis cette année l'inscription de la langue japonaise comme langue d'option ou baccalauréat devrait ouvrir de nouvelles perspectives. Mille deux cents inscrits à l'Institut national des langues et civilisations orientales (dont bien moins d'une cinquantaine achève les trois années d'études), des étudiants dans les sections spécialisées de Paris VII et l'université de Lyon III, quelques chercheurs à l'École pratique des hautes études ou à l'Institut des hautes études japonaises du Collège de France constituent l'effectif des études japonaises.

Cela mérite quelques remarques. D'abord et pour évidentes raisons la plupart se consacrent à l'étude de la langue, sous-estimant peut-être l'intérêt d'autres méthodes d'approche qui pourraient utiliser notamment l'importante documentation sur le Japon déjà traduite en langues européennes. Rares sont ceux qui mènent des études parallèles en sciences humaines, en économie ou en droit. Aussi présentent-ils, dans leur découverte du Japon, se référer à la littérature, au théâtre, aux arts traditionnels.

Les cours spécifiques de civilisation japonaise abordent peu les problèmes contemporains, peut-être aussi parce que les étudiants trop littéraires ne sont pas préparés à l'analyse approfondie d'une situation qui requiert au moins la connaissance d'éléments de composition. Il faut être bien sûr, outre une tendance en faveur du renouvellement, quelques exceptions encourageantes dont le Centre de recherches sur le Japon contemporain, qu'anime, à l'École pratique des hautes études, Christian Sauter, ou les nouvelles sections de formation aux affaires orientales et Paris-VII.

Le choix des boursiers des gouvernements français ou japonais qui poursuivent leur formation au Japon est statistiquement significatif. Sur le chiffre approximatif d'une trentaine, vingt-cinq s'adressent à des études purement linguistiques ou traditionnelles (linguistique, philologie, architecture ancienne, histoire, littérature, religion) et cinq à des disciplines plus contemporaines : économie-science humaines. Les trois boursiers culturels du plus haut niveau n'ont-ils pas choisi cette année comme thèmes de recherche : le conte de la forme japonaise, le bouddhisme de l'époque de Komolukura, les traits d'architecture de l'époque Edo ? Ce n'est certes pas la valeur de l'éducation qui est en cause, mais le monopole d'une orientation passéiste.

A TRAVERS LE MONDE

Chili

LE COLONEL ROBERTO SOYTO, sous-secrétaire d'Etat aux Relations étrangères, a accusé mardi 31 octobre, l'Argentine d'avoir un comportement belliqueux et menaçant à propos du différend frontalier existant entre les deux pays pour la possession de trois îlots dans le canal de Beagle, dans l'extrême sud du continent. Cette déclaration chilienne fait suite à la diffusion par l'Argentine, dans les pays latino-américains, d'un document dressant une liste des violations de l'espace aérien argentin qui auraient été récemment commises par les Chiliens. La tension entre les deux pays est vive, alors que la date limite des pourparlers qui ont lieu à Santiago sur le différend frontalier reste fixée au jeudi 2 novembre. — (Reuter.)

Chine

LE SECRÉTAIRE AMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, M. Bob Bergland, a quitté Washington mardi 31 octobre pour la Chine ; il sera reçu par MM. Yang Tsi-kung, ministre chinois de l'Agriculture et des forêts, et Li Chiang, ministre du Commerce extérieur. La Chine importe une importante quantité de blé et de coton des États-Unis. Cette visite intervient au moment où certaines provinces chinoises, en particulier l'Anhui, le Kiang-Sou, le Kiang-Si et le Ho-Nan, connaissent la sécheresse la plus grave depuis le début du siècle. — (A.F.P., Reuter.)

Espagne

UN DES TROIS EMPLOYÉS DU QUOTIDIEN EL PAIS blessés lundi 30 octobre par l'explosion d'un colis piégé, M. Andres Fraguas, est mort ce mercredi 1<sup>er</sup> novembre, dans la matinée, dans un hôpital de Madrid. Agé de dix-neuf ans, M. Fraguas travaillait dans la salle du courrier du quotidien madrilène. — (A.F.P.)

Ethiopie

LES TROUPES ETHIOPIENNES ont récemment repris aux rebelles érythréens, selon Addis-Abeba, trois villes côtières au nord du port d'Assab sur la mer Rouge : Tibo, Eddi et Beylul. — (A.F.P.)

Rhodésie

LE GOUVERNEMENT DE SALISBURY a décrété mardi 31 octobre, une extension de la loi martiale qui affecte désormais près de la moitié du territoire des nouvelles zones où elle s'applique représentent la quasi-totalité de la province de Matabeland, dans le Sud-Ouest, région fortement infiltrée par les maquisards nationalistes. D'autre part, les combats ont fait trente et un morts lundi, annonce-t-on officiellement. — (Reuter.)

Tunisie

LES PROCHES DES SYNDICALISTES TUNISIENS — La chambre spéciale de cassation de la Cour de sûreté de l'Etat n'avait toujours pas rendu, ce mercredi 1<sup>er</sup> novembre, son arrêt concernant le pourvoi présenté par les anciens dirigeants syndicalistes condamnés le 10 octobre à des peines de cinq à dix ans de travaux forcés (le Monde du 11 octobre). Les avocats des condamnés se déclarent déçus de ce silence, étant donné qu'aux termes de la loi cette juridiction aurait dû faire connaître sa décision au plus tard le 24 octobre. — (Corresp.)

Union soviétique

M. VLADIMIR SEMONOV, vice-ministre des Affaires étrangères chargé des négociations SALT, va quitter son poste et être nommé ambassadeur à Bonn. M. Semonov est membre suppléant du comité central. — (A.F.P.)

ALLEZ GO!

ALLEZ GO!

ALLEZ GO!

ALLEZ GO!

LES CONSULTATIONS DU PREMIER MINISTRE

Le M.R.G. veut mettre à l'épreuve la «volonté d'ouverture» du gouvernement

Après avoir reçu la semaine dernière les représentants du R.P.R. puis ceux de l'U.D.F., M. Raymond Barre a poursuivi ses consultations que le chef de l'Etat lui a demandé d'engager...

proposition de loi sur le financement de la vie publique qu'il a déposée à l'Assemblée nationale le 28 juin dernier au nom des députés radicaux de gauche et des socialistes...

«La balle est dans le camp du gouvernement»

Les députés ont remis au premier ministre un document dans lequel le M.R.G. préconise également sept autres séries de mesures tendant à établir au Parlement «de nouveaux rapports plus pacifiques et plus féconds entre la majorité et l'opposition»...

1) L'allégement des sessions. Le M.R.G. propose notamment que la session d'automne débute le 15 septembre, celle de printemps le 15 février, et que les séances du vendredi et celles de nuit soient supprimées...

2) Le développement des moyens d'orientation des parlementaires en permettant à ceux-ci, dans un premier temps, de bénéficier des services de l'INSEE, puis en créant une agence nationale de la statistique administrée par un conseil comprenant des membres de la majorité et de l'opposition...

3) Le détachement de fonction-

naires auprès des groupes parlementaires pour les conseiller en matière économique, technique et juridique;

4) Le reconnaissance du droit des parlementaires de saisir ou de consulter le Conseil économique et social.

5) L'application de la proposition de loi sur la composition des bureaux des commissions permanentes.

6) La modification de l'ordonnance de 1968 relative à la création de commissions d'enquête afin de donner à l'opposition le droit de faire aboutir ses demandes d'enquête sans dépendre du bon vouloir de la majorité, et, d'autre part, de rendre publiques les audiences des commissions.

7) L'inscription à l'ordre du jour du nom des «signifés» de propositions de loi émanant de l'opposition, en accordant à celle-ci au cours de chaque session «un quota de séances pour faire examiner des textes de son choix».

M. Crépeau estime que la réponse que fera le gouvernement à l'ensemble de ces «dix propositions pour le dialogue» permettra de voir si la volonté de dialogue, affirmée aussi bien par le président de la République que par le premier ministre, est une volonté réelle.

M. Crépeau a conclu : «Le premier ministre nous a écoutés, l'espère qu'il nous a entendus. En fait, nous serons félicités dans les mois qui viennent...»

M. Raymond Barre n'a pris aucun engagement. Les députés radicaux de gauche non plus.

ALAIN LOLLAT.

Au Sénat

Vers une globalisation des subventions aux collectivités locales

En préambule à l'examen des deux projets de loi de finances sur la fiscalité locale qui doivent lui être soumis les 8 et 9 novembre prochains, le Sénat a débattu mardi 31 octobre d'une question de M. CHAZELLE (P.S., Haute-Loire) concernant plus spécialement les possibilités de crédit des communes. «Comment, s'est demandé l'orateur, les collectivités locales peuvent-elles, avec 5 % de la fiscalité totale du pays, assurer 50 % de ses investissements? Elles doivent emprunter...»

dère que les réformes de procédure qui viennent d'être proposées demeureront insuffisantes si les ressources des collectivités locales ne correspondent pas à leurs dépenses.

«Si les prêts privés ont pratiquement doublé, passant de 1 à 2 milliards environ, souligne M. BECAM, secrétaire d'Etat à l'Intérieur, pendant la même année les prêts de la Caisse des dépôts sont passés de 11 à 16 milliards, 1 milliard de plus d'un côté, 5 de l'autre...»

Le secrétaire d'Etat reconnaît néanmoins que l'endettement des collectivités locales atteint un point limite. Il conteste pourtant

qu'il y ait diminution constante des crédits, comme le dit M. Chazelle. «M. Chazelle n'a affirmé, observe-t-il, que les collectivités locales assurent 60 % des investissements du pays avec 20 % seulement des recettes globales. Je lui demande : expliquez-moi comment? La vérité, c'est que l'Etat assume la différence sous des formes très diverses, à commencer par le paiement des frais de fonctionnement...»

Au sujet de la prochaine loi-cadre sur les collectivités locales, M. Becam indique qu'elle ira dans le sens de la globalisation des subventions, réforme qui a été réclamée par les élus.

Vif mécontentement

à propos du naufrage de l'«Amoco-Cadiz»

Les sénateurs débattent ensuite de six questions orales qui rapportent toutes au suite de l'affaire de l'Amoco-Cadiz. «Qu'en ont fait pour prévenir le retour d'une telle catastrophe?», demande LOMBAR (U.C., Centre, Finistère). La commission d'enquête sénatoriale qui avait défini sept directives d'action à la suite du naufrage de l'Amoco-Cadiz, demande donc au dépôt de son rapport, aucune politique globale de prévention contre la pollution marine n'a été mise en place; les moyens adéquats prévus sont dérisoires, estime-t-il.

«La prévention constitue le premier volet des mesures proposées par nous, déclare M. CHAUFFY (R.P., Loire-Atlantique), rôle de la marine nationale, surveillance des côtes, coût des opérations, construction d'avisos et de remorqueurs de haute mer, cadres juridiques de l'intervention des équipes hélicoptères, normes de construction des navires, rôle du Centre d'études de la pollution, réforme des plans Orca et Polmar et moyens différenciés. Tout est cher, mais n'est-il pas orléans plus que jamais que l'assurance n'est chère qu'avant l'accident? Or, l'accident est inévitablement probable, court délai si les mesures nécessaires ne sont pas engagées dans toute leur ampleur. L'opinion bretonne ne le pardonnerait jamais au gouvernement...»

M. GIRAULT (R.I., Calvados), qui fut le rapporteur de la commission d'enquête, indique que celle-ci a demandé la prise en charge par les compagnies pétrolières d'une partie des frais de la lutte anti-pollution. «Pourquoi, dit-il aussi, n'écoutez-vous pas le Sénat qui préconise dans une responsabilité à la marine nationale pour ce qui se passe en mer, et au préfet du département pour le nettoyage de terre?»

M. LÉGLAND (Gauche dém., Loire-Atlantique), demande au ministre s'il a songé aux dangers prévisibles que pourrait faire courir aux hommes l'explosion d'un méthanier.

M. PRIGENT (Un. centr., Finistère) a succédé, au Sénat, à André Collin qui présida la commission d'enquête. Il voudrait que «la détermination de la majorité influencera le gouvernement», et il a ajouté : «Si véritablement nous n'abandonnons rien, ce serait sans doute un geste bellé à mes yeux», laissant ainsi entendre que la trêve qu'il a conclue avec le gouvernement pourrait être rompue.

«Bien que se présentant comme le chef du R.P.R., M. Chirac a pourtant chaque fois souligné son appartenance à la «majorité nationale». Il a offert un déjeuner aux responsables de toutes les formations de la majorité, saluant même le député U.D.F., P.R. de la troisième circonscription, son «ami Victor Soubé, absent de la Martinique mais qui aura l'amitié de le représenter», ainsi que M. Raymond Miso, sénateur, maire de Casse-Pilote et président de l'U.D.F. en Martinique. M. Chirac devait ensuite visiter la Guadeloupe.

ANDRÉ PASSERON.

L'AVENIR DES DOM-TOM

M. Dijoud prépare un programme d'action pour les Antilles

M. Paul Dijoud a fait, mardi 31 octobre, au conseil des ministres, le point de la situation des départements d'outre-mer et des perspectives de leur développement économique. Le communiqué publié au terme du conseil précise à ce sujet la communication du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM :

«Après avoir rappelé l'attachement de leurs habitants à la France, il a souligné l'importance d'un développement économique durable devant être assuré par des règles d'autre part, le M.R.G. demande que les mandats de député, sénateur, conseiller général, conseiller municipal, soient obligatoirement élus dans le même département.

M. Crépeau a également présenté au premier ministre la

«La Guyane bénéficie depuis quelques années des premiers résultats du «plan vert». Il est parvenu à nous faire le bilan de son développement des activités forestières et des industries qui en découlent exige que soient faits rapidement des choix pour les équipements d'infrastructures portuaires et routières.

«Saint-Pierre-et-Miquelon, compte tenu de la faiblesse de sa population et de sa situation géographique particulière, nécessite de nombreuses adaptations du statut départemental. Les négociations en cours avec le Gouvernement seront à cet égard poursuivies pour assurer le progrès économique de l'archipel dans le domaine essentiel de la pêche.

«La Réunion, qui accueille à la fin de la semaine le premier ministre, ont bénéficié de la visite de l'actuel secrétaire d'Etat au Gouvernement et de son programme de rénovation rurale de la région des Hauts, qui vient de commencer.

«Les départements et territoires d'outre-mer, dans leur ensemble, font partie de la Communauté européenne. Ils ont donc le droit de bénéficier de la politique de développement de l'Union européenne et de bénéficier de son programme de rénovation rurale de la région des Hauts, qui vient de commencer.

«Le gouvernement déposera auprès de la Commission européenne à la fin de l'année un mémorandum rappelant toutes les préoccupations de la France pour la bonne intégration de l'outre-mer dans l'Europe.»

M. Chirac réclame un plan de développement pour la Martinique

De notre envoyé spécial

Fort-de-France. — M. Jacques Chirac a été, mardi 31 octobre, à l'occasion de son voyage en Martinique.

Devant une foule de plusieurs milliers de personnes réunies près de Fort-de-France, à Saint-Joseph, dont le maire est le conseiller municipal de la R.P.R. du conseil général, l'ancien premier ministre a réclamé un plan de développement économique de la Martinique, comme il existe dans d'autres départements. «Le plan doit notamment favoriser, selon lui, une relance de l'activité dans l'agriculture, l'artisanat, la pêche industrielle et la création de sociétés de développement régional et même la construction d'une chaîne de montage d'automobiles. Le président du R.P.R. a particulièrement insisté sur la lutte contre le chômage, car, a-t-il dit, est la métropole trouve insupportable un taux de 5 % de chômeurs par rapport à la population active, et l'indéterminable que la Martinique en ait un de 20 %.

«L'ensemble de la législation sociale départementale s'applique dans les départements d'outre-mer, mais dans la lutte contre le chômage, car, a-t-il dit, est la métropole trouve insupportable un taux de 5 % de chômeurs par rapport à la population active, et l'indéterminable que la Martinique en ait un de 20 %.

«L'ensemble de la législation sociale départementale s'applique dans les départements d'outre-mer, mais dans la lutte contre le chômage, car, a-t-il dit, est la métropole trouve insupportable un taux de 5 % de chômeurs par rapport à la population active, et l'indéterminable que la Martinique en ait un de 20 %.

«L'ensemble de la législation sociale départementale s'applique dans les départements d'outre-mer, mais dans la lutte contre le chômage, car, a-t-il dit, est la métropole trouve insupportable un taux de 5 % de chômeurs par rapport à la population active, et l'indéterminable que la Martinique en ait un de 20 %.

en Martinique et en Guadeloupe. Il a même souhaité le report de la loi de détermination de la loi sur le statut des DOM-TOM, jusqu'à ce que soient mieux organisées et recueillies un plus grand accord. Et il a assuré que tous les élus de la majorité étaient susceptibles d'être à l'initiative de cette réunion. Mais M. Chirac s'est gardé de toute attaque directe contre les dirigeants de l'Etat, préférant leur adresser des recommandations et des propositions. «L'Etat doit être clair et explicite sur ce sujet par Radio Caraïbes International, l'ancien premier ministre a espéré que «la détermination de la majorité influencera le gouvernement», et il a ajouté : «Si véritablement nous n'abandonnons rien, ce serait sans doute un geste bellé à mes yeux», laissant ainsi entendre que la trêve qu'il a conclue avec le gouvernement pourrait être rompue.

«Bien que se présentant comme le chef du R.P.R., M. Chirac a pourtant chaque fois souligné son appartenance à la «majorité nationale». Il a offert un déjeuner aux responsables de toutes les formations de la majorité, saluant même le député U.D.F., P.R. de la troisième circonscription, son «ami Victor Soubé, absent de la Martinique mais qui aura l'amitié de le représenter», ainsi que M. Raymond Miso, sénateur, maire de Casse-Pilote et président de l'U.D.F. en Martinique. M. Chirac devait ensuite visiter la Guadeloupe.

ANDRÉ PASSERON.

Deux livres, deux réponses

Deux livres, deux réponses à une même question : que seront demain les départements français d'outre-mer? Deux réponses diamétralement opposées publiées presque simultanément.

M. Jean-Emile Vié, conseiller-maire à la Cour des comptes, ancien secrétaire général des DOM (de 1971 à 1977), plaide dans *Faut-il abandonner les DOM?* une fervente défense et illustration de la présence française en Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion. Fonctionnaire type, homme d'administration et de figure, serviteur farouche d'une idée de l'Etat carrée et autoritaire — comme il semble l'être lui-même — cet ancien préfet ne s'embarrasse pas trop d'états d'âme et d'idéologie : la décentralisation, c'est bien; l'indépendance, c'est mal, et l'autonomie guère mieux. Telle est à peu près sa doctrine. Elle est à peu près sa doctrine. Elle est à peu près sa doctrine.

«A partir de là, on pourrait craindre que son ouvrage ne se réduise à une suite de démonstrations fort didactique et compartimentées : un chapitre par problème, des chiffres, des paragraphes numérotés, des références précises en une table des signes. C'est déjà là une qualité : la clarté, et rien que sous cet aspect ce livre est un bon manuel pour ceux qui

veulent connaître un peu mieux les départements littoraux.

Mais il n'est pas que cela. La rencontre entre ce livre de M. Vié, une administration aussi complexe que l'administration française (en particulier lorsqu'il s'agit d'appliquer des décisions à l'outre-mer) et des personnalités aussi variées que celles des cinq ministres ou secrétaires d'Etat que connaît, rue Oudinot, l'auteur du livre ne pouvait pas ne pas donner lieu à quelques tensions. Pour ce pas dire plus.

«Ce pourrait être le meilleur du livre. Au lieu de ces pages, on devine ce que peuvent être l'inquiétude, l'impatience, le courroux et peut-être même la fureur d'un fonctionnaire peu enclin à la complaisance, sûr de lui et du bon droit de l'Etat, face à certaines pressions, à certains abandons, à certains choix politiques désapprouvés ou à certains laxismes. On sent les démonstrations de ferveur, de lâcheté ou d'aveuglement couler entre les lignes. Ce serait que ce soit dit plus clairement, que les sous-entendus s'éclaircissent, que quelques noms soient nommés. Il s'en fait de peu par moments, mais la tendance à retenir la plume. Sans doute, M. Jean-Emile Vié s'était-il vu au feu. C'est pourquoi il est si public dans le *Monde* quelques-uns de ses termes opinions sur l'ex secrétaire général des

DOM (11 juin 1977) et sur l'échec du plan vert pour la Guyane (11 juillet 1977).

«Quel avenir pour les DOM? a été rédigé par le collectif des chrétiens pour l'indépendance des DOM-TOM. Là, il ne s'agit plus de plaider, mais de requiesciter. Encore que la forme donnée à l'ouvrage lui confère aussi l'aspect d'un débat, d'une confrontation d'idées, appuyées sur un certain nombre de textes de référence.

«Le collectif des chrétiens organise périodiquement des colloques sur l'avenir des départements d'outre-mer, l'autonomie, l'indépendance, etc. Et il est très étonnant à l'évolution récente qui a conduit les adversaires du statut départemental à affirmer leurs thèses, assurer leurs arguments et unifier certaines de leurs actions. Après des progrès au début de la décennie 70-80, l'idée autonomiste a connu dans certains DOM un réel recul qui peut fort bien s'expliquer par la faiblesse idéologique de ses partisans et la peur d'être qualifié de fou par leur propre camp. C'est pourquoi, pour donner un contenu à leurs slogans.

«La démarche des chrétiens est donc celle d'un combat des faibles et favorise un effort de réflexion salutaire. L'ouvrage réalisé cette année par le collectif offre un autre avantage de rassembler la plupart des documents qui constituent la base «institutionnelle»

du courant autonomiste ou marquant les étapes d'une progression.

«Un débat n'est pas tranché qui ne peut sans doute pas l'être : l'autonomie est-elle une fin en soi ou un «étape utile et nécessaire» sur la voie de l'indépendance? Les départementalistes ne manquent pas d'user de la deuxième réponse pour brandir la menace de l'indépendance-catastrophe, de l'indépendance régressive.

«Les autonomistes sont-ils pour autant des indépendantistes honnêtes? Non. Et cela non pas tant parce qu'ils craignent l'indépendance que parce qu'ils comprennent à l'envers comme un statut ultérieur. Ce que nous osons pas faire n'agit pas. Comme rappelle l'un de nos auteurs, M. Arthur Régis, n'était-ce pas Victor Schoelcher, qui en 1848, disait déjà que les Antilles formaient un jour une Fédération d'Etats libres et indépendants?»

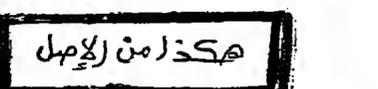
MOËL-JEAN BERGEROUX.

\* Faut-il abandonner les D.O.M. ? de Jean-Emile Vié, 160 pages, 25 F, éditions Eyrolles.

\* Quel avenir pour les D.O.M. ? du Collectif des chrétiens pour l'indépendance des D.O.M.-T.O.M., 181 pages, 35 F, éditions L'Esprit, 116 rue de Valenciennes, 75006 Paris.

«Les associations d'élus de l'Union des gaullistes de progrès (U.G.P.) et de la Fédération des républicains de progrès (F.R.P.) viennent de se rencontrer en vue du regroupement de élus locaux gaullistes de gauche et d'opposition. A cette occasion, il a été décidé que de très prochaines assemblées nationales définiront les modalités du regroupement des élus gaullistes de gauche et d'opposition.»

Le Monde Service des Abonnements 5, rue des Saussaies 75421 PARIS CEDEX 09 C.C.P. 4287-23 A.B.N. — B.N. — 3 mois 6 mois 9 mois 12 mois. FRANCE - D.O.M. - T.O.M. 225 F 230 F 240 F 250 F. TRIS PAYS STRANCIERS PAR VIRE NATIONALE 225 F 435 F 545 F 550 F. ETRANGER (tarif mensuel) L - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS 335 F 390 F 425 F 560 F. II - SUISSE - TUNISIE 205 F 345 F 565 F 580 F. Par voie aérienne Tarif sur demande. Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur mandat. Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines au plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. Veuillez avoir l'obligeance de réviser tous les noms propres en capitales d'imprimerie. Imprimé en France. Rédaction : Jacques Favart, directeur de la publication, Jacques Sauvageot.



# Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

## LA MORT

Ce supplément des arts et spectacles qui chevauche le 1<sup>er</sup> et le 2 novembre est dédié à la mort.

Directement ou non, la mort est le thème unique de toute manifestation artistique, comme elle est le sort unique de tout être vivant. Si le rire est le propre de l'homme, l'est également le désir impérieux de transmettre quelque chose de soi au-delà du temps de sa vie. Créer, c'est donner à son époque une forme reconnaissable. Mais notre ambition n'est pas d'exposer nos égoïsmes, encore moins d'établir un dossier sur les arts de la mort. Sim-

plement, nous écrivons quelques instants où ses masques se sont faits transparents, rencontrés de hasard qui réveillent des plaies personnelles, des curiosités habituellement refoulées parce qu'elles ne peuvent pas être satisfaites. Pour chacun, l'idée de la mort traverse des images disparates, parfois sans rapport apparent avec l'événement-mort.

Dans ce supplément dédié à la mort, nous nous sommes interrogés sur le nouveau cinéma allemand parce qu'il exprime dans toute leur violence, le peur et les colères d'une génération née après la guerre, et que, comme elle,

nous voulons tuer les racines du mal. Nous avons demandé à un jeune acteur-metteur en scène, Hans Peter Cloos, de nous dire comment il vit l'histoire dont se nourrissent les films de son pays.

Claude Sarraute regarde le téléviseur pour dénoncer les clichés des « morts paisibles » d'après-guerre. Hervé Guibert promène son œil photographique sur les cirques tardés aux couleurs de la vie, dans les caves et les salles du musée Grévin, puis il ouvre les portes de l'étrange sur un personnage transhumain : Amande Lear. Et Colette Godard se rencontre cet autre transhu-

main, Dracula, sur une scène londonienne... Dans Judith Therpauve, elle a vu un cercueil en gros plan, le dernier en date de ceux qui jalonnent le monde de Patrice Chéreau et de Richard Peduzzi.

Frederic Edelmann suit les détours aberrants des collectionneurs, félicites et autres idolâtres, qui vont jusqu'à se métamorphoser — et parfois se dévorer — pour s'identifier à une image aimée, que la mort leur a donnée. Image de ces stars dont la séduction glacée, fixée pour l'éternité, couchée entre les pages des livres à la mémoire de... font rêver Jacques Scilfer.

### NORMAL IST DER TOD

A l'enterrement de Hans-Martin Schleyer, la foule en noir était protégée par des policiers (discrètes, mais les caméras étaient là) armés de fusils-mitrailleurs. Rainer Fassbinder était cloîtré dans son appartement. Que peut-il dire de la grande peur allemande ? Sa peur à lui. Quand il participe au film collectif *FALLENMANN* en automne, il se montre un homme en cage qui ne voit plus où est la réalité, qui voit approcher les nuages de l'apocalypse sans savoir comment l'éviter ou la fuir.

Fuir dans la drogue. Ouvrir sa conscience au vertige de l'écroulement et s'en blâmer. Fassbinder se confirme dans sa paranoïa, en houspillant son ami — qui parvient à vivre seulement parce qu'il se ferme aux questions. En chargeant sa mère de définir la démocratie — en identifiant la démocratie allemande à sa mère — en la possédant dans ses contradictions jusqu'à lui faire dire : « Il faut à l'Allemagne un homme fort ». Ingrid est à Paris, le téléphone confirme l'éloignement. Fassbinder décrit un suicide par mutilation successive de ses membres gangrénés.

Le nouveau cinéma allemand nous a habitués à frôler les frontières de la mort. Fassbinder n'a cessé de faire voir des êtres traqués par les violences sociales que pour faire suivre des processus suicidaires. Werner Herzog considère la suite de ses films comme les épisodes d'une même histoire, et c'est celle d'un lent parcours solitaire à la recherche d'un monde parallèle, inaccessible. Ses héros ne meurent pas sous nos yeux. Ils disparaissent de notre vue. Werner Schepker enferme à l'intérieur l'automate barbelé aux yeux de verre, trop beaux pour vivre, une angouïse d'abolition qui, insidieusement, dérange leurs mouvements, jusqu'à ce qu'ils tombent en pièces. Toute l'œuvre de Syberberg est un questionnement sur les rôles, où la fascination se pare des crispations de la déraison et de

la culture. Peter Handke pratique la minutieuse dissection de personnages en déséquilibre au bord du vide. Wim Wenders les fait errer le long de routes désertes, dans des rues de cauchemar hâchées de bâtiments clos. Les nuits sont peuplées de ombres schizo-phréniques, et Daniel Schmid entrecroise passé et présent — l'avenir est un linceul — devant les murs aveugles de nécropoles fantomatiques, devant des tombes creusées au cœur des montagnes, au fond de jardins verts. La peur est le dernier signe de survie, la vie plaquée sur l'absence du visage, un mince moulage de cire.

D'autres cinéastes nous arrivent dans un désordre qui ne nous permet pas de comprendre le comment et les pourquoi de leur obsession morbide. On parle de culpabilité, de tradition romantique ou expressionniste. On se borne à dire comme Clemenceau : « Ce qui fait la différence entre les Allemands et les autres peuples, c'est leur penchant pour la mort... » Et si, répond Hans Peter Cloos, c'est plutôt l'indifférence qui a raison, quand il écrit dans *Hyperion* : « la peur de la mort est telle, que nous concentrons toute notre énergie, pour tenter de découvrir comment fuir notre destin. »

Hans Peter Cloos — auteur, metteur en scène, acteur — appartient au collectif « Rote Röhre » et travaille seul à présent. Quand on lui demande comment il ressent l'Allemagne de l'Est, il dit qu'il n'y est jamais allé. « C'est la plus étrange, quand il écrit dans *Hyperion* : « la peur de la mort est telle, que nous concentrons toute notre énergie, pour tenter de découvrir comment fuir notre destin. »

Hans Peter Cloos — auteur, metteur en scène, acteur — appartient au collectif « Rote Röhre » et travaille seul à présent. Quand on lui demande comment il ressent l'Allemagne de l'Est, il dit qu'il n'y est jamais allé. « C'est la plus étrange, quand il écrit dans *Hyperion* : « la peur de la mort est telle, que nous concentrons toute notre énergie, pour tenter de découvrir comment fuir notre destin. »

cheval pourchassait des milliers de jeunes gens par les rues. C'était à Berlin au printemps 1968. La peur et l'excitation couraient non front de peur. Il y avait déjà eu des morts pendant les manifestations.

C'est pendant ces jours, ou plutôt pendant ces nuits, que j'ai vu un documentaire sur la fabrication de bombes au Népal en R.F.A. Une fois de plus, les ouvriers ne savaient pas ce pour quoi ils travaillaient. Une fois de plus, l'Allemagne forgeait un produit de mort, et personne n'en prenait conscience. Comme évangéliste, après cette guerre, la vie reprendra son cours, la culture reprendra, normalement.

Nos questions deviennent plus précises, et nos actions aussi. Jamais seuls, toujours en groupes. Nous jouons dans les rues, les meetings, les usines. Le théâtre et le cinéma portent clairement, sans pathos, nos interrogations sur la réalité allemande, sur notre position envers cette réalité. Alexander Kluge, avec les *Artistes sous le chapiteau*, per-

plez : Jean-Marie Straub, le plus inflexible avec *Chronique d'Anna Magdalena Bach* et *Noir*, réconciliés, Fassbinder tourne en peu de temps et avec très peu d'argent ses premières œuvres, des « films de genre » sur le modèle des séries noires. Werner Herzog, avec *Signe de vie*, raconte la solitude mortelle d'un soldat

déjà l'air s'était alourdi. Respirer était devenu difficile. Dans les bombardiers près du Walhalla, les dieux sont hostiles, le pouvoir à leur portée pas la sécurité. L'État se protège par des lois susceptibles d'être modifiées selon les circonstances. Nous sommes entraînés vers un passé de mort, dissimulé sous des mot-pièges : isolement, sonna mieux que torture. Suicidé, mieux que gasé. Légitime défense mieux que coup de grâce. La normalité c'est la mort.

Nous sommes seuls aujourd'hui, assiégés par des menaces imprécises, paralysés petit à petit. Comme par le poison du gaz. Chacun ne représente plus que lui-même. Qui suis-je ? Nous nous retranchons dans nos rêves de peur, ils s'effritent dans notre travail. Nous n'avons plus de rêves de désir à raconter. Dans *Ritzi de Satan*, Fassbinder fait exploser dans le burlesque morbide la violence auto-destructrice d'un poète ex-révolutionnaire, qui, au cœur de l'apocalypse, pulvérisé son entourage. Le pessimisme domine l'Ami américain de Wim Wenders qui, à présent, travaille pour l'Amérique. Straub ne vit plus en Allemagne. Syberberg montre son Hitler à l'étranger seulement. Où est notre pays ?

De Heike Sanders à Margarete von Trotta, de Reinhard Hauff à Achtenbuech, le nouveau cinéma allemand traite du désespoir de l'individu seul, étranger dans une société hostile. Dans *Saint-Baviers*, Achtenbuech se met en scène, crie ses fureurs de bouffon pathétique. Il rêve de fuir la richesse des verts paysages jusqu'au bout de la terre, au pôle Nord. Il trouve le désert de glace la même où il vit. Comment résister à l'empire de nos « semblables » qui ne nous ressemblent pas. La normalisation, c'est la mort.

Herzog défie la mort. Il part pour la Guatemala avec son équipe assister à l'éruption d'un volcan. Il refuse de se laisser évacuer, mais le volcan se dérobe. Herzog semble le regretter. Il tourne *Novotrust* et prépare *Wozzeck*.

Des images de jeunesse viennent à ma mémoire. Des films de cinématèque, *M le Maudit*, *Metropolis*, le premier *Novotrust*, l'Allemagne des années 20. Notre Allemagne est riche. Nous rejetons les seules explications économiques du fascisme. Nous refusons les excuses. Où est notre culpabilité ? Je me souviens des contes de mon enfance. Il y a celui où l'on montre des ours enfermés dans des bocaux de verre. Celui où sont punis les petits garçons qui ne veulent pas dormir. Un homme se glisse dans la nuit, jette du sable dans leurs yeux jusqu'à ce qu'ils saignent, écorchés, sanglants, hors des têtes. Ensuite, il les met dans un sac et les porte à ces propres enfants, qui dorment dans leur nid de lune.

Tal lui récemment que les faibles s'arment de rire pour compenser leurs souffrances et prouver qu'ils sont invincibles. Dans Bruno S. (une farce sur la solitude et l'humiliation), Herzog fait partir trois outsiders en Amérique dans l'espoir d'y trouver la paix. Après avoir perdu tout ce qu'il croyait avoir acquis, Bruno meurt dans la benne — qui pourrait être un manège de foire — d'une réserve indienne — qui pourrait être Disneyland, il n'y a pas de différence. Tout est normalisé, normal. La normalité, c'est la mort.



Photo Anne de Brunhoff

### Chrysanthèmes

CHACQUE année, à la Toussaint, c'est le même coup ! Il y avait foule. On s'est poussé jusqu'au sommet, loin de la ville. On s'est demandé si, comme la dernière fois, nos chrysanthèmes se seraient pas chipés dès le lendemain et déposés sur une autre tombe, deux allées plus loin. Entré chez soi, le cœur un peu las, on a changé le petit bouquet qui monte la garde du souvenir devant le photo de celui qui est parti, et n'est plus là. Et puis, on s'est assis devant la poêle pour s'entendre dire sur le son du rétro que la mort, à notre époque, se n'adapte plus !

On la rejette, la mort, paraît-il. On l'exécute, on l'assèpisse, on la « médicalise ». Cela veut dire quoi, au juste ? Qu'on mobilise toutes les ressources de la science pour adoucir un trépas ? Il nous semblait qu'au temps de Molière déjà... mais pas pour Molière lui-même, voir le merveilleux *Iljim d'Arleone Mouchette*. Seulement, nous expliquent-on avec nostalgie, en ce temps-là, on s'éteignait dans son lit, les mains croisées, les yeux au ciel, entouré de toute la parenté après avoir banni ses enfants, reçu l'extrême-onction. La mort s'inscrivait harmo-

nieusement dans la vie de la communauté.

Maintenant — et on semble le regretter — on agonise clandestinement, derrière un paravent, dans une salle commune, sans savoir ce qui nous arrive, abandonné aux mains indifférentes et insoucieuses des techniciens. Comme si au lieu de précipiter, à l'exemple des hommes en noir du dix-septième siècle, nos derniers instants, les hommes en blanc ne s'échappaient pas avec un immense dévouement à les assujettir, voire à les retarder ! Comme si, en cas de longue et douloureuse maladie — voir le livre de Pierre Viannson-Ponté et Léon Schwartzberg *Changer la mort* — la plupart des patients n'étaient pas renvoyés chez eux et confiés à des soins de leurs proches — voir Cris et Chuchotements...

Comme si, en Amérique et de plus en plus fréquemment en Europe — je pense à Jacques Brel, sachant à un mois, à une semaine près, chose inimaginable jusqu'ici, le date et les circonstances exactes de sa fin, on ne choisissait pas souvent d'aller se cacher à l'hôpital, à l'exemple de Robert Falk, le héros du *Sourire aux larmes*.

Oser prétendre que la mort, à présent, vous prend par surprise et qu'on n'a pas le temps de s'y préparer. Oser affirmer que le mensonge, le refus d'ouvrir un être cher du danger, que le silence du malade désireux d'épargner le sensibilité de ses proches contribuent à « évacuer le pathétique de l'existence », c'est injurier le courage, la dignité de ces condamnés par un diagnostic coupé. Infiniment plus inquiète, les yeux que les pleureuses, les voltes, les crêpes, les masses de sortie de deuil, le glas, les veillées, les convales, les condoléances de pure forme, est la solitude atroce, sans apprêt, de nos volées, nos amis, nos collègues. La mort — et le mariage — de conséquence, la mort-rite conforme aux règles froides et rigides de la bienséance est aujourd'hui mort-déclaturation, catastrophe personnelle.

Au lieu de déplorer, au fil d'innombrables émissions, interviews, d'ailleurs sur le plan historique, une évolution allant d'après nous dans le sens d'une plus grande liberté, d'une plus grande lucidité, il faudrait peut-être rappeler qu'autorités de brèves de l'espérance de vie, et pas seulement celle des

enfants, déconsoillaient les sentiments de tendresse, d'amour, de passion tels que nous les éprouvons aujourd'hui.

Ce n'est que très tardivement, et plus particulièrement au début de l'ère industrielle, que les parents ont commencé à prendre soin d'une progéniture, source possible de gains. Avant, la mort, part intégrante de la vie au même titre que la naissance — événement sans grande importance, — la mort ne suscitait que des réactions réalistes, émoussées bien qu'imprégnées de religiosité. En assurant leur mise en scène, l'église cherchait à dévaloriser ces fins par répétition, ces fins prématurées.

Déjà n'est pas le passage est moins reconfortant que le voyage de la terre au ciel. Et pourtant, l'homme fait face et s'applique avec une grandeur et une noblesse nouvelle à franchir le pas, un pas d'autant plus difficile qu'on ne sait plus où il mène.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) L'émulsion « Hommes et Sociétés » de la mort dans notre histoire » devait être diffusée en novembre sur TF1, mais elle a été différée en raison de la grève à Télévision de France.

allemand dans un village grec, et voyage *su Pays du silence* et *de l'obscurité*, documentaire glacé sur l'existence réduite et intense d'indivus aveugles et sourds. La normalité, c'est la mort.

Nous avons marché en marge, refusant le monde de nos pères et leur culpabilité. Nous voulons nous définir ensemble. Nous nous identifions au futur du peuple allemand. Qui serons-nous ? Nos pères sont désarmés. Les Américains ne sont plus les libérateurs, et nous nous révoltons contre la guerre du Vietnam. Elle se termine. Les régimes de de Gaulle retournent dans leurs casernes. Les temps changent. Les pères réaffirment leur pouvoir. Leur vengeance est sans merci. La mort est leur loi.

Notre siècle voit la fin des idéologies. A l'intérieur de l'Allemagne divisée apparaissent de nouvelles divisions. Les groupes, reproduction de la famille, se défont. Tandis que les uns essaient d'appliquer leur expérience à la petite lutte quotidienne, d'autres passent en jugement. A l'Ouest, aussi, les tribunaux travaillent beaucoup. A nouveau, les prisons enferment des prisonniers politiques, bientôt certains mourront à Jean-Marie Straub dédie *Moïse et Aaron* à un de ses amis qui appartient à la RAF et qui meurt en prison après une grève de la faim. La mort est la normalité. Et la période la plus productive pour le cinéma commence. La télévision soutient les auteurs, finance Wim Wenders, Daniel Schmid, Lilienthal, Daniel Schmid, Fassbinder, Schroeter... Sans elle, il n'y aurait pas eu de nouveau cinéma allemand. Les films, vous les connaissez. C'était il y a quelques années. Depuis 1977, les changements de structure font qu'elle se borne à des productions commerciales. Et

LA MORT

La tête coupée de Mao Tse-toung

Le Musée Grévin est un lieu où l'on exhibe les en-

française datent de la création du musée, en 1882, augmentées en 1933 par des scènes d'une

par un homme d'affaires américain. Il avait beau y avoir des effets d'orange dans la scène du Calvaire, on l'a jugé démodé

Mélieux, Emile Reynaud donna de 1882 à 1900, dans son « Théâtre optique », des pantomimes lumineuses (un des derniers tableaux du musée re-créé une de ces

qui est responsable des costumes et des accessoires, fait même des recherches parmi les descendants d'Yvette Guilbert ou de la Goulue

doivent sourire en ajoutant de véritables prothèses dentaires, on met des bigoudis aux cheveux. Comme les visiteurs, à coups d'ongles, grattent les parties de peau accessibles, des retouches de foud de teint seront souvent nécessaires.

C'est la popularité qui guide le choix des personnages : dans cette galerie d'actualité, on l'on présente les vedettes de la politique, du sport, du cinéma, du théâtre, de la chanson et de la télévision. Il y a un brasseur permanent. Dès qu'un personnage meurt, ou l'éclipse, on le met au rebut. On refond les jambes et les bras pour de nouveaux mannequins. Seule la tête est conservée, emmaillottée sous du plâtrique, et alignée parmi d'autres sur des étagères étiquetées.

Dans la cire tiède...

Un feuillet en sept tableaux raconte l'histoire d'un crime», depuis le meurtre, la nuit au surin, d'un employé de banque jusqu'à la guillotine, en passant par l'arrestation du criminel, la reconnaissance du corps à la morgue, et la toilette du condamné dans sa cellule. L'épisode s'inspirait d'un fait divers de l'époque et on raconte même que le sculpteur qui avait réalisé ces mannequins avait été reçu à la Roquette pour étudier la psychologie du criminel. Ces scènes plaisaient fort. Seulement un

jour la tête du criminel est venue au musée et a demandé à voir le directeur : « Vous ne croyez pas que c'est surprenant, n'est-ce pas ? Il faut encore revoir la scène au musée ! » Et, chrétiennement, le directeur décida de supprimer ces tableaux qui s'adressaient peut-être, après tout, au sadisme du visiteur plutôt qu'à son sens moral.

L'histoire du musée est brillamment racontée par Claude Gésan dans un livre paru en 1947 avec une préface de Léon-Paul Fargue, le Musée Grévin (Éditions Privat), et souvent réédité depuis : le musée a été fondé par un journaliste, Arthur Meyer, avec Gustave Grévin, qui était plus un dessinateur qu'un sculpteur. Mais c'est l'arrivée de Gabriel Thomas, président de la tour Eiffel et créateur du théâtre des Champs-Élysées (c'est lui qui imposa à Bourdelle comme sculpteur et Denis Compté comme directeur), que le musée devait étendre ses activités. Avant même les essais des frères Lumière, puis de Georges

Le musée est une société anonyme qui emploie une cinquantaine de personnes, en comprenant les femmes de ménage, les gardiens, les étudiants qui font les visites en langues étrangères, et le personnel des ateliers. Les têtes des personnages importants, les rois, les papes, existent en double et sont retirées le lundi matin pour être nettoyées (les peaux lavées au savon, les cheveux au shampooing, et séchés sous un casque tiède) puis remises le mercredi. Actuellement, les ateliers sont en effervescence car on doit préparer un nouveau tableau sur la danse (Roland Nouzeur et Carolyn Carlson vont succéder à Roland Petit et Zizi Jeanmaire) et créer cent quarante nouveaux personnages pour les vingt tableaux qui figureront bientôt au forum des Halles, dans un musée de la Belle-Époque. Chaque personnage fait l'objet d'une fiche signalétique et Rosine Thomas,

Le corps peint dans un kimono blanc attaché à la taille par une cordelette, le sculpteur fait une première épreuve en plâtre, puis moule le mannequin en plâtre, sur une base de carton. Tout ce qui ne se verra pas, caché par le vêtement, n'est donc pas en cire, car elle est lourde, fragile et coûteuse. Seules la tête et les mains sont coulées en cire. Les têtes sont crues. Des femmes piquent les cheveux un à un dans la cire encore tiède, puis on fixe les yeux de l'intérieur, puis on maquille les visages avec de la peinture à l'huile, à certains qui

... se coule la gloire

Il y a déjà longtemps que Lolo Fuller, qui faisait des effets de papillon avec ses voiles, ou Sarah Bernhardt en Cléopâtre, ou Cécile Sorel ont disparu. Violette Nozière et Stavisky ne sont plus que des fantômes. Et, plus récemment, Nina, Mao Tse-toung, Maria Callas, Jean-Claude Killy et les acrobates Gottschell, Brigitte Bardot, Jean Cocteau, Kissinger sont passés dans la place à Mireille Mathieu, à Julien Clerc, à Sadate et Begin, à Jacques Chancel, Jacques Chirac, en maître de Paris, et remplacé Pierre Lacroix, dans le hall, Valéry Giscard d'Estaing et Simone Veil trouvent leur place parmi le public, et non sur des piédestaux. On ne sait par quel hasard Françoise Dorin, Jean Plat et Pierre Cardin ont encore une place dans cette loge

de l'Opéra, durant une représentation de Giselle. Mais Rosine Thomas evoque volontiers que c'est en feuilletant les pages de Jours de France ou de Paris-Match que lui viennent des idées de nouveaux mannequins. Il va bientôt y avoir du changement dans la partie cinéma : Philippe Noiret va remplacer Louis de Funès, Lino Ventura Yves Montand, et Mariéline Jobert Annie Girardot.

Que vont-ils dire de ces décapitations indolores ? Au musée Grévin se profile toujours l'ombre de Mme Tussaud, fille de bourgeois, qui allait nettoyer les têtes à l'issue des exécutions, pour les mouler dans la cire. C'est une histoire qu'on raconte même aux petits enfants, quand on les emmène au musée Grévin.

H. G.

LE GRAND SÉDUCTEUR

Sur la terre d'Asie des ténés, loin des quais obscurs où luit le lambe de Jack l'Éventreur, non loin de Picadilly, non loin de l'anneau souterrain un jeune garçon gais respirant avec peine — overdosé ou morsure ou cou — une musique de train lentement lutait avec le vacarme de la circulation. Dans le hall du théâtre Queens, un échappé de l'Opéra des Gueux, chauve et presque nu, tout gros dans une chemise rouge bouffante et un gilet broché, joue du Plat et du Mistiguett sur un accordéon noir enjouivé de nègre, somptueux

déguisés en moutonnets des années folles jouent la réplique romique d'un film ancien sur noir et blanc estampés. Dracula tente un essai de réant mellow sur le comédie délinvolte, sur le réva bourgeois d'élégance clean.

Sur l'idéologie de la tasse de thé, Dracula vers un nuage empoisonné d'amour et de mort, il se moque. L'humour intellectuel le peur et lui fait peur. L'homme qui, à travers le temps, a le pouvoir de conserver l'intégrité de son corps fascine, il est le Grand Séducteur. Il est l'élegant travesti de la mort.

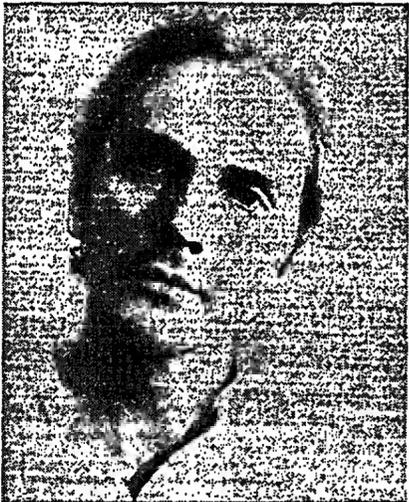


Photo Lesly Hamilton.

comme un cercueil de luxe. Publicité pour la Passion de Dracula... Et quelques mètres plus haut, au Shaftsbury Theatre, un autre Dracula : Terence Stamp.

Se loge : le miroir redouble son visage, efface le légende du vampire privé de reflet. Il dit : « Dracula ? Pourquoi pas. Un personnage mort ? Mais moi, je meure à chaque instant. » Il se penche, crispé : « Vous devez mourir pour créer. Vous devez oublier. Se souvenir, c'est ramasser les cendres de ce que l'on a perdu. » Le portrait de Dorien Gray s'est craquelé, l'interphone faisait grincer une valve.

Dracula : fleur carnivore dans la corolle violette de sa cape noire doublée de rouge, il est apparu dans la bibliothèque ronde. Des milliers de livres dessinés au trait noir sur les murs blancs. Les colonnes, les lanternes, les lampes, les moulures, se transformaient en forme d'oreilles pointues, de têtes de mort entre des ailes déployées aux nervures tranchantes. Tout est chauve-souris dans le melon du Dr Seward, exacte reproduction des gravures d'Edward Gorey. Sur scène, les acteurs

Les momes des Phérons, l'or incorruptible des masques dans les tombeaux des rois éthiopiens, enveloppent le même désir désespéré. La dévotion russe avec le désespoir. Soit après soit Dracula se réincarne en lui-même dans l'artifice de l'illusion théâtrale, rassurants pulvérisés les secrets en sont connus.

Terence Stamp disparaît dans une trappe invisible et sa cape coule en pils slanguis d'où s'échappe une chauve-souris aux ailes mécaniques. Les coups hurlent sur bande magnétique. Les tracages naifs du Grand Guignol sont relégués aux oubliettes. Ceux-là ne cherchent pas le terreux, mais le connivence. Qu'en dit Bram Stoker ? Rien, il est mort, et Dracula continue de vivre sans lui.

Dracula est un classique. La preuve, les scolaires viennent l'applaudir en groupe et quelques critiques s'indignent de ce qu'il n'est pas pris au sérieux. Les déguisements trivols des fanatiques choquent leur gravité.

« Voyez-vous, disait Terence Stamp, ce sont les médias et les désirs des spectateurs qui perpétuent Dracula. Lui, peut-être souhaiterait enfin mourir. » Qui tuera le vampire. — C. G.

QUELLE ne fut pas la stupéfaction de Franz von Telek lorsque l'image adorée de la Stilla, Stilla à la voix d'or, se brisa pour la seconde fois, le laissant seul aux confins des Carpates, face au diabolique von Goz 7. Ainsi peut se résumer le Chêne des Carpates, de Jules Verne.

Dans ce triple drame de l'Idole, de l'Amoureux, de l'Idolâtre, surgit une fois encore le masque du procureur : l'homme magique et géométrique (comme l'ordonnateur d'Hoffmann et d'Ortenbach) y sont le dernier cri de la technique dans l'éternelle manipulation du désir et de la mort. Quant à l'Idole défunte, trois fois inaccessible en ce qu'elle est aimée, qu'elle appartenait aux lumières de la scène (elle y est femme encore et déjà une image), et qu'elle est morte, enfin, cette idole est peut-être le personnage sur qui se cristallise le plus durement ce désir et cette mort. Néanmoins, la première caricature de la star passée à la postérité, ne s'y était pas trompé lorsqu'il s'exclama, confondant son narcissisme et la nécessité du suicide : « Quelle artilax perso ! » (Quel artiste le monde perd en moi !)

La vie de la star est un espace collectif dont on occupe s'autant mieux le partage qu'il est finalement

la raison d'être de sa propre passion. Cette vie cède un jour le pas à un néant fécond en événements individuels. Mais il arrive aussi que seule meure la star et que l'individu survive à sa célébrité : c'est alors un événement solitaire et tragique.

La mort physique de l'Idole ou l'omnipotence de sa gloire engendrent des rituels apparemment désordonnés, bien qu'ils suivent un ordre assez constant. C'est d'abord l'explosion de la presse qui fait tourner son fonds de néologie préparée et entoilée sa Une de larges aplats noirs. Suivent le long cortège des obèques (tradition que n'exclut pas toujours la « stricte intimité »), les scènes d'hystérie, les suicides. Tout le spectacle enfin d'un désespoir amoureux où n'intervient pas encore l'identification à l'Idole.

A ce stade, le suicide semble être un hommage particulier rendu aux états masculins. On garde à la mémoire l'échec mythologique après le décès de Rudolph Valentino, ou, plus récemment, les trois suicides qui accompagnèrent la mort de Claude François. Il s'agit bien, en tout cas, pendant ce temps de désespoir, d'une passion amoureuse ou de désespoir, beaucoup de désespoir, beaucoup de désespoir, beaucoup de désespoir et des océans de naïveté exploitées sans oculer. Morbide ? Le

comportement, l'est moins que ce qui put le rendre possible.

Thème cher à la littérature, au cinéma (on songe à la Mort de Maria Malibran), au théâtre, au musical-hall, par un mouvement réflexif naturel, le souvenir donne sens à naissance à un univers fermé, et fascinant, comme l'est tout être fasciné. C'est le domaine des pensées éternelles : on échète et on s'arrache des reliques, qui vont de la photo ou de l'autographe aux morceaux de chemise, en passant par les très précieuses mèches de cheveux, rognures d'ongle et autres infimités. D'Elvis Presley et de Jim Morrison, comme les deux saints de l'Église et de Napoleon II doit rester sur le marché de quoi reconnaître vingt fois l'Idole. La douleur fait donc pièce à la persévérance du collectionneur, et l'on assiste alors à une exploration plus ou moins méthodique selon l'excès de l'Idolâtre. Chez ce passionné de la Callas, dont la télévision nous a récemment présenté une nuque anonyme, la collection prend l'allure d'un culte authentique, et presque d'une adoration jalouse : « J'ai tout de la Callas, laissez-les entendre, tous ses disques, tous les ouvrages parus sur elle, toutes ses photos, et tous les documents possibles... et je suis le seul à tout avoir d'elle. » Le gramophone et le lanterne magi-

que de Jules Verne se font aujourd'hui chaîne Hi-Fi et cinéma.

Dans cette passion solitaire, sans être unique pour autant, et qui a désormais devant elle l'éternité pour se réaliser, se contondent le mort décharné de la Traviata chantée par la Callas, et celle de la Callas. Jules Verne, toutefois, était plus loin, dont la Stilla s'éteignait derochet en chantant : « Io voglio morire... »

A la mort de la star, le rôle et son interprète ne font plus qu'une seule entité, qui devient à son tour un nouveau rôle possible.

L'imitation, ce corollaire de la célébrité, cède alors le pas à l'identification. La star n'est plus seulement le modèle dont on reprend les cheveux gonflés, les volutes vestimentaires, les jeans trop serrés, les raffinements masticatoires de telle marque de chewing-gum... Elle est, en outre, un territoire devenu libre que l'on peut investir avec toute la puissance de son désir, dans lequel tous les échanges de personnalités sont désormais possibles.

Pourtant, cette « occupation » de l'Idole paraît obéir à un code rigoureux, à une déontologie qui limite même les tentations mercantiles, ou, plus exactement, qui les limite. La dernière décade e vu en effet se former un marché de l'épre-star qui

La star inaccessible en

LA DÉCOUVERTE DU CORPS HUMAIN Exposition de KODAK PATHÉ prolongée jusqu'au 15-1-1979 MUSEE DE L'HOMME Palais de Chaillot

ART MODERNE 75 Fg S'HONORE LE PRINCE TROMPEUR - REINTE

PARIS-SCULPT 32, rue Bassein (8\*) - 750-79-78 MINIS TEXTILES 3-25 novembre

ASGER JORN A SILKEBORG La Musée d'un peintre MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS Avenue du Président-Wilson Du 14 octobre au 12 novembre 1978 de 10 h. à 17 h. 48 (sauf lundi et mardi)

Le Fil des Pierres Photographie et conservation des monuments Exposition de Kodak-Pathé et de l'Institut Géographique National présentée par la Galerie Nationale des Monuments Historiques et des Sites, du 5 octobre au 3 décembre 1978 à l'Hôtel de Sully, 67, Saint-Anoine, PARIS (4\*). Tous les jours sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30.

JEANNE BUCHER 53 rue de Sévres 75006 Paris L'espace en demeure NEVELSON VIEIRA DA SILVA ABAKANOWICZ

LE BALCON DES ARTS 141, rue Saint-Martin - 278-12-03 - Face Centre Georges-Pompidou CLERGUE Photos inédites Aériennes Jusqu'au 18 novembre 1978 (11 h. - 19 h. 30) - Nocturne le mercredi VIELFAURE Paysages de la Mémoire Peintures

Académie Winston de l'Artisanat Les artisans des Yvelines EXPOSITION-VENTE Organisée par l'Académie Winston pour mieux connaître l'artisanat, du 4 au 11 novembre, de 10 h 30 à 19 h. CENTRE CULTUREL DE LA CAISSE D'ÉPARGNE 143, boulevard de la Reine - VERSAILLES Démonstration permanente. Le samedi 4 novembre, à 17 h. Concert de clavichord et de viole par Béatrice Berstel et Elisabeth Matiffa, présenté par Roland de Cambé, directeur de l'Institut Universitaire de la Musique, qui dédicacera son œuvre. Entrée libre. à la recherche du Plaisir Authentique

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

LA MORT

Gros plan sur un cercueil

Le bois blond ciré brille. Il dessine la forme d'une pyramide tronquée. La forme où, dans un cercueil, se loge la tête. Ave: des doucours d'infirmière soigneuse, des mains masculines piliert un litige blanc et le lissent. Sur le couvercle rabattu, longuement elles visent serré de grosses chevilles de cuir. Gros plan sur la boîte impersonnelle, comme un dernier regard qui se voudrait détaché.

Le vertige du never more, la peur fruste de la rupture définitive et une manière de tourner autour de s'efforcer à l'adorer, sinon à l'apprivoiser. S'exercer à ne pas respirer, à se tenir parfaitement immobile dans le noir sans larme. Il y a souvent un cercueil dans les spectacles de Patrice Chéreau. Celui-ci pose sur le destin de Judith Therpave. Il est enfermé le seul être en qui elle pourrait avoir confiance, parce que, malade, il n'avait plus d'avenir à défendre. François Simon, l'ex-directeur du journal à la dérive dont elle assure la succession. Elle a pris sa place, quelque chose de fondamental les relie. Tandis qu'il mourait, elle allait à la clinique tirer de lui quelque enseignement.

Comprendre, elle voulait comprendre, elle cherchait à saisir les traces de vie qui déchiraient de paroles amères les lèvres rêches de l'agonisant. Elle suivait en même temps, et avec la même impuissance, la désagrégation du journal et celle du corps amarré, loup, de sa faiblesse. Elle suivait le chemin de la mort sur la peau, à chaque visite plus rugueuse, et dans le regard qui, de plus en plus se dérobait, rejoignait l'oubli. Toute vie est une solitude parée des faux-semblants de l'amour et de l'ambition. Et, à la fin, la solitude nue, la mort

Dans sa maison vide comme un tombeau pillé, encerclé d'autoroutes, Judith Therpave écoute, calmement le passage du temps quand trois vieux corbeaux sont venus la chercher. Amis de jadis, compagnons d'un combat dépassé, ils l'ont arrachée à son silence, à peine troublée par les murailles jérémiades de ses enfants, par les criailles de ses petits-enfants. Ce n'est pas vers le soleil qu'ils l'ont emmené.

Comme les artistes ont un cœur gelé de la Dispute, traversant sur une poutre fragile la fosse où s'entendait un orchestre absent, Judith Therpave, derrière les trois corbeaux, a franchi une frontière. Elle croyait revenir dans un pays d'où elle s'était exilée, celui de l'action. Elle s'est retrouvée dans un labyrinthe de bureaux poussiéreux, de couloirs glauques et d'escaliers usés qui descendent au royaume obscur où des Niebelungen font tourner des cylindres énormes, broyeur les rotatives. Elle s'est retrouvée à l'intérieur d'un grand corps pantelant.

Où, le film de Patrice Chéreau raconte les derniers jours d'un journal de province, entreprise artisanale avalée par un groupe de presse dont le gouvernement protège les illégalités (le Monde du 5 octobre). Raconte la fin d'une époque marquée par un rêve idéaliste, la Résistance à l'envahisseur, la liberté, un monde où l'argent n'est qu'une valeur parmi d'autres. Ici, l'envahisseur est un monstre froid qui reste invisible et déstine le pouvoir, car il déstine l'argent. Une fois encore, Patrice Chéreau détaille une manière de mourir, il offre les a-plats d'une agorie ordinaire. Une fois encore, il joue un jeu tendre avec son vertige. Dououreux autant que la fustigade finale de Toller, les silhouettes vagues des vaincus dans l'aube brumeuse, avançant contre le mur de brigues encrassées, à l'appel de leurs noms murmurés, — angossés autant que les fureurs lyriques de Massars à Paris, succession lumineuse de corps transparents, défenestrés, jetés dans l'eau noire s'échoue de lune, dans laquelle marchent deux tueurs voûtés, alourdis par leurs manteaux mouillés. Des cercuets des machines, une construction de poutres, de pontons, de passerelles, pour traverser l'espace inévitable de la mort.

Patrice Chéreau et Richard Feduzi se sont rencontrés errant dans cet espace, géographique théâtrale construite de toute pièce, ou fragments de réalité artificiellement accolés sur l'écran. Fleuves sans rives, tours verticales comme des cerceaux dressés, ciels froids, lumières jaunes d'après la pluie, meubles fantômes sous leurs housses, dans le palais déserté éclairé par des lampes de poche; Toller, Jardin piégé, cimetière oublié au centre d'une forêt enchantée; la Dispute, Canaux sombres entre des maisons de bois aux volets fermés; la Venise d'Hoffmann, Turbines géantes tachées de rouilles, arrêtées; le Ring, Faits gris où, sur le sable décoloré, un adolescent bifurqué se vient ramassé auprès d'un cercueil de bois brut; Richard II...

Richard Feduzi élève le cadre où Patrice Chéreau, poursuivi par les distorsions entre les forces des désirs et la fragilité du bonheur, distille les distantes surcraintes de créatures animées par l'alignement du désespoir. A Jussieu la Dispute, il y a des enfants, généreux et cruels, brisés par leurs ardeurs, Narisses noirs amoureux de leur mort. Des vieillards agrippés à la vie sous le plâtre blanc et rouge de leurs fards. Les adultes sont des voyageurs dont la route s'est perdue dans le désert, enfermés dans leur solitude, paralyisés dans un état de déséquilibre, blessés et marqués. Des barques folles dans le tourbillon transparent et glacé d'un Niagara.

Dans la Dispute, les enfants se déchirent parce qu'ils ne peuvent rien donner. Ensuite, viennent ceux qui ne cherchent plus de paradis. Ils regardent la mort, ils ont vécu, ils ont mal de savoir qu'autre chose aurait pu être. — Lear, Judith Therpave. — La mort ne se laisse pas oublier, elle sommeille en collesse et pointe de temps en temps d'un geste machinal un doigt moulu. Alors, les hommes sont secoués d'un choc à haut voltage. Leur ombre dessine les contours de leurs corps gisants. Traversés de lucidité, ils n'ont d'autres recours que de s'obstiner, malgré les millions de cellules qui s'éteignent dans le néant, malgré le déjà vécu qui freine les élan, malgré le froid de la solitude toujours plus envahissant.



« Le Suicide » de Wirtz.

Quand Judith Therpave et les trois corbeaux se sont rencontrés, ils ont observé un rite, l'appel des disparus. Les survivants reprenaient contact en se disant des noms qui n'appartiennent plus au monde. Là, se trouve la frontière, la commence le voyage dans les organes d'un corps épuisé. Le journal ne se porte pas bien malgré les modernisations greffées comme un cœur, un estomac artificiel. Ni la médecine de la technique ni celle de l'amour ne peuvent guérir la fatigue qui déconecte les réactions vitales, et on pense aux cadavres vivants prolongés par la science, transformés en laboratoires.

Judith Therpave a quitté la paix de son coma pour les agitations de l'agonie, son tombeau tranquille pour un autre, ouvert aux actions désordonnées des fossyeurs bienveillants. Elle a pénétré le vaste bâtiment dont les machines ne font plus tourner que des illusions. Espace d'entre vie et trépas, comme le palais d'où Toller gouverne la république mort-née, comme le jardin magique de la Dispute déserté par l'amour, le camp où les révoltés de Lear se retrouvent bourreaux, le nid d'aigle où Siegfried donne le baiser d'éveil à Brunehild pays emmurés qui ne reçoivent pas le soleil.

La souffrance ne vient pas tant de l'échec que de la conscience d'une chance ratée. La certitude du trop tard s'unit

au vertige du jamais plus, précède la fin de la résistance, l'abandon à la mort qui prend son temps. Les anciens combattants fourbissent des armes d'ombre ou bien se droguent de désespoir et d'alcool. Ils se battent seuls, pas même ensemble. Les autres s'écartent avec cynisme ou compassion des ordoyeurs cirés de chair malade, des créatures dérythmées dont la mémoire vacille, dont les membres n'obéissent plus aux ordres.

A l'appel des disparus

ce qu'elle est aimée...

ne lésine pas sur les limitations en tous genres, tout un phénomène d'identification apparaît plus proche de la prolongation que de la résurrection. Si, en France, les débris de Miraillet ont été utilisés pour irriter une partie d'un public tout dévoué à Edith Piaf, le show-business américain a depuis développé un système de copies plus ou moins conformes et heureuses. Ainsi, une douzaine de faux Elvis Presley ont actuellement pour tâche essentielle d'entretenir autour de l'idole une nostalgie peu circonspicue; et un imprésario va jusqu'à utiliser les mains expertes de chirurgiens parjures ou serment d'Hippocrate pour ciser les visages de ses copies-vedettes. Le mythe réduit à l'état de copie; il y a bien peu de transfiguration dans ce genre d'affaire où la mort n'est plus le dernier passage de la gloire, où elle est simplement refusée et niée. Comme et notre époque ne devrait plus être que survie.

Lorsque la mort n'est pas éniée, lorsqu'elle est, au contraire, pleusement investie, on retrouve la transfiguration et ses codes. Car l'image de la star ne peut se reconstruire qu'à travers le plus grand nombre possible d'obstacles ou de « différences » : un homme ne reprend pas les traits d'un homme, à moins qu'il ne soit fou (il se prendra « volon-

tiers pour Napoléon); une femme ne peut guère plus se faire le reflet d'une femme. Reste le travesti, dont sont pourtant exclues les femmes selon ce même code (on imagine mal une femme portant les traits de Joseph von Sternberg). L'homme, chargé de l'ard, d'une perruque, de faux cils, de vêtements et d'embellèmes féminins, est le témoin privilégié de la star.

La mort de la star et le deuil qu'elle suscite, c'est en effet, lorsqu'il s'agit de spectacle, le lent évanouissement de ses attributs, qu'elle soit vivante ou morte.

Les étapes et obstacles d'une telle (ré)nomination sont nombreux: rasage méticuleux, épilation, maquillage, toute une longue transmutation de l'homme en femme, à laquelle s'ajoute, une fois la perfection atteinte, l'obligation parfois tragique de faire rire. Le masque est simultanément construit pour le trouble, et détruit pour la sérénité du spectateur. Par masque il ne faut pas entendre l'objet immobile que l'on place devant un visage. Celui-ci n'est finalement que référence et symbole: il est un outil unique et figé qui se met, se retire, et ne survit dans l'air d'un « de moins » être porteur de star. Peut-être et travesti, le comédien lui-même devient un masque que porterait le star, comme la star elle-même était,

derrière sa figure de gloire, un individu comme les autres, ou presque.

Le spectacle où intervient le travesti peut apparaître comme une danse macabre aux rituels complexes. Lorsque le star brille de tous ses feux, sa gloire y est anéantie, disséquée par le scalpel (plus ou moins raffiné) de la déstition; déclinante, elle est cloquée dans quelques postures, ligée dans quelques gestes qui ne sont plus d'elle mais déjà de l'éternité. Morte, elle est enfin droité à ce masque mortuaire dont les lèvres énoncent silencieusement une voix au play-back. Virilité et féminité, hommage et déstition; apparitions et disparitions lourdeuses, silence du comédien et vacarme de la salle, la star est sacrifiée à travers des interstices et minces qui seule son âme peut en sourdre, comme les eaux suintent d'un caveau, les feux toiles jaillissent des pierres tombales, ou la mort du désir. Encore que, dans ce genre de lantasmagorie, le mort et le désir s'ordonnent bien souvent d'une manière moins évidente.

Sur l'autre versant, celui de l'idole retraitée et de la célébrité perdue, la « mort » de la star n'est pas moins ressentie par celle qu'elle incarne. Dans la galerie des clichés populaires, on l'imagine généralement noyée dans un torrent d'alcool,

s'organisant un long suicide ou double bourbon sur glace, telle la cantatrice éphémère du Citizen Kane d'Orson Welles. On peut bien ce qu'une telle vision peut comporter de réalisme, de même qu'on ne compte plus les suicides bien réels et plus prompts chez les stars déclinantes. C'est ainsi qu'Eugène C... star des stars puisqu'il eut son temps de gloire parmi les travestis, s'étant exclu de cette Grande Eugène qu'il avait cru personnel, rencontre la plus symbolique des morts.

Mais il y a aussi, ramède moins tragique à la blessure narcissique, cet univers parsemé de lèches, de souvenirs entretenus où se retrouve et se projette l'idole déchu. Dépouillée de son image, elle la recherche avec passion, humblement, comme n'importe quel admirateur. Sur l'île de Ré, du côté de Saint-Clement, on parle de la maison de Suzy Solidor qui, fidèle gardienne de sa jeunesse, y vivrait emmurée d'innombrables tableaux la représentant. On peut-être s'en rencontrer cette « femme aux bijoux » qui parcourent, croulant sous les fardeaux des perles, les rues de la capitale. Folle et prête à reprendre ses derniers mots de Néron? Peut-être aussi une star dont le nom a été perdu.

FREDERIC EDELMANN.

GALERIE JAQUETER 85, rue Rambuteau - 75001 Paris 508-51-25 Agathe Vaïto 1928-1974 27 octobre - 23 novembre

GALERIE DES ORFÈVRES 66, quai des Orfèvres JEAN EVEN Jusqu'au 11 novembre

MAISON du DANEMARK 142, Clichy-les-Bains, 2<sup>e</sup> étage (M<sup>o</sup> Etalot) POUL AGGER KARL AAGE RIGET PREBEN FRANCK STELVIG peintures et sculptures Tous les jours de 12 h. à 18 h. Dim. et fêtes de 15 h. à 18 h. Inauguration jeudi 2 nov. à 18 h. Jusqu'au 26 nov. - Entrée libre

GALERIE HORIZON 21, rue de Bourgogne Claude BARGAS Gabriel COQUELIN 3 au 25 novembre 1978

G.-H. SABBAGH 1927-1981 CATALOGUE DE L'ŒUVRE En vue d'établir un catalogue raisonné des oeuvres de ce maître on a réuni les plus importantes de ses oeuvres. Elles sont illustrées par le livre de l'artiste G.-H. SABBAGH, 26, rue de Valenciennes, 75008 Paris.

GALERIE RUB FOLMAN 88, r. de Bourgogne (7<sup>e</sup>), 531-95-43 Albert ENZ, Eric TURNER, Ivan de VOJNICH 25 octobre - 8 novembre

LA DEMEURE GLEB blanc sur blanc TAPISSERIES 18 octobre - 18 novembre Revue adresse: 19, r. Lagrange (9<sup>e</sup> arr.), Paris (P<sup>o</sup> 104, t. 325-02-74 - 323-03-59.

TRÉSORS DES ROIS DE DANEMARK MUSÉE DU PETIT PALAIS Avenue Winston-Churchill Du 15 octobre 1978 au 7 janvier 1979 de 10 h. à 18 h. (sauf lundi et mardi)

GALERIE KATIA GRANOFF 92, Faubourg Saint-Honoré - Paris 8<sup>e</sup> - 265.24.41 MANY KRIEDEL 25 Octobre - 14 Novembre

GALERIE MONY CALATCHI 182, boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS - Tél. 544-49-76 ALBERT HIRSCH SCULPTURES et DESSINS 17 octobre - 18 novembre

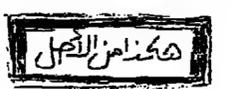
CABARETS

JOCKEY 127, bd du Montparnasse 326-48-93 Pas comme les autres on s'y amuse !...

L'ALCAZAR 216, boulevard de la Chapelle 216-216-216 L'ALCAZAR ENFETE

JEAN-MARIE RIVIERE PARADIS L'AMOUR 28 rue de Valenciennes - Paris 11<sup>e</sup> - 531-22-22

LES 2 MEILLEURES SOIRES DE PARIS LIDO Nouvelle super revue "Allez Lido" 216-216-216 BAL DU MOULIN ROUGE LISETTE MAUDROT 216-216-216



LA MORT

Aimer les femmes mortes

Sur la couverture d'un livre, une femme aux sourcils épilés, allongée d'un trait de crayon, aux faux cils, aux cheveux frisés tombant en mèches sur le front, à la bouche fardée en cœur, est immobilisée dans une pose hiératique, avec un air de drame au fond du regard saisi par l'objectif. C'est Isa Miranda, la grande, la seule vamp italienne des années du fascisme, celle qui fut la Signora di tutti, de Max Ophüls, l'héroïne de Scipion l'Africain, du Mensonge de Nina Petrovna, d'Hôtel Impérial, de la Femme aux diamants et couronnement d'un mythe transalpin teinté de fantastique et de surréalisme, l'étrange marquise Marina de Malombra dans un palais des Dolomites. Une star internationale, une femme de rêve comme Greta Garbo, Marlène Dietrich et quelques autres, dont l'éditeur italien Gremese a fait sa tête d'affiche pour une collection de monographies de vedettes : « Le stelle filante ».

Après la Miranda, il y aura Ahda Veill, l'ancienne ingénue romantique, la comtesse Scripieri de Senso. La mode de ces albums — consacrés aussi à des stars masculines — vient des Etats-Unis, avec la collection de Citadel Press, commencée dans les années 60. Elle est passée par Paris, où Henri Veyrier a publié des éditions françaises des livres Citadel et créé, à cet exemple, sa propre collection : « Flash-back ». Première à y entrer : Arletty (quatre-vingt ans), après un album général sur les « séductrices du cinéma français 1930-1950 ».

Pionnières dans le passé, rétrospectives des vies et des carrières de celles qui furent fabuleuses, adorées, qui le sont restées dans les mémoires, même si l'âge les a parfois transformées au point de les rendre méconnaissables, même si certaines sont mortes. Mais cette consécration du livre offert à l'admiration de tous, avec la meilleure iconographie possible, les génériques, les résumés de films, le dénoûtement, de la gloire, ne donne-t-elle pas, à toutes, une vie arrêtée d'idées embaumées auxquelles on ne demande plus rien que d'être ces photographies magiques, en noir et blanc ?

Peu à peu, ces livres, qui seront très beaux et générateurs de nostalgie, Arletty, José Crawford, Bette Davis, Marlène Dietrich, Greta Garbo, Judy Garland, Jean Harlow, Rita Hayworth, Katharine Hepburn, Carole Lombard, Jeannette MacDonald, Isa Miranda, Marilyn Monroe, Ginger Rogers, Elizabeth Taylor, Lana Turner, Mae West... même celles qui ont débuté toutes jeunes, celles qui sont mortes jeunes, ne sont, ne seraient plus jeunes aujourd'hui. Et, dans les séductions du cinéma français, il y a bien plus de beautés des années 30 et 40 que de filles en fleurs de la fin des années 50.

Le rétro, c'est cela, bien sûr.

Un recul dans le temps pour se dire que tout était différent, hier ou avant-hier (ah ! la belle époque !), pour s'attendrir sur les robes, les maillots, les chapeaux, les décolletés vaporeux des modes anciennes avec lesquelles, maintenant, on se travestit ; pour faire des rêves de satin, de crêpe georgette, de taffetas, de soie naturelle, de fourrures d'hermine et de renards argentés, de plumes, de paillettes, d'algrettes et de bijoux précieux. Pour admirer le décolleté plongeant sur les reins nus de quel robe du soir dessinée par Adrian et autres créations des couturiers de cinéma inspirés. Et les maillots aussi, qui donnaient à ces dames du temps

elle s'est perpétuée, grâce à sa force de caractère. Personne n'oserait penser à elle comme à une vieille femme. Mais la Miranda qui tint un petit rôle dans Portier de nuit ne ressemble plus du tout à la Miranda de Malombra, ni même à celle d'« Au-delà des grilles » où elle avait échangé ses plumes et ses faux cils contre un tablier néo-réaliste de servante de trattoria. Pourtant, dans ces livres, toutes se ressemblent. Elles ont des attitudes lointaines, des airs d'entre ciel et terre, un érotisme abstrait ; elles sont photographiquement fixées dans les larmes, les rires ou les sourires qu'elles eurent pour tel ou tel rôle. Elles ne bougent plus, elles ne parlent plus.

livres, puisqu'on les a dans les mains.

On peut jouer, à volonté, la comtesse, le désir imaginatif, passer d'un visage à l'autre, d'une décennie d'illusions à une autre. Ces mortes ont des parfums capiteux, leur chair, si marquée soit-elle, à la longue, de la griffe du temps, n'est pas périssable. On peut, anthropophages de l'adoration pyramidale, dévorer avec passion ces momies d'Égypte, ces gigantesques cathédrales et les retrouver, le lendemain, intactes et de nouveau offertes. Les éditeurs n'avaient sûrement pas prévu que l'on ferait de ces livres des paradis artificiels.

Les albums sont capables, pourtant, de susciter tous les fétichismes et toutes les perversions (tels celui de Rita Hayworth, la Gilda qui retirait ses longs gants noirs comme on faisait glisser des bas le long des cuisses et des mollets — plaisir supprimé par l'horrible « colant » moderne, ou celui de la phénoménale Mae West, devenue l'impératrice fardée des travestis), toutes les sublimations comme celui de Garbo, la femme fatale angélique et, surtout, celui de Marlène, l'astre étincelant qui réussit à être à la fois mythe vertigineux, la belle et la bête en surplomb, coiffée d'une perle blonde sous une tête de singe, de la peau d'un gorille dans l'attraction de cabaret de Blondie Venus. Il est vrai qu'il fallait un Sternberg amoureux pour avoir de ces idées-là. Mais, aujourd'hui, en se penchant sur les photographies de Marlène, chaque homme peut être Josef von Sternberg, administrateur et créateur masculin.

Au fond, de trop durer dans la vie réelle, ces stars, ces femmes, dérangeant, comme si, venues d'un autre temps, elles affirmaient leur longévité dans un siècle où elles sont anachroniques. Les biographies de vedettes écrites par des journalistes et des historiens ont aussi ce goût de mort parfumé. Marilyn Monroe avait disparu lorsque l'écrivain Norman Mailer, pour rester fidèle à sa réputation de scaphandrier des mythes américains, déploya sur elle ses fantasmes, se fit un somptueux banquet de son existence passée. Biographe de Marlène Dietrich, Charles Higham lui, avec « Marlène, la vie d'une star », a coupé l'herbe sous les pieds de la presque octogénaire écrivant ses Mémoires. « A tout dit, tout répertorié, tout expliqué, ce qui est le principe des albums illustrés. Voilà, en somme, des nécrologies parcellaires. Notre époque, qui a peur de la vieillesse et de la mort, qui se perd dans les mythologies rétro ou les rajustements factices, en vie et crant à la fois les stars « immortelles ». C'est peut-être aussi une peur de la femme du temps présent qui se cache derrière ces albums et ces biographies, derrière l'émulation de ces actrices de légende.

JACQUES SCLIER.



Marlène Dietrich dans « Blondie Venus » (1932).

Jadis quelque chose d'irréel, de plus grand que la vie quotidienne, ce pourquoi les médiettes de tous les pays s'évertuaient à copier.

Peu à peu, ces livres et voyons-y, malgré tout, la marque du temps sur les visages et les corps qui ont changé avec les années. Facile de garder de Garbo une image éternelle : elle a cessé de tourner en 1941 et personne ne pourrait la reconnaître ailleurs que dans ses films. Facile aussi pour Carole Lombard ou Marilyn Monroe, mortes avant la maturité. Et Bette Davis, même en son bel âge, a toujours eu des allures de mannequin sacré. Ce qu'elle est physiquement se trouve annoncé par ce qu'elle a été. Arletty, c'est toujours Garance. Quant à Marlène,

Ce n'est pas la magie qui vient des films. Ces albums — par ailleurs, beaux instruments d'érudition, documents pour l'histoire du cinéma — font le lecteur, cinéphile ou non, voyeur et nécrophile. Debout, assises, étendus sur des divans profonds ou sur des lits d'amour et de poésie, les stars sont investies, possédées par le regard. Mortes dans leurs stours et dans leurs apparts. « Une morte » a écrit Aragon à la fin d'Aurélien « on en fait ce qu'on veut ». A l'écran, les stars de ce temps-là étaient insaisissables. Dans les films d'aujourd'hui, il n'y a plus de stars, mais des femmes qui se laissent pas saisir, trop réelles qu'elles sont et désireuses de choisir un lieu d'être choisies. Alors, autant se satisfaire des

Passion délétère

NICKY MANGANO était un petit journaliste consciencieux. Quand il eut vingt ans, ses parents adoptifs, un couple de bouhars à Dunkerque, lui révélèrent sa véritable origine : « Tu es le fils clandestin de l'actrice Silvana Mangano et du coureur automobile Nicky Lauda ». Lui avait dit sa mère Jeannine avec un sanglot dans la voix.

Un jour pluvieux d'avril 1978, son journal l'envoya à Stienne pour rendre compte d'un congrès sur l'athérosclérose des papillons mouchetés. Il traitait sa solitude dans le gare, anodiné par deux carabinieri qui avaient de ces plumages noirs sur leurs casques, quand une voix rauque sortit tout à coup du juke-box le fascina, elle chantait « Queen of China Town ». Il chercha sur l'appareil argenté le numéro de la chanson et trouva ces deux mots qui le fascinèrent peut-être plus que la voix : Amanda Lear. Il foudroya d'abord. Mais quatre mois plus tard, alors que son journal l'avait envoyé à Salzbourg pour assister à une expérimentation du rayon de la mort, et qu'il aspirait dans un milk-bar la mousse de son bananen-choko, le voix latidique ce lit de nouveau entendre. Amanda Lear chantait « Follow me ». Nicky était devenu un fan.

De retour à Paris, il voulait acheter tous ces disques, il n'en trouva qu'un. Sur le pochette, Amanda était toute vêtue de cuir déchiré, elle avait un tasso entre ses mains gantées, une oryx autour du cou, sa che-

veux était blonde et son sourire éblouissant, elle racontait l'histoire d'une pauvre fille déçue par la société qui vendait son âme au diable contre l'argent et la célébrité. L'argent et la célébrité la rendaient encore plus misérable. Elle prenait sa revanche contre le diable en suivant l'homme qu'elle aime, rongeant aux ardoises, comme Marlène dans « Morocco » quand elle laisse ses cheveux dans le sable du désert pour suivre son légionnaire Garry. L'album s'appelait « Douce revanche ».

Nicky Mangano ne se lassait pas d'écouter la première face du disque. Il achetait tous les journaux, mentionnant-ils juste son nom, et lui toutes ses interviews. Amanda prétendait être née à Hongkong en 1948. Sa mère l'avait élevée en Suisse, ses parents étaient divorcés, et à seize ans elle était partie pour faire le vic, se droguer. Hermet Hesse et des livres gourous, devenir le groupe à Londres, en 1968, de Brian Jones, de Jagger, puis de Bowie. Dall le sortit à toutes les premières. Devenue star, cynique, Amanda répétait les mêmes phrases : « Ce qui m'intéresse, c'est de gagner le plus d'argent en un faisant le moins possible ». Son contact avec le diable, elle l'avait signé avec sa maison de disques allemande. Alors elle avait vendu des millions de disques en Allemagne, en Italie et au Japon. Elle était devenue une femme d'affaires qui vendait un produit : son nom, ses jambes, une image de bande dessinée, entre Tarzan et Vampirella, une créature épouvantable, diabolique.

Disco-Lear

Nicky Mangano eut un choc quand il vit l'image d'Amanda multipliée sur les murs du métro. Elle allait passer à Paris, au Palace, à minuit. Il fit tout pour la rencontrer, mais Amanda était à Munich, où elle enregistrerait son prochain album, un remake du Portrait de Dorian Gray, intitulé en anglais, « The woman in the moon ». Il avait un joli visage. Détournant le papier à sept-huit pressés de son journal, Nicky souffla une entrevue particulière. Elle refusa. Elle donnerait juste une conférence de presse, à 19 heures, peu avant son show. Nicky s'acquiesça avec les ouvriers du théâtre pour ce familiariser avec les caprices d'Amanda : elle avait exigé un billet dans sa loge, elle était poursuivie par les paparazzi et avait dû quitter le Ritz pour se transférer clandestinement, en Cadillac, au Plaza. La grande époque était ressuscitée. On n'était toujours pas arrivé à savoir qui était l'homme de sa vie. Elle devait disparaître, à la fin du show, dans la fosse d'orchestre, vêtue d'un nuage de fumée. Nicky s'adressa aux ouvriers pour avoir accès à la fosse d'orchestre. Il serait là pour comprendre Amanda au moment où elle regagnerait sa loge.

Il se rendit à la conférence de presse, fébrile, ayant caché dans son carabine un mini-Boffinet avec flash électronique et un magnétophone de poche.

Play-back

Tout dans l'ombre de la fosse d'orchestre, Nicky ne tenait plus rien, voir du show. Des trombes d'air froid venant d'un diffuseur d'air conditionné le « trépanaient ». Finalement, un pétard soigné à quelques centimètres de lui et la fumée qui s'en dégagea fut à ce point opaque qu'il dut fermer les yeux pour ne pas être incommodé par l'écoulement. Quand il les rouvrit, une ombre venait de glisser entre ses doigts. La porte de sa loge resta fermée. Il écrivit une lettre, elle ne répondit pas. Elle était déjà partie pour le Japon, pour une série de vérités télévisées. De dépit, et parce que sa vraie nature le prédisposait à la meurtre, il décida de se venger. Nicky était désespéré. Saou dans une boîte de nuit, il fit le connaissance d'un touché personnage qui lui proposa le chat d'un coffret magique grâce auquel il pourrait trahir la

femme qui l'avait tant fait souffrir. Nicky ne tenait plus rien, et il vendit même sa valise anatomique et ses planches anatomiques pour l'acquiescer. Lorsqu'on ouvrit la boîte, elle exhala une bouffée sucrée : avec stupéfaction, Nicky trouva les deux doigts de pied dont l'extraction avait servi à réduire ses chausures de quelques pointures, ses mollets dont le départ avait affilé les fesses, quelques compresses sèches, des bandes cirées sur lesquelles un système pleureux avait exhaustivement séché, un peu de poudre d'os de ses mollets lésés, enfin deux billes spongieuses qui avaient une apparence de litiches épluchées et qui flottaient dans un dissolvant. Nicky fit des photos des pièces à conviction et les envoya à France-Dimanche. Il n'avait soutiré même pas d'argent. HERVÉ GUIBERT.

Centre Dramatique de la Courneuve. 30 OCTOBRE - 26 NOVEMBRE. CREATION EN FRANCE à LA COURNEUVE. LES DEUX NOBLES COUSINS (THE TWO NOBLE KINSMEN). La dernière œuvre de W. SHAKESPEARE m.e.s. Pierre Constant. Centre Culturel Jean Houdremont. 23, avenue du Général-Lacour. 93120 La Courneuve. Téléphone : 836.11.44.

LA CANNE A SUCRE. BAB 23.25. DINER-SPECTACLE.

STUDIO SAINT-SÉVERIN - 14 JUILLET BASTILLE - OLYMPIC ENTREPOIT. De HANNS MARTIN SCHLEYER, de ANDREAS BAADER, de GUDRUN ENSSLIN, de JAN-CARLE RASPE; de leurs morts, de leurs funérailles, le nouveau cinéma allemand témoigne... L'Allemagne en automne. Un film de BOLL, BRUSTELIN, CLOOS, FASSBINDER, KLUGE, MAINKA, MAINKA-JELTINGHAUS, REITZ, RUPE, SCHLÖNDORFF, SCHUBERT, SINKEL, STEINBACH.

ÉLYSÉES POINT-SHOW VO / LUXEMBOURG VO. De quel côté serez-vous? if... UN FILM PARAMOUNT DISTRIBUÉ PAR CINEMA INTERNATIONAL CORPORATION.

TEP 10 Oct. 19 Nov. LE MALADE IMAGINAIRE de Molière. m.e.s. Marcel MARECHAL. Tél. 636.79.09.

BOBINO 1er MOIS COMPLET GUY BEDOS. EN RAISON DU SUCCÈS LOCATION NOVEMBRE 13 JOURS A L'AVANCE. Théâtre, Agences, Tél. 322.74.84.

Handwritten text in a box: 50 20 20 20 20

Large vertical text on the right side of the page: DEVIEN Q

une sélection

cinéma

SCENIC ROUTE

de Mark Rappaport

Complot et machination, nouvelle définition du triângle...

FLAMMES

d'Adolfo G. Arjona

Rencontre fabuleuse d'une jeune fille rousse et d'un pompier mythique dans une maison familiale régie par la douce férule du père...

DERNIER AMOUR

de Dino Risi

C'est triste de vieillir, c'est triste d'être un raté, c'est triste quand on est un vieux raté...

LA FEMME GAUCHÈRE

de Peter Handke

Dans une grande maison chaude, avec un jardin, et pas loin d'une forêt, une femme et un petit garçon apprennent l'un avec l'autre, ou l'un contre l'autre...

construite sur un rythme très doux, que l'on peut suivre avec passion. ET AUSSI: Alambriqué, de Robert Young...

théâtre

ANNA PRUCNAL

à Saint-Denis

Une gastroche déguisée en camp s'amuse avec des romances, verse des pleurs sincères sur les malheurs des filles trop amoureuses...

ZADIG

à Orsay

Jean-Louis Barrault mime le cheval et mène dans des Turqueries de cirque les aventures de Zadig-Mario-José Flotats...

REMAGEN

au Théâtre Gérard-Philips à Saint-Denis

Exilée au Mexique pendant les guerres d'Hitler, la romancière Anna Seghers, juive allemande communiste, fait une excursion qu'elle fit sur le Rhin avec des compagnes de pension, vers 1910...

LES JUSTES

à l'Épée de Bois

Camus, le débat sur le terrorisme et le socialisme, sur les tactiques et les idéologies révolutionnaires vis à travers l'Iroquois et l'espagnol des contemporains de Sander et des Brigades rouges...

se faire piéger, cette troupe cohérente et rigoureuse accomplit un formidable travail d'une grande beauté.

LA STAR DES OUBLIS

ou Petit Océan

Deux filles dans un cinéma vide jouent à l'insu des voyeurs, des aventures, des rêves communs. Trois femmes: Yvonne Doucet auteur et comédienne avec Martine Drai, Hélène Vincent metteur en scène, racontent une amitié désempêtrée née dans un moment entre parenthèses où se dissolvent des gaietés d'enfance, des amertumes d'adultes.

ET AUSSI:

la Sœur de Shakespeare, à l'Aquarium (des gaietés de la condition féminine); les Peines de cœur d'une charte anglaise, au Montparnasse (il ne faut pas manquer de voir et de revoir la comédie de l'es aux accents argentins); Succès, au 547 (l'insolente gravité de la futilité); Ouf et Albert, à l'Athénée (à Berlin, deux vieux bonshommes et l'histoire).

musique

FESTIVAL DE LILLE

Grand festival multilatéral, le festival de Lille continue de réarmer une grande place à la musique. Deux concerts marquants cette semaine: l'Orchestre de Lille, dirigé par Jean-Claude Casadesu, joue quatre œuvres remarquables: la douzième Rhapsodie pour contrebasse (d'après le Voyage d'hiver dans le Hara de Goethe), de Brahms; l'ultime page de Mahler (adagio de la dixième symphonie); Un survivant de Vavouze, de Schoenberg, qui est la plus tragique des œuvres suscitée par la dernière guerre; et une curiosité, la création en France du Dernier Seras des sphères, de Wagner (Palais des sports, le 7 novembre). Et les Scholiers de Londres donnent, à l'Opéra Comte, un très beau programme de musique profane et sacrée du Moyen Âge et de la Renaissance (le 8).

LE RIRE DE NILS HALERUS

L'Opéra de Nantes reprend, vingt-cinq ans après sa création, le Rire de Nils Halerus, de Marcel Landowski, une légende

lyrique et chorégraphique qui met en scène un philosophe sceptique en qui l'on a pu voir une évocation de Paul Valéry: «La seule façon de rendre cette vie absurde supportable, c'est d'en rire avec indulgence et philosophie. Ce sera la grande rentrée au théâtre de Landowski. Au même programme, le Devin de village, de Rousseau (Nantes, les 3, 5, 7, 9, 11 novembre).

LES CONCERTS BLEUS

Excellent programme comme toujours aux «concerts bleus» du Palais des congrès, avec l'une des œuvres les plus intenses de Ravel, Trois Poèmes de Mallarmé, le 13<sup>e</sup> Quatuor, inconnu en France, de Chopin, le 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup>, à 19 h.; œuvres japonaises pour guitare (chapelles de la Sorbonne, le 2); Beethoven, Schubert et Alexander Neusky, de Prokofiev, chœur et orchestre de Paris, dir. Cl. Abbado (Palais des Congrès, le 2, à 20 h. 30, et Champs-Élysées, le 4, à 10 h.); Simon Bocanegra, mise en scène Strahler, dir. Abbado (Opéra de Paris, les 3, 6, 9, à 19 h. 30); Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallès (maison de la culture de Rennes, le 3); Academy of Ancient Music de Londres (Vivaldi, à Saint-Merr, le 3; Couperin aux Billetons, le 4); Musique au présent: Levinas, Monnet, Talra, Koering, dir. G. Amy (studio 105, Radio-France, le 4, à 17 h.); Orchestre Pasdeloup, dir. R. Boutry, avec H. Richter-Haaser (Champs-Élysées, le 7, à 17 h. 45); Intégrale de l'œuvre de Beethoven pour violoncelle et piano, par J. Starke et R. Buchbinder (maison de Radio-France, les 8 et 9); rétrospective L. Price (Opéra de Paris, le 7, à 20 h.); Schubert, par R. Massin, U. Rahnemann et le Quatuor Arcana (maison de Radio-France, le 8); Chopin, par D. Lively, prix Ciani (Gareau, le 8); Orchestre national, dir. Ch. Dutoit, avec K. Wba Chung, violon (Champs-Élysées, le 8); Orchestre de

Paris, dir. C. Abbado, avec Kiril Te Kanawa (Congrès, le 8, à 20 h. 30).

expositions

LES MACCHIAIOLI

au Grand Palais

I Macchiaioli, littéralement «les tachistes», sont ce groupe d'artistes qui, dès le milieu du dix-neuvième siècle en Toscane, donnèrent à la peinture italienne une nouvelle tournure. Attentifs à des exemples français, notamment à celui de l'école de Barbizon, les Macchiaioli cassèrent le roman de l'académisme, s'intéressèrent à des sujets de la vie quotidienne, au plein air et aux effets de la lumière sur un paysage. L'exposition du Grand Palais est accompagnée d'un ensemble de manifestations: «La Toscane à l'époque des Macchiaioli», photographies tirées des archives des frères Alinari, également au Grand Palais; «Eaux-fortes de Pictori», à l'Institut culturel italien; «Les Alinari», photographes à Florence, au centre Georges-Pompidou, de débats, de publications et de films.

CLAUDE LORRAIN

au Louvre

Retrouver un célèbre paysagiste français du dix-septième siècle à travers ses dessins, notamment des études exécutées sur le motif dans la campagne romaine. Ces dessins tiennent pour la plupart du British Museum, qui en possède une collection incomparable (plus de cinq cents), témoin du goût que les Anglais ont porté à l'art.

RETABLES ITALIENS

DU XIII<sup>e</sup> AU XV<sup>e</sup> SIECLE

au Louvre

Un nouveau dossier du département des peintures. Le propos est de montrer tant l'évolution du retable italien du Moyen Âge à la Renaissance que le travail qui y a à faire pour reconstruire les ensembles démantelés. A travers vingt-cinq tableaux (de Giotto, Paolo Veneziano, Antonio de Carro, Cosimo Tura, Sassetta, etc.), célèbres, peu connus, ou récemment restaurés, choisis dans les collections du Louvre et de quelques autres collections publiques françaises.

ET AUSSI: Les frères Le Nain, au Grand Palais (la totalité de l'œuvre connue rassemblée pour la première fois); Miro, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (soixante tableaux de 1902 à 1978), au Centre Georges-Pompidou (dessins inédits), au Centre d'études catalanes (gravures et eaux-fortes) et à la galerie Maeght (peintures récentes); Métamorphoses finlandaises, au Centre Georges-Pompidou (architecture et design); Mu espace-temps au Japon, au Musée des arts décoratifs (un concept en images); Lager Jörn, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (pour le trentième anniversaire du mouvement Cobra).

variétés

LES DIX-HUIT HEURES

LE L'OLYMPIA

Concerts ou récitals d'un jour à l'Olympia, dans une nouvelle tranches horaires (18 heures), avec l'Imago (le 2 novembre), Tiempo Argentino (le 3), Morice Benin et Castelhemis (le 4), Djamel Allam (le 5), Areski et Fontaine (le 6).

SUSANA RINALDI

au Théâtre de la Ville

Milongas, tangos anciens et modernes, et bien sûr la douleur et la tristesse de Buenos-Aires qui se confondent sur ses trottoirs (à 18 h. 30).

jazz

LE HUMAN ARTS ENSEMBLE

à la Chapelle des Lombards

Venus de Saint-Louis, via l'orchestre d'Anthony Braxton, le batteur Charles «Bobo» Shaw et le trombone Joseph Bowie jouent un jazz généreux et inventif, dans un climat de souriante complexité.

LE MIKE WESTBROOK

BRASS BAND

au Théâtre Comptone-Française. Six Anglais de Londres proposent une musique joyeuse et persiflée, où dominent les cuivres, de la fanfare de cirque à la marche militaire, de la chanson de cabaret à la comédie musicale.

# LE ROCK DEVIENT PLUS VIOLENT QUE JAMAIS.

Finie la gentille musique pop qui nous faisait planer. Le hard rock est revenu. Plus dur que jamais. Quand on aime ça, il faut pouvoir compter sur la puissance de son ampli.

Même avec un gros ampli vous risquez de manquer de puissance à certaines fréquences. Ce qui pourrait causer des trous dans la voix de votre rockeur favori.

C'est pour cela que Marantz a conçu tous ses amplis selon un tout nouveau principe. Le principe du "True Power", de la vraie puissance.

Ces amplis sont les seuls à vous garantir, sur tous les modèles, une réserve de puissance d'au moins 25% que l'ampli délivre dès que l'impédance de vos enceintes se rapproche de 4 Ohms.

Cela vous évite les altérations gênantes notamment dans la zone de fréquence médium, tout en épargnant les circuits de protection de l'ampli et en accroissant sa longévité.

Mais Marantz a fait plus. Cette année il lance aussi des platines équipées d'un tout nouveau bras, qui réduit les distorsions de lecture.

Le ampli True Power Marantz, 25% de puissance en plus quand l'impédance tombe à 4 Ohms.

| Ampli Marantz | Puissance par canal   |                       |
|---------------|-----------------------|-----------------------|
|               | sous 8 Ω en Watts RMS | sous 4 Ω en Watts RMS |
| 1050          | 25 W                  | 31 W                  |
| 1072          | 36 W                  | 46 W                  |
| 1090          | 45 W                  | 62 W                  |
| 1123 DC       | 61 W                  | 77 W                  |
| 1152 DC       | 76 W                  | 95 W                  |
| 1180 DC       | 90 W                  | 113 W                 |
| 1300 DC       | 150 W                 | 187 W                 |

De 20 à 20.000 Hz: les 2 canaux en fonction

Les tuners n'ont pas été publiés. Les plus sophistiqués d'entre-eux possèdent un oscilloscope qui multiplie par dix la précision du réglage.

De plus, tous les éléments d'une chaîne Marantz ont été conçus les uns pour les autres. Aussi bien techniquement qu'esthétiquement.

D'un matériel des meubles Marantz. Vous y installez des appareils de mêmes dimensions et de même design et vous évitez les fils qui traînent partout.

Non seulement le plaisir des oreilles est garanti, mais celui des yeux n'est pas oublié.

Des amplis "True Power" qui sortent la puissance optimale à toutes les fréquences.

## marantz®

Pour information: Marantz France, 9 rue Louis-Armand, 92600 Antibes.

VOTRE TABLE CE SOIR

• Ambiance musicale. • Orchestre. F.M.R. : prix moyen du repas. J... h. : ouvert jusqu'à... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

- ALSACE AUX HALLES 236-74-34 Op. Jour et nuit. Chens. et mouss. de 22 h. à 5 h. du mat. av. nos animat. Spéc. alsac. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS... AUTOUR D'UN JARDIN

- L'EPICURIEN P/Sam. midi et dim. Jusqu'à 23 h. 30. trois salles intimes autour d'une fontaine fleurie.

DINERS RIVE DROITE

- LE CLAIR DE LUNE P/dim. s. lun. 24, rue du Port-Neuf, 1<sup>er</sup>. 333-85-21
- CHEZ RAY 508-40-10
- ASSIETTE AD BEUF-PICARDI 3, bd des Indes, 2<sup>e</sup>. 311-78-04

DINERS - SPECTACLES

- L'OLYMPIE 424-65-45
- LE GUERLAND 906-39-05

ENVIRONS DE PARIS

- CHATEAU DE LA CORNICHE \*\*\* Vue panoramique sur la vallée de la Seine. Diners sur chaudière.

SOUPEURS APRES MINUIT

- LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h à 2 h
- LE PETIT ZINC 2, rue de Bondy, 9<sup>e</sup>
- LE MONICHE 27, r. de Bondy, 9<sup>e</sup>

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

- LA MAISON D'ALSACE 39, Champs-Élysées - 359-44-24
- AU PIED DE COCHON Le meilleur restaurant des Halles
- LE GRAND CAFÉ 4, bd des Capucines - 072-47-45

Expositions

CENTRE POMPIDOU Entrée principale, 7, Saint-Martin... Informations téléphoniques : 277-14-11... Jusqu'au 10 novembre.

FRANÇOIS LALANNE Œuvre graphique - Galerie La Ruche, 14, rue de Labrousse (222-21-20), jusqu'au 10 novembre.

FESTIVAL D'AUTOMNE (278-19-09) EXPOSITIONS CHAPELLE DE LA SORBONNE

BIZARRE, GROTESQUE MONSTRUEUX CARICATURES CONTEMPORAINES

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (753-37-30), les 3 et 5, à 8 h. 30 : Rigoletto (Verdi); les 1er, 4 et 6, à 8 h. 30 : L'Enlèvement au sérail (Mozart); les 2, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Opéra d'aujourd'hui; les 1er, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Opéra de demain.

Les salles municipales

CHATELAIN (233-60-00) (D., L.), 20 h. 30 : Les Femmes de Bonaparte (Molière); les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Les Femmes de Bonaparte (Molière); les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Les Femmes de Bonaparte (Molière).

Les autres salles

AIRES LIBRES (232-70-70) (D., L.), 20 h. 30 : Les Femmes de Bonaparte (Molière); les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Les Femmes de Bonaparte (Molière); les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Les Femmes de Bonaparte (Molière).

Dans la région parisienne

ANTOINE, Théâtre P.-Gémier, le 4, 21 h. : Barbaud; les 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Barbaud; les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Barbaud.

Les salles-théâtres

AU BEC FIN (236-28-30) (D.), 21 h. : Les Femmes de Bonaparte (Molière); les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Les Femmes de Bonaparte (Molière); les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Les Femmes de Bonaparte (Molière).

Variétés

BOHIO (222-75-60) (D., L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Guy Rode; les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Guy Rode; les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Guy Rode.

Concerts

MERCREDI 1er NOVEMBRE
CAFÉ D'EDGAR (232-82-11), 18 h. 30 : Nohle Spier, clavessin (Couperin); les 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Nohle Spier, clavessin (Couperin).

FALAIS DES ARTS, 20 h. 45 : Voir le 1er; les 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Voir le 1er; les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Voir le 1er.

Paradeoup, ex. H. Richter-Haaser, piano (Celerun, Schumann, Mozart, Brahms); les 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Paradeoup, ex. H. Richter-Haaser, piano (Celerun, Schumann, Mozart, Brahms).

LA CLEF - PANTHON MARAIS - OLYMPIC ENTREPOT

Et à partir du 1er novembre : ARTIEL Villeneuve - Artiel Nogent; CARREFOUR Pantin - CYRANO Versailles

NEIL SIMON LE PRIVE DE CES DAMES
Production by STAR et NEIL SIMON LE PRIVE DE CES DAMES - avec ROBERT MOORE et PETER FALK
ANNAMARIE et EILEEN BRIGMAN et SO CASAS et STICKARD CHANNING
JAMES CECI et DON DAUER et UNICE HITCHCOCK et JOHN WELLSMAN
MADLINE KARR et FERNANDO LAMAS et MANFRA MASON et PHILIPERS
AGEVEDA et PAUL WILLIAMS et NICOLA WILLIAMSON
Mise en scène par NEIL SIMON

Le paradis des riches. Un paradis des riches est bâti sur l'enfer des pauvres. Victor Hugo.

THEATRE D'ORSAY

CIRENAUD-BARRAULT

en alternance ZADIG ou LA DESTINEE de Georges Coulonges d'après Voltaire

HAROLD ET MAUDE de Colin Higgins

OH! LES BEAUX JOURS de Samuel Beckett mise en scène Roger Blin

DETROIT LA VIE SINGULIERE D'ALBERT NOBBS adaptation et mise en scène Simone Bennessa location 548.38.53 et agences

Jazz, pop, rock, folk

PALACE, le 5, 17 h. : Third World; les 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Third World; les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Third World.

PARAMOUNT ELYSEES (v.o.) - PUBLICIS MATIGNON (v.o.) - PARAMOUNT DOEDN (v.o.) - STUDIO MEDICS (v.o.)

PARAMOUNT MAILLOT - PARAMOUNT OPERA - PARAMOUNT MARIYVAUX - CAPRI GRANDS BOULEVARDS - PARAMOUNT MONTMARTRE - CONVENTION SAINT-CHARLES - PARAMOUNT MONTPARNAISSE - BOULMICH - PARAMOUNT ORLEANS - PARAMOUNT Gobelins - PARAMOUNT GALAXIE - PARAMOUNT BASTILLE - PASSY-VILLAGE Neuilly - PARAMOUNT La Varenne - PARAMOUNT Orly - PARAMOUNT ELYSEES 2 La Cotte-Saint-Cloud - BUXY Boussy-Saint-Aulnois

ROSE-BONNON, 18 h. 30 et 21 h. : les 1er et 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Rose-Bonnon, 18 h. 30 et 21 h.

SALLE PLEYEL (227-82-73), le 2, 21 h. : Monty Alexander; Jérôme Bruner; Frank Garcia; les 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Monty Alexander; Jérôme Bruner; Frank Garcia.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h. mat. le 1er et dim. 14 h. 30 : Le Pays du sourire; les 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Le Pays du sourire.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h. mat. le 1er et dim. 14 h. 30 : Le Pays du sourire; les 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Le Pays du sourire.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h. mat. le 1er et dim. 14 h. 30 : Le Pays du sourire; les 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Le Pays du sourire.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h. mat. le 1er et dim. 14 h. 30 : Le Pays du sourire; les 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Le Pays du sourire.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h. mat. le 1er et dim. 14 h. 30 : Le Pays du sourire; les 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Le Pays du sourire.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h. mat. le 1er et dim. 14 h. 30 : Le Pays du sourire; les 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Le Pays du sourire.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h. mat. le 1er et dim. 14 h. 30 : Le Pays du sourire; les 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31 : Le Pays du sourire.

Agatha Christie MORT SUR LE PAL
Production by STAR et NEIL SIMON LE PRIVE DE CES DAMES - avec ROBERT MOORE et PETER FALK
ANNAMARIE et EILEEN BRIGMAN et SO CASAS et STICKARD CHANNING
JAMES CECI et DON DAUER et UNICE HITCHCOCK et JOHN WELLSMAN
MADLINE KARR et FERNANDO LAMAS et MANFRA MASON et PHILIPERS
AGEVEDA et PAUL WILLIAMS et NICOLA WILLIAMSON
Mise en scène par NEIL SIMON

Cinéma

Les films marqués (\*) sont interdits aux moins de treize ans. (\*\*) aux moins de dix-huit ans.

La cinématèque

CHATELON (194-34-24)
MERCREDI 1er NOVEMBRE
15 h : Hommage à J. Orff.
18 h : Les Femmes de L. Gaultier.
21 h : Les Femmes de L. Gaultier.

L'ARRÊT DU MILIEU. LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE A LA FLAMME (Fr.).
LA BALLE DES DALTON (Fr.).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.).

41-19) : Paramount-Opéra.
JUDITH TRÉPAUVE (Fr.).
KORO, LES GORILLE QUI PARLE (A. v.o.).

MARLER (A. v.o.).
MODERATO CANTABILE (Fr.).
MUSIC DIVERS (A. v.o.).

Dans la région parisienne
XVELINES (78)
CHATELON, L.-Jouvet (198-20-07).

la Cage aux folles; Je suis timide, mais je me soigne; Les réformés se portent bien.

Les films nouveaux

SCENIC ROUTE. Film américain de Mark Rappaport (v.o.).
L'ATOME EN ALLEMAGNE. Film collectif allemand de W. R. ...

Les grandes reprises

LA BALLE DE BRUNO (All. v.o.).
LA CANTERBURY (Fr.).
LES CONTES DE LA LUNE VAGUE (Jap. v.o.).

Les séances spéciales

AMERICAN CRAFFITY (A. v.o.).
LE CLASSE OUVRIERE VA AU PARADIS (G.).

Les exclusivités

ALAMBRISTA (A. v.o.).
ALBERT LES BEBES (Fr.).
L'AMOUR EN QUESTION (Fr.).

Les contes de la lune vagu

LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE A LA NAGE (50 mn).

Les contes de la lune vagu

LA TRAVERSÉE DE L'ATLANTIQUE A LA NAGE (50 mn).

Cinéma advertisement for 'Cinéma de l'Action Écoles - Action Lafayette' featuring 'Caviera d'Or Cannes 78' and 'Alambrista'.

Cinéma advertisement for 'Séances spéciales' and 'Contes de la lune vagu'.

Cinéma advertisement for 'Caviera d'Or Cannes 78' and 'Alambrista' with promotional text.

Cinéma advertisement for 'Séances spéciales' and 'Contes de la lune vagu' with contact information.

Large vertical advertisement for 'Salles classées Cinéma d'Art et d'Essai' listing various theaters and their programs.

Handwritten text: '408/001250'.

RADIO-TÉLÉVISION

SPORTS

D'une chaîne à l'autre

DEUX JOURS DE GRÈVE ET DE PROGRAMME MINIMUM

Le personnel de Télédiffusion de France a décidé de reconduire ce mercredi 1er novembre le mouvement de grève...

ndégociation d'une convention collective commune aux travailleurs de la radio-télévision...

A2 : UNE SÉRIE SUR LES PATRONS EST DÉPROGRAMMÉE

Les trois émissions de la série « Patrons-télévision »...

tel que le pouvoir, la hiérarchie, les syndicats, les grèves, l'antagonisme...

Rappelons que les trois chaînes de télévision sont tenues de diffuser chaque année un certain nombre d'émissions...

MERCREDI 1er NOVEMBRE

La grève de T.D.F. entraîne l'application d'un programme réduit sur les trois chaînes.

CHAÎNE I : TF 1
20 h. 30. Dramatique : « L'Avare », de Molière...

PHILIPPE ARIES
L'homme devant la mort
SEUIL

22 h. 15. Flash d'information.

CHAÎNE II : A 2
20 h. 30. Sports : Football (Nancy-Sarcelle de Genève).

CHAÎNE III : FR 3
20 h. 30. Téléfilm : Thomas Guérin, retraité...

FRANCE-CULTURE
20 h. La musique et les hommes ; Opéra et la sensibilité française...

FRANCE-MUSIQUE
20 h. 30. Mélanges internationaux. Festival de Musique 1978...

JEUDI 2 NOVEMBRE

En raison du préavis de grève déposé dans les sept sociétés de radio-télévision...

CHAÎNE I : TF 1
19 h. 20. Journal ; 19 h. 45. Jeu ; L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h. Journal...

CHAÎNE II : A 2
19 h. 45. Émission réservée aux formations politiques...

CHAÎNE III : FR 3
19 h. 20. Émissions régionales ; 20 h. Les Jeux...

22 h. 20. Courts échelle pour grand écran...

CHAÎNE III : FR 3
19 h. 20. Émissions régionales ; 20 h. Les Jeux...

FRANCE-INTER, FRANCE-CULTURE et FRANCE-MUSIQUE
Musique enregistrée et bulletins d'information à 19 h., 19 h. 15 et 20 h.

TENNIS

Déroute des « espoirs » français

Les premiers joueurs français qui nous avaient dispensés de l'excellent tennis et d'une élimination du meilleur aloi...

BASE-BALL

Quand les Dodgers rencontrent les Yankees

Los Angeles. — Les « World Series », ces « séries mondiales » de base-ball sont purement nord-américaines...

RESULTATS
Proley bat Moreton, 6-2, 6-3 ; J. Lata (R-U) b. Noah, 6-2, 7-5 ; Bengtson (Su) b. Dominguez, 7-5, 6-2...

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 218
HORIZONTALEMENT
1. Restent couverts devant les dunes...

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 1er novembre à 6 heures et le jeudi 2 novembre à 24 heures...

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 1er novembre à 6 heures et le jeudi 2 novembre à 24 heures...

CARNET

Visites et conférences
JEUDI 2 NOVEMBRE
VITTES (Gard) ET FROGÈRES (Nantes)...

CHAMPAGNE BESSERAT DE BELLEFON
ALLÉE DU VIGNON 51081 REIMS TEL. 26.06.09.18

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale tunisoise, l'ambassadeur de Tunisie et Mme...

Décès

— M. et Mme Jean Marot, leurs enfants et petits-enfants. Le docteur et Mme François Aubert et leurs enfants...

Réceptions

— Le conseil d'administration et l'ensemble du personnel de la Société privée de réimpression ont le douleur de faire part du décès de M. Robert HARENG...

Décès

— Le conseil d'administration et l'ensemble du personnel de la Société privée de réimpression ont le douleur de faire part du décès de M. Robert HARENG...

Réceptions

— Aix-en-Provence, Vère-Pont-du-Gard, Marseille, Alxavier (Gard), Montpellier...

Décès

— M. et Mme Ernest MALBOS, leur mère, grand-mère, tante, parents, rappelés à Dieu le 30 octobre 1978...

Communications diverses

— Pour restaurer et entretenir le cimetière de Boul-Sat (Algérie) l'Association des Bénévoles invite ses amis au repas annuel qui aura lieu le samedi 11 novembre...

Journal officiel

— Sont publiés au Journal officiel du 1er novembre 1978 : UNE LOI

Journal officiel

— Sont publiés au Journal officiel du 1er novembre 1978 : UNE LOI

SALES CLAR CINÉMAS et d'EXTRA
ST-ANDRÉ-DE-VALENTIGNEY
LA TRAVASSE
ST-ANDRÉ-DE-VALENTIGNEY

UN COLLOQUE A PARIS

Enfant choyé, enfant gênant

Aimé, protégé, l'enfant n'en est pas moins un gêneur dans sa famille, à l'école et dans toute la société.

Cette contradiction, apparue à la fin du dix-neuvième siècle, après que l'enfant a fait son entrée dans l'histoire et dans sa spécificité...

Après la guerre, a expliqué Mme Marie-José Chouart de Lauve, psychologue à C.N.R.S., l'enfant a été un grand oublié, et être oublié dans une société fonctionnelle comme la nôtre revient à ne pas avoir de place ou à la prendre de façon gênante. L'adulte, aujourd'hui, ressent l'enfant comme un poids et l'enfant, lui, est gêné dans sa vie quotidienne.

Cela ne signifie pas que l'enfant ne soit plus désiré ni aimé, au contraire. Mais il est victime, selon elle, d'un problème grave de « socialisation ». L'adulte le domine et le tend à l'« idéologie » de l'adulte. L'enfant ne peut pas se projeter dans l'adulte, l'adulte ne peut pas se projeter dans l'enfant.

Les adultes, ce sont d'abord les parents. Mais aussi les architectes et les urbanistes qui oublient ou « conditionnent » l'enfant. Les créateurs d'émissions télévisées et de journaux pour enfants qui leur proposent un monde censuré, édulcoré, véhiculant en priorité l'idéologie bourgeoise de la société dominante, selon Mme Chouart de Lauve.

C'est en ce sens que l'enfant est utile à la société qu'il ne manque pas de le « récupérer » comme un consommateur en même temps qu'un « prétexte à consommation » et à toutes sortes de revendications que l'adulte, à l'instar de M. Philippe, psychologue, ne peut pas formuler, en son propre nom.

Tous ces problèmes sont évidemment liés aux choix socio-économiques et politiques. Les participants à la réunion n'ont pas manqué de l'affirmer. La fermeture des terrains d'aventure à Paris est un exemple de ces choix. L'école, bien sûr, n'échappe pas à ces phénomènes. Les enseignants ont été, encore plus que les autres adultes, sévèrement mis en cause. L'école n'est pas adaptée aux besoins des enfants : « Elle tourne mal parce qu'elle est, a déclaré Mme Suzanne Mollo, sociologue, Elle tournerait mieux sans eux ».

RELIGION

HUIT PRÉFETS DE CONGRÉGATION SUR NEUF SONT CONFIRMÉS DANS LEURS FONCTIONS

Cité du Vatican (A.F.P.) - Jean Paul II a procédé, le 31 octobre, à de nouvelles nominations confirmations de cinq cardinaux préfets de congrégation. Il s'agit des cardinaux Gabriel-Marie Garrone (Français, éducation catholique), Agnelo Rossi (Brésiliens, évangélisation des peuples), Paul Philippe (Français, Eglises orientales), Corrado Estale (Italien, causes des saints) et James Robert Knox (Australien, sacrements et culte divin).

Depuis son avènement, Jean Paul II a confirmé le secrétaire d'Etat Jean Villot et huit préfets de congrégation sur neuf. Le neuvième est le cardinal américain John Joseph Wright (chargé qui est à demi aveugle et infirme. Même le cardinal Garrone, qui a dépassé depuis deux ans l'âge de la retraite, a été confirmé.

Jean Paul II a accordé aux huit mille fonctionnaires vatican, à l'occasion de son avènement, un congé exceptionnel et une gratification supérieure à celle octroyée par son prédécesseur. Chacun des employés en activité du Saint-Siège a touché la même somme : 300 000 lires (environ 1 300 F). Cette somme est supérieure aux 200 000 lires de Jean Paul I<sup>er</sup>, mais reste inférieure à l'antique usage du double salaire pour la mort d'un pape et l'avènement de son successeur. Le montant de 300 000 lires représente, en fait, un double mois pour un quier ou un balayeur et une prime d'un maximum un tiers de traitement pour un cardinal-préfet, l'échelle des salaires au Vatican étant la plus réduite du monde.

ÉDUCATION

RECTIFICATIF. - Deux erreurs se sont glissées dans l'article intitulé « Tout va bien à l'école », publié dans le Monde du 31 octobre. L'enquête, à laquelle il était fait référence, a été réalisée, pour la Fédération Lagarde, par des étudiants en marketing et non à mathématiques. D'autre part, ce ne sont pas 64,8 % des parents qui sont inscrits à une fédération mais 25,2 %.

selon l'expression de M. Jean-Paul Aron, historien, s'est amplifiée depuis une dizaine d'années. Des médecins, des psychologues, des psychiatres, des psychosociologues, réunis récemment par l'Association médicale et multidisciplinaire pour l'étude des conditions de vie et de santé (1), ont analysé ce paradoxe.

Ce point de vue exposé avec humour a été confirmé par M. René Diatkine, psychiatre : « Le plus cher désir de l'enseignant est bien de fabriquer des enseignants ». Les enfants, pour lui, sont des « êtres abstraits ». Certes, a-t-il reconnu, c'est un métier difficile voire impossible, du point de vue psychologique. Le seul réconfort de l'enseignant est de voir ses élèves à la fin de l'année, c'est-à-dire ceux qui lui ressemblent quant il était petit.

On parle et on rêve à la place de l'enfant, a constaté Mme Mollo, mais on s'intéresse peu à lui : « Il ne voit l'école qu'à travers l'univers de son père ou de sa mère ». L'enseignant est un « être abstrait », a-t-il souligné, par la répétition de gestes quotidiens tels que se lever, s'asseoir, prendre son cahier. Ces gestes l'aident à garder sans encombre l'heure de la sortie.

CATHERINE ARDITL (1) 3, boulevard Descazes, 75010, Paris.

LE SALON DE L'ENFANCE

Une impression d'irréalité

Le Salon de l'enfance, ouvert jusqu'au 12 novembre au palais du CNIT, à la Défense (Hauts-de-Seine), offre à ses visiteurs quantité d'aires de jeu. On y trouve une piste de skateboard et de luge, un rocher d'escalade et un circuit roulier. On y apprend le saut en parachute et le golf, la conduite automobile et le hockey sur gazon. Malgré une foule énorme, le bruit et le chaos étouffants, les jeunes visiteurs paraissent satisfaits.

Mais il est aussi l'occasion d'une pirotechnie lors commerciale. Pendant quinze jours, marchands du Temple, marchands de gâteaux et d'illusions tentent de séduire, à défaut de la conviction, ces milliers d'enfants, culturels, étonnés, ébahis. C'est le triomphe de l'adultisme, le règne du gadget et du « poster » géant.

Ces appels incessants à la consommation, cette atmosphère de refus d'obtempérer en révolutions, d'abandon des poursuites en démentiments de toute sorte, le refus d'acquiescer, le refus de reconnaître que l'adulte est responsable de la situation, le refus de reconnaître que l'enfant est un être à part, le refus de reconnaître que l'enfant est un être à part, le refus de reconnaître que l'enfant est un être à part.

Ces appels incessants à la consommation, cette atmosphère de refus d'obtempérer en révolutions, d'abandon des poursuites en démentiments de toute sorte, le refus d'acquiescer, le refus de reconnaître que l'adulte est responsable de la situation, le refus de reconnaître que l'enfant est un être à part, le refus de reconnaître que l'enfant est un être à part.

Ces appels incessants à la consommation, cette atmosphère de refus d'obtempérer en révolutions, d'abandon des poursuites en démentiments de toute sorte, le refus d'acquiescer, le refus de reconnaître que l'adulte est responsable de la situation, le refus de reconnaître que l'enfant est un être à part, le refus de reconnaître que l'enfant est un être à part.

BERTRAND LE GENDRE.

EXCISION ET INFIBULATION

Des millions de jeunes suppliciées

Une journée des femmes « mutilées, excisées, infibulées, bariolées, prostituées, déshonorées » était organisée, le samedi 28 octobre, à Paris, par le Mouvement des femmes noires (1). Il est difficile de situer l'origine de l'excision des clitoris pratiquée jusqu'au milieu du siècle dernier dans plusieurs pays d'Afrique et du Proche-Orient : Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Mali, Guinée, Arabie Saoudite, Égypte, Jordanie, Algérie, etc. Si la Corée du Nord pratiquait mot de cette coutume, certains musulmans fanatiques n'en invoquent pas moins Mahomet pour la justifier.

Chez les Dogons du Mali, l'excision et l'infibulation vont de pair. Sans elles, l'adolescente ne peut accéder à l'âge adulte. Partout, on trouve à l'origine de ce rite initiatique des motifs de plus de deux mille ans, certains musulmans fanatiques n'en invoquent pas moins Mahomet pour la justifier. Chez les Dogons du Mali, l'excision et l'infibulation vont de pair. Sans elles, l'adolescente ne peut accéder à l'âge adulte. Partout, on trouve à l'origine de ce rite initiatique des motifs de plus de deux mille ans, certains musulmans fanatiques n'en invoquent pas moins Mahomet pour la justifier.

Chez les Dogons du Mali, l'excision et l'infibulation vont de pair. Sans elles, l'adolescente ne peut accéder à l'âge adulte. Partout, on trouve à l'origine de ce rite initiatique des motifs de plus de deux mille ans, certains musulmans fanatiques n'en invoquent pas moins Mahomet pour la justifier. Chez les Dogons du Mali, l'excision et l'infibulation vont de pair. Sans elles, l'adolescente ne peut accéder à l'âge adulte. Partout, on trouve à l'origine de ce rite initiatique des motifs de plus de deux mille ans, certains musulmans fanatiques n'en invoquent pas moins Mahomet pour la justifier.

Chez les Dogons du Mali, l'excision et l'infibulation vont de pair. Sans elles, l'adolescente ne peut accéder à l'âge adulte. Partout, on trouve à l'origine de ce rite initiatique des motifs de plus de deux mille ans, certains musulmans fanatiques n'en invoquent pas moins Mahomet pour la justifier. Chez les Dogons du Mali, l'excision et l'infibulation vont de pair. Sans elles, l'adolescente ne peut accéder à l'âge adulte. Partout, on trouve à l'origine de ce rite initiatique des motifs de plus de deux mille ans, certains musulmans fanatiques n'en invoquent pas moins Mahomet pour la justifier.

JUSTICE

Les écoutés du « Canard enchaîné »

LA COUR D'APPEL D'AMIENS DÉCLARE ÉTEINTE L'ACTION PUBLIQUE

La chambre d'accusation de la cour d'Appel d'Amiens a rendu, mardi 31 octobre, son arrêt dans l'affaire des écoutés au Canard enchaîné. Découverte, le 3 décembre 1978, dans les locaux de l'hébergement satirique par l'un de ses collaborateurs. Elle s'est rangée aux arguments du procureur général près la cour d'appel d'Amiens et a estimé que l'action publique était éteinte. Il fallait pour cela admettre que l'arrêt de la Cour de cassation, qui avait le 29 juin 1978 déclaré que l'action publique était éteinte, se rapportait à l'acte de diffusion du Canard enchaîné, et non à l'acte de diffusion de la copie de cet hebdomadaire.

Le Canard enchaîné, soutenu au contraire que les multiples actes éteints par l'arrêt de la Cour de cassation, se rapportaient à l'acte de diffusion du Canard enchaîné, et non à l'acte de diffusion de la copie de cet hebdomadaire.

Le Canard enchaîné, soutenu au contraire que les multiples actes éteints par l'arrêt de la Cour de cassation, se rapportaient à l'acte de diffusion du Canard enchaîné, et non à l'acte de diffusion de la copie de cet hebdomadaire.

Le Canard enchaîné, soutenu au contraire que les multiples actes éteints par l'arrêt de la Cour de cassation, se rapportaient à l'acte de diffusion du Canard enchaîné, et non à l'acte de diffusion de la copie de cet hebdomadaire.

Le Canard enchaîné, soutenu au contraire que les multiples actes éteints par l'arrêt de la Cour de cassation, se rapportaient à l'acte de diffusion du Canard enchaîné, et non à l'acte de diffusion de la copie de cet hebdomadaire.

Le Canard enchaîné, soutenu au contraire que les multiples actes éteints par l'arrêt de la Cour de cassation, se rapportaient à l'acte de diffusion du Canard enchaîné, et non à l'acte de diffusion de la copie de cet hebdomadaire.

Faits et jugements

Cinq personnes inculpées pour un double meurtre commis à Marseille.

Cinq personnes ont été écrouées, mardi 31 octobre, par le parquet d'Aix-en-Provence et inculpées de complicité de meurtre et de destruction d'indices, à la suite de la disparition de deux hommes à Marseille. Les policiers ont trouvé des traces de sang le week-end dernier en haut d'une falaise surplombant la mer près de Martigues (Bouches-du-Rhône). L'enquête montre que deux hommes, sans doute membres du milieu marseillais, ont été tués dans une botte de nuit située à proximité. Leurs corps ont été transportés au large et jetés à la mer. Mme Simone Calmet, trente-deux ans, épouse de l'instigateur du meurtre, a été inculpée de complicité de meurtre et de destruction d'indices.

Le P.D.G. de Promovindor en liberté. - La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux a ordonné, mardi 31 octobre, la mise en liberté de M. Jean Royère, P.D.G. de l'entreprise viticole Promovindor, qui était incarcéré depuis le 15 septembre à la maison d'arrêt de Périgueux. M. Royère est inculpé d'abus de biens sociaux, d'infraction à la législation sur les sociétés et de détournement d'environ 7,5 millions de francs au détriment de cette société. (Le Monde des 15, 19, 29 septembre.)

HUIT ANNÉES D'EMPRISONNEMENT POUR UN «ROCKER»

Un « acte collectif »

Les jurés de la cour d'assises de Paris ont condamné, mardi 31 octobre, Serge Lamotte - dit « Bébé », - vingt ans, à huit années d'emprisonnement pour la meurtre, en 1976, d'un « rocker » d'Ivry-sur-Seine, Jean-Pierre Milon, le chef de la bande rivale (« Le Monde » du 1<sup>er</sup> novembre). Les réquisitions du ministère public avaient été plus modérées : l'avocat général, M. Marcel Dorwling-Carter, avait demandé qu'une peine de cinq à huit ans de prison soit infligée à ce « lionnard » de la périphérie parisienne qui s'était permis d'accepter l'humiliation de sa défaite dans une bagarre.

Cette seconde journée du procès avait pourtant été plutôt favorable à « Bébé », l'ancien « caïd » de la porte d'Ivry. Le tribunal s'était intégré peu à peu à l'habitude aux témoignages hachés des « copains », venus avec réticence raconter la bagarre générale du samedi soir, au Stadium, pour les fans de la boxe et les habitués de la discothèque. M. Dorwling-Carter s'était approché le plus près de l'« enrôlement » partiel de la mort de Jean-Pierre Milon. Il avait montré que le « duel à la loyale » devant opposer les deux chefs rivaux avait été rompu de coups de poing et plus tard qu'il se vengea. « Il n'y a pas de vengeance », a-t-il dit. « C'est un acte collectif », a-t-il dit.

Le procès a été rompu de coups de poing et plus tard qu'il se vengea. « Il n'y a pas de vengeance », a-t-il dit. « C'est un acte collectif », a-t-il dit. Le procès a été rompu de coups de poing et plus tard qu'il se vengea. « Il n'y a pas de vengeance », a-t-il dit. « C'est un acte collectif », a-t-il dit.

A la dix-septième chambre correctionnelle de Paris

Le délit de ressemblance

C'est sous les huées du public et devant l'étonnement des avocats - partagé par la chambre p n h l l c que la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Sorres, a condamné, mardi 31 octobre, M. Gilles Collomb, vingt-deux ans, à quinze mois d'emprisonnement pour « détonation d'arme ».

M. Gilles Collomb, arrêté sur dénonciation en détention provisoire depuis le mois de mai dernier (Le Monde du 1<sup>er</sup> novembre), a été condamné à quinze mois d'emprisonnement pour « détonation d'arme ». M. Gilles Collomb, arrêté sur dénonciation en détention provisoire depuis le mois de mai dernier (Le Monde du 1<sup>er</sup> novembre), a été condamné à quinze mois d'emprisonnement pour « détonation d'arme ».

PERSONNES INCULPÉES

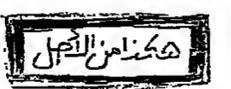
Une nouvelle demande de mise en liberté a été déposée, mardi 31 octobre, par M. François Noël (nos 34 et 35 octobre).

Une nouvelle demande de mise en liberté a été déposée, mardi 31 octobre, par M. François Noël (nos 34 et 35 octobre).

Une nouvelle demande de mise en liberté a été déposée, mardi 31 octobre, par M. François Noël (nos 34 et 35 octobre).

Une nouvelle demande de mise en liberté a été déposée, mardi 31 octobre, par M. François Noël (nos 34 et 35 octobre).

Une nouvelle demande de mise en liberté a été déposée, mardi 31 octobre, par M. François Noël (nos 34 et 35 octobre).



523 من لامل

# L'AFFAIRE DARQUIER DE PELLEPOIX

## LES RÉACTIONS EN FRANCE...

### M. GISCARD D'ESTAING : la liberté de la presse doit trouver comme équilibre la décence

Le président de la République pense que « la liberté d'expression est totale en France, elle doit trouver comme équilibre la décence et le respect de la dignité », a déclaré mardi 31 octobre, le porte-parole de l'Élysée, M. Pierre Hunt, en évoquant, sans la nommer, la déclaration de Louis Darquier de Pellepoix.

### LA CHANCELLERIE : l'extradition n'est pas possible.

Le ministère de la justice a indiqué mardi 31 octobre dans un communiqué qu'il « croit devoir apporter les confirmations suivantes » : « 1) L'intéressé a été condamné par contumace le 10 décembre 1947 par la Cour de justice à la peine de mort pour le crime d'intelligence avec les agents d'une puissance étrangère pour l'ensemble de ses actions exercées en qualité de commissaire général aux questions raciales à compter du 6 mai 1942. En application de l'article 763 du code de procédure pénale, la peine prononcée s'est trouvée prescrite le 2 mars 1968. La demande d'extradition n'est donc plus recevable depuis cette date.

### M. DEFFERRE DEMANDE L'INTERDICTION D'UN MEETING D'EXTRÊME DROITE

M. Gaston Defferre (P.S.), maire de Marseille, a demandé, mardi 31 octobre, l'interdiction d'un meeting d'extrême droite prévu le 10 novembre à Marseille, en même temps que, après l'interview de Louis Darquier de Pellepoix, il déclara à la presse : « Les propos de M. Darquier d'aujourd'hui sont une série de diffusions de films ou de rappels d'un passé qui a été une véritable période de honte pour l'humanité. Le gouvernement a combattu pas cette évolution dangereuse. A Paris, un meeting organisé par des formations d'extrême droite a été tenu sous la protection de la police à Marseille, un meeting du même genre est annoncé. Je demande qu'il soit interdit. Il est temps de mettre un terme à ces agissements et à ces déclarations antisémites et fascistes, d'autant plus dangereuses dans la période où nous nous trouvons que nous ne pouvons comment les retourner en choses. Une solution autoritaire d'extrême droite peut être tentée par certains si l'on n'y prend garde ».

### M. BARNIER (R.P.R.) SUGGÈRE LA CRÉATION D'UN « HAUT COMITÉ CONTRE LA VIOLENCE ET LE RACISME ».

M. Michel Barnier, député (R.P.R.) de la Savoie et, à vingt-sept ans, benjamin de l'Assemblée nationale, a demandé au premier ministre, dans une question écrite qu'il lui a adressée le mardi 31 octobre, si « devant cette résurgence du racisme et de l'antisémitisme et à un moment où certains crimes de guerre français et étrangers ont été relancés, il ne serait pas envisageable de mobiliser tous les moyens, tous les témoignages et toutes les informations sous sa haute autorité, dans le cadre d'un haut comité contre la violence et le racisme ». Ce haut comité pourrait user d'un « droit de réponse automatique » sur les chaînes de télévision et serait chargé de sensibiliser l'opinion publique à ces dangers, passés et présents, du racisme, de l'antisémitisme et de la violence.

### LE FRONT NATIONAL : Mme Veil est responsable de la disparition de jeunes Français potentiels.

Le Front national (extrême droite) s'étonne, dans un communiqué, de la réaction du ministre de la santé à l'interview de M. Darquier de Pellepoix et affirme que Mme Simone Veil a été « l'instrument de l'adoption de la loi qui porte d'ailleurs son nom, et à ce chef, responsable de la disparition de jeunes Français potentiels ».

Après avoir rappelé d'autre part que Mme Veil a été « la victime d'une certaine forme de persécution » et qu'elle est opposée à toute forme de génocide et à tout système concentrationnaire, le Front national, une fois de plus, constate que la seule forme de racisme actualisé est le racisme antifrançais.

### L'ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE LA RÉSISTANCE (ANACR) : le droit de se porter partie civile.

L'Association nationale des anciens combattants de la Résistance a tenu, essentiellement à rappeler que la loi pénale de 1951 permet de telles agressions contre la vérité historique et concourt à désorienter l'information et l'éducation civiques des jeunes générations, elle demande une nouvelle fois aux pouvoirs publics de faire leur devoir en ordonnant les actions judiciaires prévues et elle attire l'attention du Parlement sur le fait qu'une garantie efficace de protection contre des campagnes aussi abjectes et dangereuses serait d'accroître le rôle des associations de résistants ou victimes du nazisme et le droit de se porter partie civile dans des affaires de cette nature ».

### L'UNION DES ÉTUDIANTS JUIFS : un défi à la morale universelle.

L'Union des étudiants juifs communique : « Est-il inconcevable que dans une Europe démocratique puissent vivre tranquillement des individus qui, au cours de la dernière guerre ont violé dans les principes et règles régissant tout État civilisé ? Peut-on tolérer que des assassins de dizaines de milliers d'innocents puissent encore déferler la morale universelle ? L'Union des étudiants juifs de France appelle au gouvernement français afin qu'il demande l'extradition de ces criminels pour leurs actes ignobles commis en France et qu'il intervienne auprès des autres gouvernements pour qu'ils en fassent de même ».

## La loi n'est pas la morale

(Suite de la première page.) Restent deux éléments de cette affaire : l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, l'éventuel délit (nouveau) que représenteraient les déclarations au journal l'Express.

Le 13 février 1946, l'Assemblée des Nations unies a défini la définition internationale de Nuremberg, dite « du 8 août 1945 », décidant que « les crimes contre l'humanité » (les crimes imprescriptibles par nature) : La France introduit cette disposition dans son système juridique par une loi du 26 décembre 1964.

Il ne paraît guère possible de faire usage de ce texte contre Louis Darquier de Pellepoix. Agir autrement reviendrait à poursuivre deux fois à raison des mêmes faits puisque l'intéressé a déjà été jugé sur l'ensemble de ses crimes et notamment les déportations de juifs.

De plus, la loi française (ainsi que les textes des Nations unies et du tribunal de Nuremberg) est postérieure aux faits visés. Or, c'est un principe général de droit fondamental que celui qui interagit de faire juger des infractions selon des lois qui leur sont postérieures. Si, là encore, la morale se satisfait mal d'un argument aussi fragile, cette morale-ci serait assurément portée de se juger supérieure à la loi.

Le cas de Paul Touvier, l'ancien chef des services de renseignements de la milice lyonnaise, est un peu différent. Certes, il est le seul, à notre connaissance, à être l'objet de poursuites sur la base de la loi de 1964 relative à l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité. Mais, s'il peut s'estimer protégé par le principe de non-rétroactivité des lois, les associations qui l'accusent sont tout à fait légitimes à se saisir des tribunaux de justice, à être l'objet de poursuites sur la base de la loi de 1964 relative à l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité. Mais, s'il peut s'estimer protégé par le principe de non-rétroactivité des lois, les associations qui l'accusent sont tout à fait légitimes à se saisir des tribunaux de justice, à être l'objet de poursuites sur la base de la loi de 1964 relative à l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité.

### LA LICA : des poursuites à tenter.

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICA) déclare : « La LICA a pris connaissance avec stupéfaction des propos persévérants, falsificateurs, discriminatoires et apologétiques de Darquier de Pellepoix dans l'Express du 28 octobre 1978. Il semble d'autant moins sous le coup des lois pénales françaises et la LICA demande que Darquier de Pellepoix soit poursuivi par le parquet, à défaut de quoi elle intentera les poursuites.

### LE MRAP : l'irrésistible ascension de la barbarie.

« La publication dans l'Express des propos de Darquier de Pellepoix sur les horreurs du passé de la déportation et de la mort de plus de cent mille juifs de France, constitue une véritable provocation », déclare le Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme et pour la paix (MRAP).

« C'est une grave responsabilité pour un journal que de donner ainsi la parole à un tel criminel qui justifie cyniquement ses forfaits. Ceux qui s'empêchent aujourd'hui encore à susciter la haine raciste et rêvent de faire réaliser les horreurs du passé ne peuvent que se sentir encouragés par l'impunité de leur inspirateur et la liberté qui leur est offerte de narqueter et d'insulter leurs victimes. Dans le contexte actuel où tant d'efforts sont poursuivis pour affaiblir la vigilance de l'opinion publique face au péril néo-nazi, le MRAP appelle les antifascistes, particulièrement ceux qui ont fait profession de serment, à se mobiliser contre l'irrésistible ascension de la barbarie ».

## MADRID : un personnage bien connu au temps de Franco

De notre correspondant

Madrid. — M. Darquier de Pellepoix, l'ancien haut commissaire aux affaires juives ? Mais oui, beaucoup l'ont très bien connu à Madrid, du temps où il se répandait dans les réceptions officielles. Son domicile figure toujours dans l'annuaire de la mairie. Mais on ne le connaît pas personnellement. Des Français installés depuis longtemps dans la capitale espagnole évoquent la silhouette reconnaissable entre mille : le monocle, la stick, les gilettes. Il plestonnait dans les soirées. Il parlait haut et fort. On temps du franquisme, il plestait beaucoup, car il ajoutait à la haine des juifs celle des francs-maçons, cible favorite du défunt Caudillo. Les propos rapportés par l'Express, c'était, plus ou moins, ce qu'il disait dans les soirées. Les connaissances donnent même ce détail : il avait du succès auprès des dames, y compris des jeunes dames.

On se souvient de lui jusqu'au début des années 60. Il a bien été traducteur dans les bureaux de l'ambassade de Madrid au ministère des affaires étrangères. Il a travaillé aussi pour le ministère de l'Information, jusqu'à l'époque où M. Fraga tribunar en a été le titulaire. Il était très lié au milieu français intégriste et vivait dans un monde d'anciens nazis et de vieux collaborateurs, où s'étaient toujours — mais avec discrétion — François Gaucher, son ami, ancien délégué général de la milice en zone nord, un des responsables de l'assassinat de Georges Mendel, et Léon Degrelle, la fondateur du rexisme belge, devenu le correspondant d'une revue française d'actualité.

Travaillant dans des ministères, il est possible qu'il ait eu un contact avec des diplomates français, et peut-être même qu'il ait eu des relations personnelles avec certains d'entre eux. Mais on ne le connaît pas personnellement. Des Français installés depuis longtemps dans la capitale espagnole évoquent la silhouette reconnaissable entre mille : le monocle, la stick, les gilettes. Il plestonnait dans les soirées. Il parlait haut et fort. On temps du franquisme, il plestait beaucoup, car il ajoutait à la haine des juifs celle des francs-maçons, cible favorite du défunt Caudillo. Les propos rapportés par l'Express, c'était, plus ou moins, ce qu'il disait dans les soirées. Les connaissances donnent même ce détail : il avait du succès auprès des dames, y compris des jeunes dames.

## BONN : les crimes nazis seront-ils prescrits en 1979 ?

De notre correspondant

Bonn. — Les irraisonnées déclarations de Louis Darquier de Pellepoix viennent à un moment où le problème des crimes nazis revient sur le tapis en Allemagne fédérale. La prescription doit, en effet, intervenir à la fin de 1979. Les autorités et les citoyens de la R.F.A. vont être en mesure ou non de passer définitivement l'éponge — juridiquement ou au moins — sur la période la plus sombre de leur histoire ?

Les propos de l'ancien commissaire aux questions juives provoquent donc des réactions assez vivables. Les quelques « illuminés » ou nostalgiques du nazisme qui dépendent des listes électorales dans la R.F.A. ne peuvent se faire entendre que de façon clandestine et ne parlent pas assez souvent d'échos. Aussi ne manque-t-on pas de se demander si ce que l'on doit à l'étranger si un grand organe de presse allemand répercutait des déclarations comme celles de Darquier. Ne serait-ce pas l'occasion d'une nouvelle campagne contre le « renouveau du nazisme » dans la République fédérale ? Au surplus, les commentateurs ouest-allemands posent naturellement la question de savoir pourquoi le gouvernement de Bonn n'a, semble-t-il, pas tenté de mobiliser affort pour obtenir l'extradition de l'ancien commissaire aux affaires juives, qui avait pourtant été condamné à mort par contumace.

Ces remarques plutôt érudites à l'égard de l'attitude française n'empêchent pas les Allemands eux-mêmes d'être embarrassés par leur propre histoire. Le problème de la prescription des crimes nazis n'est pas nouveau. A l'origine, la loi allemande prévoyait qu'au bout de vingt ans on cessait de poursuivre les auteurs criminels. Autrement dit, la prescription pour les atrocités nazies avait été prévue en 1950.

## Une opinion divisée

L'opinion ouest-allemande est divisée. Le président du groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag, M. Wehnert, vient, en tout cas, de relancer la discussion. Au cours d'une visite en Israël, il s'est prononcé contre toute prescription des crimes nazis. Encore importe-t-il de souligner que, dans l'état actuel de la législation ouest-allemande, la prescription ne saurait jouer que pour des criminels qui, depuis trente-cinq ans, n'ont pas encore été identifiés. Tous ceux qui sont l'objet de recherches ou d'enquêtes n'en bénéficieraient en aucun cas.

Même dans ces conditions, une nouvelle prolongation du délai imparti aux poursuites est combattue par beaucoup de juristes de la R.F.A. Certains envisagent une solution de compromis : supprimer purement et simplement la prescription pour n'importe quel crime, qu'il ait été commis durant la période du nazisme ou après. En ce moment même, pour lant, le ministre de la justice du gouvernement de Bonn, sensible aux arguments « progressistes », demande officiellement s'il ne serait pas à la fois généreux, raisonnable et juste d'envisager que les criminels

## 75 721 JUIFS ONT ÉTÉ DÉPORTÉS DE FRANCE

Le « Mémorial de la déportation des Juifs de France », récemment publié par Serge Klarsfeld et ses équipes, a révélé pour la première fois le nombre de juifs exact publié à ce jour des listes de déportés de France : 75 721. Mais une poignée d'entre eux devaient revenir.

Pour Serge Klarsfeld dans ce chef de file et ses équipes, ce document est un acte de justice. En effet, dans les années précédant la défaite de 1944, la France était devenue terre d'asile pour des dizaines de milliers de juifs.

Aussi précis soit-il — et Serge Klarsfeld le reconnaît aisément — le total de 75 721 est loin d'être détaillé car des erreurs ont été commises sur les noms propres et les lieux de naissance par ceux qui ont établi des listes de déportés juifs dans beaucoup de pays, de noms très compliqués.

Une étude de service internationale de la Croix-Rouge à Arolsen (R.F.A.) a ainsi établi qu'un nom propre paraissait relativement simple, par exemple Schwartz, avait pourtant pu être orthographié de cent cinquante-cinq façons, toutes choses qui ne facilitent pas les recherches menées pour retrouver la seule trace de ceux dont il se restait précisément plus que des ossements.

transports  
présent dans 32 pays

collec...

resemblance



EQUIPEMENT

Les usagers prennent la parole

TRANSPORTS : préservons le service public

La Fédération nationale des associations d'usagers des transports (F.N.A.U.T.), qui groupe une trentaine d'associations, a protesté contre les propos tenus par M. Joël Le Theule, ministre des transports, devant le 25<sup>e</sup> congrès de la Fédération nationale des transports routiers (« le Monde » du 13 octobre).

« Contrairement à son prédécesseur, M. Marcel Condamine, qui ne manqua pas une occasion de rappeler ses devoirs à une profession peu souple, notamment ment lorsqu'il s'agit d'équité sociale ou fiscale, souligne le communiqué de la FNAUT, on a pu voir le spectacle surprenant d'un ministre rendant un vibrant hommage au transport routier pour l'action accomplie et lui faisant toutes les promesses possibles pour l'aider à pousser son expansion : augmentation du contingentement, assouplissement des contrôles sociaux, allègement de la pression fiscale, concertation permanente avec la F.N.T.R. (les usagers, eux, attendent encore d'être repus...) »

P.T.T. : factures détaillées pour le téléphone

Après l'Association française des usagers du téléphone et des télécommunications (« le Monde » daté 29 octobre), c'est au tour de l'Association nationale des abonnés des télécommunications (ANATEL) d'attirer l'attention de l'administration des P.T.T. sur les revendications des consommateurs concernant les factures du téléphone.

M. Gérard Tchamitchian, délégué général de l'ANATEL, vient de présenter un sondage réalisé par son association après de six mille six cent vingt personnes morales et physiques. Six cent trente-deux réponses ont pu être analysées. Elles révèlent l'attitude des usagers à l'égard des produits et services nouveaux des télécommunications, c'est-à-dire la facturation détaillée, les nouveaux postes téléphoniques, les postes disposant de claviers à touches, l'enregistrement préalable et l'affichage du numéro demandé, le haut-parleur intégré, Eurovisiophone, etc.

Elections professionnelles

LA C.G.T. RECULE A L'USINE CREUSOT-LOIRE DE DUNKERQUE...

De nouveaux reculs de la C.G.T. sont observés dans plusieurs entreprises lors d'élections professionnelles. A l'usine sidérurgique dunkerquoise de Creusot-Loire, l'élection des délégués du personnel s'est traduite par une importante perte d'influence de la C.G.T. au profit de la C.F.D.T., qui devient majoritaire.

Collège ouvriers : inscrits : 2 493 (3 676 en 1977). Exprimés : 1 908 (1 990). Ont obtenu : C.F.D.T., 1 022 voix (710 en 1977), soit 53,78 % au lieu de 35,87 % ; C.G.T., 682 voix (987), soit 34,28 % au lieu de 49,59 % ; C.F.T.C., 180 voix (213), soit 9,48 % au lieu de 10,70 % ; F.O., 47 voix (88), soit 2,47 % au lieu de 4,02 %.

La C.G.T. enregistre ainsi une perte d'audience — mais beaucoup moins importante — à Udon-Dunkerque, pour le renouvellement du comité d'entreprise.

Collège ouvriers : inscrits : 8 208 (8 047 en 1976). Exprimés : 5 547 (5 672). Ont obtenu : C.G.T., 2 908 voix (3 173), soit 52,48 % au lieu de 55,94 % ; C.F.D.T., 1 613 voix (1 702), soit 29,28 % au lieu de 30 % ; F.O., 717 voix (787), soit 12,85 % au lieu de 14,06 %.

Même tendance à l'usine Renault de Sandouville aux élections des délégués du personnel où dans le collège des ouvriers (inscrits : 10 278 ; suffrages exprimés : 7 382) la C.G.T. régresse (69,29 % au lieu de 72,51 % en 1977) au profit de la C.F.D.T. (17,66 % au lieu de 18,78 %) et surtout de F.O. (13,06 % au lieu de 10,70 %).

...mais progresse à Rhône-Poulenc Textile d'Arras En revanche, à l'usine de Rhône-Poulenc Textile d'Arras, la C.G.T. progresse nettement à l'élection des délégués du personnel ainsi que P.O. au détriment de la C.F.D.T. et de la C.F.T.C.

Quinze jours de grève dans la marine marchande

Une réunion de conciliation est organisée par le ministère

Le ministère des transports a annoncé, le 31 octobre, qu'il organisait, comme le demandaient les armateurs et comme l'acceptaient à l'avance les syndicats, une réunion tripartite pour tenter de régler le conflit de la marine marchande, qui dure depuis deux semaines.

Dans un communiqué, le ministre indique : « La commission nationale de conciliation se réunit conformément aux dispositions du code du travail le vendredi 3 novembre. Elle sera présidée par le directeur général de la marine marchande et comprendra des représentants du ministère du travail, des représentants de l'armement et six représentants des personnels non

officiers. Cette réunion portera sur les questions relatives à l'exploitation des paquebots de la Nouvelle Compagnie de paquebots. Les milieux officiels jugent « préoccupante » pour les approvisionnements en pétrole la situation créée par la grève. La situation deviendrait « critique » dans quelques jours si les navires pétroliers ne pouvaient reprendre leurs livraisons, surtout dans les ports de Marseille et du Havre.

La France dispose de stocks de sécurité équivalant à quatre-vingt jours de consommation de produits pétroliers, mais, précise le ministère de l'Industrie, ces stocks stratégiques sont destinés à faire face à des crises exceptionnelles. Une décision spéciale du gouvernement est nécessaire pour les utiliser.

Dunkerque aux avant-postes

De notre correspondant

Dunkerque. — Comparés à la situation d'autres grands ports français, celle de Dunkerque peut paraître moins mauvaise. Les services portuaires ont choisi d'observer des grèves à durée limitée. Le trafic maritime est pour l'essentiel assuré. Le nouveau port pétrolier reste accessible à des tankers jusqu'à 270 000 tonnes.

Pourquoi le port du Nord paraît-il être moins affecté que d'autres ? La question s'est posée récemment dans le sens contraire. Les tempêtes sociales, à propos de la privatisation des liaisons transmanche, ont soulevé localement avant de se déclarer au plan national. Le cas d'un navire français illustre bien l'accumulation d'épreuves par lesquelles Dunkerque est passé le premier. Il s'agit du Transoceanic, roulier de la S.N.C.F. En l'espace de dix-neuf mois, il a été trappé durant deux mois par le conflit Usinor-dockers puis deux mois par le conflit de la réparation navale, trois semaines déjà par le conflit national de la marine marchande.

Le principal effet de ce dernier est de paralyser totalement les trois liaisons transmanche de Dunkerque, un trafic qui actuellement est entièrement couvert par le pavillon britannique sur les lignes de Boulogne et de Calais. Une menace plane aujourd'hui sur les liaisons Dunkerque-Felixstowe qu'assure le Transoceanic. Le non-renouvellement d'un contrat avec un gros chargeur de la ligne pouvait lui être prochainement fatal, selon l'armement S.N.C.F.

Le service Dunkerque-Harwich, qui se trouve aussi paralysé du fait qu'un bateau français en grève occupe la passerelle utilisée par le titulaire anglais de la ligne, se trouve dans les mêmes difficultés. Que ces amarres britanniques au continent soient tranchées et elles se rétablissent bien vite à Zeebrugge.

Car il convient aussi de ne pas perdre de vue un détail qui différencie Dunkerque des autres ports français : sa position aux avant-postes de la compétition des ports européens. — M. B.

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION SOCIÉTÉ NATIONALE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS D'ALGER S.N.B. - TRAPAL - B.P. 7 - EL ACHOUR - ALGER AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONALES

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE POPULAIRE ET SOCIALISTE PAS DE DÉMOCRATIE SANS CONGRÈS POPULAIRE ! SECRETARIAT AUX TRANSPORTS MARITIMES CORPORATION GÉNÉRALE DES PORTS ET DES PHARES Date : 28 Chawwal 1398 de l'Hégire, correspondant au 20 septembre 1978. Annonce relative à la mise en vente aux enchères publiques de trois navires dans le bassin du port de TRIPOLI

La Corporation Générale des Ports et des Phares annonce la mise en vente des navires dont la description suit, et ce, aux enchères publiques, à 9 heures précises, le samedi 18 Dhoul-Hijja 1398 (Hégire), correspondant au 18 novembre 1978, conformément aux dispositions de la loi n° 81 de 1970 sur les ports et selon les procédures suivantes :

Navire panaméen BORE PANAMA Précédents noms : « Bernedette » 1973 - « Bifrost » 1966 - « Bore VII » 1962. Nom du propriétaire : « Ivory Coast Shipping Co. S.A. ». Date de construction : mai 1955 ; type : cargo, vapeur.

Navire grec MARIA SIGMA - GREEK Précédents noms : « Markelle » 1974 ; « Hope » 1971 ; « Eleftherie » 1971 ; « Skanseodde » 1968 ; « Alexandrie » 1948. Date de l'accident : 1974. Nom du propriétaire : « Konstant Marine Entreprises - Piree ». Date de construction : 1905. Lieu de construction : Howaldts werke - Kiel.

# Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. IDEES**  
— Un pape venu de l'Est.
- 3. ETRANGER**  
— La crise en Iran.  
— La négociation israélo-égyptienne.
- 4. AFRIQUE**
- 5. DIPLOMATIE**
- 6. AMERIQUES**  
— Le Canada en question (III), par Bernard Faron.
- 7. ASIE**  
— JAPON : la réorganisation des « forces d'autodéfense » n'est modifiée ni le caractère ni les missions.
- 8. POLITIQUE**  
— Les consultations du premier ministre ; le M. R. G. veut mettre à l'épreuve la volonté d'ouverture du gouvernement.

## LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

PAGES 7 A 14

**LA MORT**  
CINEMA : Normal l'ut der Tod (le c'est en allemand), par Hans Peter Gross ; Gros plus sur un œuvre (autour de « Judith Tharpau », par Colette Godard ; La s'il n'incassable, par Frédéric Edelmann.

THEATRE : Le grand séducteur, par Colette Godard.

VARIETES : Pausan détière (à propos d'Amélie Leaz), par Hervé Guilbert.

JYRES : Aimer les femmes mortes, par Jacques Siclier.

EXPOSITIONS : La tête coupée de Mao Tse-toung (le musée Grévin), par Hervé Guilbert.

- 15. SPORTS**
- 16-17. SOCIÉTÉ**  
— Les réactions après l'interview de M. Durieux de l'Ellepoix.
- 18-19. ÉCONOMIE**  
— SOCIAL : le grève dans la marine marchande.

## LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (15)  
Aujourd'hui (15) ; Carnet (15) ; Journal officiel (15) ; Météorologie (15) ; Mots croisés (15).

● **Ordures à Paris : la grève continue.** — Les conducteurs parisiens de benne d'ordures ont repris leur grève ; aucune négociation n'est en vue avec la mairie. Deux mille cent tonnes de déchets ont été ramassés le 31 octobre par les trois mille militaires requis dans le cadre d'un « plan aspirateur ».

Sept organisations de jeunesse, les Jeuneses C.G.T., la J.O.C., la J.O.C.F. (jeunesse ouvrière chrétienne féminine), l'UNEF, l'UNICAL, la coordination permanente des C.E.T. et L.E.P. (lycées d'enseignement professionnel), le Mouvement de la jeunesse communiste, demandent dans un communiqué commun « l'arrêt immédiat d'un plan aspirateur » et de l'intervention du contingent dans ce conflit. Elles appellent le « rassemblement de la jeunesse de Paris » à mobiliser pour résister ce plan et exprimer leur solidarité avec ces travailleurs en lutte.

Le numéro du « Monde » daté 1<sup>er</sup> novembre 1978 a été tiré à 515 184 exemplaires.

**English**  
EN 10 SEMAINES  
**707.40.38**

**Éts JUNIOR**  
Vêtements et sous-vêtements hommes et femmes  
31, avenue de la Libération, près Régie des Eaux  
LMSÉ TOGO

**LA BOUTIQUE**  
qui offre une réduction spéciale aux étudiants et étudiantes sur présentation de carte

**OUVERTURE :**  
Du lundi au samedi de 9 h. à 12 h. 30 et de 15 h. à 19 h. 30

A B C D E F G

## Redressement général du dollar

Le redressement du dollar, amorcé mardi 31 octobre après sa très lourde chute de la veille, s'est sensiblement accentué mercredi 1<sup>er</sup> novembre sur l'ensemble des marchés des changes, tout au moins ceux qui sont ouverts (Paris, Düsseldorf, Milan, Madrid et Bruxelles sont fermés pour la Toussaint). A Tokyo, le cours de la monnaie américaine est remonté de 178 yens à 172,80 yens, tandis qu'à Francfort il passait brusquement de 1,7390 deutschemark à près de 1,78 deutschemark et à Zurich de 1,4825 franc suisse à 1,5150 franc suisse. A Londres, la tendance est identique, le dollar coté en francs français passant de 4,04 francs à 4,06 francs, tandis que la livre sterling retombait de 2,0750 à 2,0490 dollars.

Sur le marché de l'or, très actif, d'abondantes ventes bénéficiaires ont ramené le cours de l'once de métal (31,1 gramme) de 243,85 dollars à moins de 239 dollars.

Le redressement de la monnaie américaine au cours de la journée de mercredi est attribué comme la veille, à des rachats de vendeurs à découvert désireux de vendre leur bénéfice après la forte baisse des jours et des semaines précédentes. Il a été facilité par la diminution des transactions en Europe, due au chômage du 1<sup>er</sup> novembre, et par la nouvelle hausse du taux d'intérêt aux États-Unis, où la Réserve fédérale a fait monter à 9 1/2 % le taux de l'argent au jour le jour, tandis que les banques relevaient une fois de plus leur taux de base (prime rate) qui passe de 10 1/4 % à 10 1/2 %.

Tous les milieux financiers internationaux, le raffermissement technique et apparaît bien précoce. Aux États-Unis même la grande centrale syndicale A.F.L.-C.I.O. a pris position contre le plan Carter (voir ci-dessous) et la Bourse de New-York a très fortement baissé, ce qui reflète le pessimisme des opérateurs sur l'évolution de la situation à court terme. Les événements d'Iran, notamment l'arrêt des livraisons de pétrole, ne laissent pas de préoccuper les gouvernements, qui attendent de Washington des mesures plus énergiques ; c'est le cas de la Belgique et du Japon. Ce dernier réclame une intervention « massive » sur le marché des changes, ce qui impliquerait un effort exceptionnel des autorités monétaires américaines, avec l'assistance des banques centrales, au travers d'accords « swaps », et, peut-être, le concours actif du Fonds monétaire international.

Pour l'instant, en dehors des déclarations et assurances des officiels américains, la seule demande effective serait, selon le Washington Post, l'ouverture d'une enquête sur les activités de plusieurs banques des États-Unis qui auraient spéculé sur les fluctuations du dollar pour en tirer profit (On sait que les banques américaines sont les premières à vendre du dollar lorsque le marché s'orientait à la baisse).

Allieurs, on a relevé une dévaluation de 10 % du zaine, au cours de 1 D.T.S. à 90 D.T. soit 4,90 francs environ contre 5,40 francs. Quant au roumain, sa valeur est amoindrie de 10 % à 25 % à l'égard de certaines monnaies occidentales (29,50 lei pour un franc français contre 24,51 lei, 88,14 lei pour un deutschemark contre 76,16 lei). La parité avec le dollar reste inchangée. — F. R.

## POUR ORGANISER LE MARCHÉ DU VIN

### La Commission européenne propose une distillation obligatoire et la fixation d'un prix-plancher

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Comment mieux organiser, mieux discipliner le marché commun du vin, de façon à éviter l'usage abusif de produits de synthèse et à rétablir des équilibres entre l'offre et la demande ? Tel a été l'un des principaux sujets discutés par les ministres de l'Agriculture des Neuf, lundi 30 et mardi 31 octobre à Luxembourg. « Discussion » d'ont M. Méhaignerie, ministre français de l'Agriculture, a rendu compte, mardi 31 octobre, au conseil des ministres. Les dispositions proposées par la Commission européenne — conformément aux orientations arrêtées par les ministres eux-mêmes, en mai dernier à l'initiative de son collègue en raison de la ferme opposition de M. Marroa, le ministre italien. Le dossier devra donc être ouvert lors de la prochaine réunion des Neuf, les 20 et 21 novembre. D'ici là, M. Méhaignerie rencontrera M. Marroa afin d'essayer de le convaincre. Il n'est pas dénué d'outils : le ministre français a confirmé qu'il n'accepterait pas de nouvelles mesures d'aide financière communautaire en faveur de la production de vin de régions méditerranéennes de la C.E.E. (intéressant surtout l'Italie) tant que l'affaire « vin » ne serait pas réglée.

La Commission propose d'ajouter à l'actuelle panoplie réglementaire deux mesures principales pour mieux régulariser le marché des vins de table :

- Une distillation obligatoire à bas prix (55 % du prix d'orientation) en faveur des régions phéologiques. Une telle formule existe en France — la distillation ainsi imposée peut varier de 0 à 5 % de la vendange — mais l'Italie en est exemptée. La Commission propose de porter le taux maximum en France à 5 % et d'appliquer cette discipline de marché en Italie, en limitant cependant le taux maximum à 5 %.
- La fixation d'un prix-plancher en cas de crise. Dans le cas où, durant trois semaines, le prix de marché du vin de table se situerait, dans la Communauté, à un prix inférieur à 85 % du prix d'orientation, le conseil des ministres pourrait fixer un prix-plancher au-dessous duquel toute transaction serait interdite. Il s'agit là, surtout pour les Français, de se prémunir contre des importations de vin, aujourd'hui italiennes, destinées à être vendues à bas prix. Les Italiens seraient prêts à accepter l'idée du prix-plancher. Ce sont plutôt les pays non producteurs qui maintiennent encore des réserves.

Deux autres dispositions sont actuellement soumises à l'appro-

## Aux Etats-Unis

### L'A.F.L.-C.I.O. REJETTE LE PLAN ANTI-INFLATION DE M. CARTER

Washington (A.F.P., U.P.I.). — La centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., qui regroupe environ quatre millions d'adhérents, a rejeté, mardi 31 octobre, le plan contre l'inflation présenté, le 24 octobre, par le président Carter (Le Monde du 26 octobre). M. George Meany, le président de l'A.F.L.-C.I.O., a annoncé cette décision à l'issue de la réunion du conseil exécutif de son organisation. L'A.F.L.-C.I.O. souhaite la convocation d'une session spéciale du Congrès qui approuverait un contrôle autoritaire des prix et des salaires afin de combattre la hausse des prix.

« Nous n'aimons pas les contrôles et nous ne sommes pas favorables à l'interférence de l'Etat en matière d'occupation d'emploi. Mais la récession ou l'inflation galopante sont pires encore », a déclaré M. Meany.

Deux grands syndicats, qui ne sont pas affiliés à l'A.F.L.-C.I.O., qui comporte en fait bien d'autres catégories professionnelles, et celui des travailleurs de l'automobile, ont adopté une position plus nuancée à l'égard du programme de M. Carter. Le président des Teamsters, Frank Fitzsimmons, a toutefois exprimé quelques doutes sur les chances de réussite de ce plan.

## En Italie

### La crise gouvernementale a été évitée

De notre correspondant

Rome. — La crise gouvernementale que l'on redoutait ces derniers jours à Rome a été évitée. Dans la nuit de mardi 31 octobre à mercredi 1<sup>er</sup> novembre, lors du débat parlementaire sur le secteur public, la question de confiance n'a pas été posée. Le gouvernement s'est engagé à soumettre un certain nombre de propositions économiques d'ici à la fin de l'année.

Un « ordre du jour » a été approuvé à l'issue du débat, qui a été moins tendu qu'on ne le pensait. Le texte a recueilli trois cent trente-deux voix contre soixante-seize sur quatre cent vingt-quatre votants. Les communistes, qui avaient marqué leur irritation des derniers temps, ont appuyé l'ordre du jour pour préserver la majorité, mais les républicains, qui appartiennent à cette majorité, se sont abstenus ; la mention que le texte est trop évasif.

En fait, les cinq partis de la majorité ont montré une nouvelle fois qu'ils ne voulaient pas provoquer une crise gouvernementale. La vive polémique a propos des revendications salariales des fonctionnaires (ils sont trois millions en Italie avec un salaire moyen ne dépassant pas 300 000 lires par mois) est pen à peu atténuée. Gouvernement, partis de la

## majorité et syndicats semblent maintenant s'orienter vers une négociation qui ne donnera pas forcément satisfaction à la « base » : dans les hôpitaux, où l'agitation dure depuis trois semaines, les mouvements de grève se poursuivront, a déjà annoncé le personnel.

Le débat parlementaire a permis à M. Andreotti de faire appel une fois encore à la solidarité et à la rigueur. Le président du conseil a rappelé sa ligne d'autorité, qui a permis, a-t-il dit, un premier redressement économique et financier de l'Italie, en 1976-1977, qui prévoyait une réduction draconienne des dépenses publiques. Il a donc refusé l'augmentation immédiate des salaires que réclamaient les fonctionnaires et qui aurait coûté 4 milliards de lires à l'Etat. Mais il a fait aussi un pas : les conventions collectives de l'Etat ont été augmentées de 5 %, ce qui est désormais négociées de façon globale et non plus par catégories. Les fonctionnaires devraient être augmentés au début de 1979. A Rome, on sait cependant que si la crise a été évitée, le malaise subsiste entre les partis de la majorité.

(Intérim.)

## LE RÉGIME DE L'APPLICATION DES PEINES

### Les députés socialistes saisissent le Conseil constitutionnel

Estimant non conformes à la Constitution plusieurs articles de la loi modifiant certaines dispositions du code de procédure pénale en matière d'application des peines privatives de liberté, soixante députés socialistes ont décidé de déférer ce texte au Conseil constitutionnel. Adopté par le Parlement le 26 octobre (Le Monde des 4, 5, 21 et 27 octobre), il instaure notamment un régime de sûreté pour certains condamnés et modifie la procédure d'octroi des permissions de sortir.

Les élus socialistes rappellent d'abord que, depuis l'entrée en

## Pour « atteinte irréparable aux lieux »

### LE PERMIS DE CONSTRUIRE DE CINQ IMMEUBLES EST ANNULÉ DANS LA BANLIEUE DE LILLE

(De notre correspondant.)

Lille. — Le tribunal administratif de Lille vient d'annuler le permis de construire de cinq immeubles de quatre étages (289 logements) dans la ville nouvelle de Villeneuve-d'Ascq, dans la banlieue lilloise. Les travaux conduits par la S.C.L.-Alvarado, de Gaen, sont déjà bien avancés, puisque l'un des immeubles est bâti jusqu'à la hauteur du quatrième étage.

Cette décision du tribunal administratif donne raison à un comité de défense contre le projet favorable au projet donné par le préfet, la municipalité et l'architecte des bâtiments de France. Les habitants du quartier ont fait valoir que ces constructions dégraderaient le paysage et se situeraient dans le champ de visibilité du château de Fiers (sixième siècle), qui est protégé au titre des monuments historiques.

Le tribunal administratif fait valoir que, dans le secteur, des expropriations de terrains avaient été effectuées en 1967 pour réaliser « une zone de verdure et d'habitats diffus » ; cinq immeubles de quatre étages ne correspondent pas à cette conception. De plus, ces constructions formeront un écran qui dissimulera la façade du château. Le tribunal estime qu'il y a donc « une atteinte irréparable aux lieux ». L'architecte des bâtiments de France et le préfet ont commis, en l'occurrence, « une erreur manifeste d'appréciation ».

G. S.

## Après l'incident de l'Opéra-Comique

### ROBERTO BENZI ACCUSE LES MUSICIENS

Lundi soir, alors qu'il dirigeait une représentation de Werther à la salle Favart, Roberto Benzi a posé sa baguette avant la fin du troisième acte et a quitté la salle. La représentation s'est néanmoins poursuivie jusqu'à la fin, l'œuvre étant dirigée par un assistant (nos dernières éditions du 1<sup>er</sup> novembre).

Dans une conférence de presse qu'il a donnée le lendemain, Roberto Benzi, conscient de ce que son attitude pouvait avoir de choquant envers le public et les chanteurs que son départ plaçait dans une situation difficile, a précisé qu'il entendait dénoncer par ce geste « les abus et des actes de sabotage indignes » des musiciens de l'orchestre de l'Opéra qui, selon lui, au nom d'un talent réel qui leur reconnaît, se permettent non seulement d'écourter les répétitions, de se faire remplacer sans même en informer le chef, de ne pas s'accorder sérieusement à ce qui leur est demandé. On ne peut pas faire de la musique contre un orchestre qui veut imposer son interprétation. En trente ans de carrière, je n'ai jamais eu à faire face à un tel manque de conscience professionnelle. Un représentant de la délégation de l'orchestre a déclaré que celui-ci n'avait « aucune idée » de l'égard de Roberto Benzi, dont le geste avait été « démesuré et incompréhensible ».

La direction de l'Opéra qui considère le geste de Roberto Benzi comme « une faute professionnelle grave », a annoncé que les prochaines représentations seraient dirigées par Paul Benoit, directeur musical de l'Opéra de Rouen.

● **En Roumanie, neuf personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans une explosion qui s'est produite dans la nuit du 30 au 31 octobre au combinat pétrochimique de Pitesti (110 kilomètres à l'ouest de Bucarest), annonce l'agence Agence. L'explosion a eu lieu dans la section de craquage catalytique du combinat. Elle a causé des services plusieurs installations. Nicolae Ceausescu, chef de l'Etat roumain, s'est rendu aussitôt à Pitesti pour inspecter les opérations de sauvetage. — (A.F.P.)**

## LES DIRECTIONS DES ÉCOLES VÉTÉRINAIRES DE LYON ET TOULOUSE APPELLENT LES ÉLÈVES A REPRENDRE LES COURS LE 6 NOVEMBRE.

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Les étudiants des écoles nationales vétérinaires de Lyon et de Toulouse, en grève depuis le 10 octobre pour protester contre l'exclusion de cinq élèves de première année (Le Monde des 22-23 octobre) et pour dénoncer l'« enseignement archaïque » dans le fond et dans la forme, ont décidé, selon eux, de reprendre les cours le 6 novembre comme la direction de leur établissement le leur demandait.

Depuis la fermeture administrative des écoles, le 31 octobre, des lettres comportant un rappel du règlement ont été adressées à chaque famille. Elles contiennent un bulletin d'inscription que chaque étudiant est invité à remplir, s'engageant ainsi à admettre les exclusions et à reprendre les cours.

An cours de deux conférences de presse organisées le 30 octobre à Paris et à Lyon, les délégués des élèves ont fait savoir que des assemblées générales auront lieu dans les deux écoles avant la rentrée afin de la direction, notamment le 6 novembre pour l'école de Lyon.

Exigez votre agenda Mignon



**mignon**

...ce qu'il faut de distinction

السلامة والسلامة